

Si nous voulons qu'une discipline l'ennemi ranime et resserre notre vie nationale trop languissante, trop débâillée, c'est dans la poitrine de chaque citoyen qu'il en faudrait fixer le premier noeud.

Abbé Thellier de Poncheville.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

"Instaurare omnia in Christo"

Directeur, Jules DORION

Achetez chez
TELEPHONE SIMARD
183, rue ST-JOSEPH, St-Roch Québec
C'est économiser tout en ayant le choix et la qualité.
UNE VISITE VOUS CONVAINCRA.

Vingt-huitième année

No 8909

QUEBEC — Canada — Mardi, 5 novembre 1935

Membre de l'A. B. C.

2 sous le numéro



EN AFRIQUE OCCIDENTALE

DAKAR (Afrique). — Les statistiques de l'année 1934 accusent une population de 14 millions et demi d'habitants pour l'Afrique Occidentale Française, dont 24,719 européens, parmi lesquels 17,631 français et 7,088 étrangers (principalement levants).

La plus forte densité se trouve dans la circonscription de Dakar, 481,8; la plus faible en Mauritanie avec 0,5 habitant au kilomètre carré. Le chiffre total de la population européenne est passé de 27,331 en 1933, à 24,719 en 1934, soit pour les français une diminution de 1,880 habitants et pour les étrangers une diminution de 732 habitants.

Dans les villes il faut noter par rapport aux chiffres de 1933 un fort accroissement de populations: Dakar a passé de 72,752 à 76,139 habitants, Thiès de 13,356 à 15,451, et Kaolack de 15,645 à 44,235.

La population catholique, qui était en 1932 de 179,703 chrétiens, a marqué en 1933 un progrès de 19,215 fidèles, ce qui porte à 198,918 le chiffre total des catholiques en Afrique Occidentale Française.

ELLE SE CONVERTIT

BUKOKA (Tanganyika, Afrique). — Le 25 août 1935 a eu lieu l'ordination de deux nouveaux prêtres indigènes du vicariat apostolique de Bukoka, au Tanganyika, confié aux Pères Blancs. La mère d'un des nouveaux prêtres était païenne et quoique elle ait laissé la plus ample liberté à ses enfants d'embrasser la religion catholique elle restait réfractaire à toute action tendant à la convertir.

Tombée gravement malade, elle ne put se rendre à Kashozzi pour assister à la cérémonie, et le jour même de l'ordination elle mourut mais à la grande joie de son fils demandant le baptême.

A la messe d'ordination, en plus d'une foule immense accourue des parties les plus reculées du vicariat, assistaient deux sultans de la province: Rwaibumbi, sultan de Kiyamtwala, et Gabriel, sultan de Bugabo, sans compter de nombreux chefs indigènes convertis.

Nominations ecclésiastiques

MONTREAL, 5. — M. l'abbé Omer Fleury, curé de Ste-Dorothée, devient curé de Ste-Vincent de Paul, Montréal, à la place de M. le curé L.-J. B. Boissoneau, démissionnaire, et M. l'abbé Hector Quenel, chapelain de l'Orphelinat Saint-Arsène, est nommé curé de Ste-Dorothée, comté de Laval. M. l'abbé Fleury, écrivain et érudit, est né à Varennes le 5 mars 1877 de Louis Fleury et de Louise Prevost, et prêtre depuis le 21 janvier 1906. M. l'abbé Hector Quenel est né le 26 octobre 1884. Il est prêtre depuis le 19 octobre 1910.

Importantes adhésions à l'Act. lib. N.

Elles seraient annoncées sous peu, en même temps que la liste des candidats dans la région de Montréal. — Série de causeries à la radio.

MONTREAL, 5. — D'importantes adhésions à l'Action Libérale Nationale sont annoncées incessamment ainsi que la liste des candidats dans la région de Montréal.

L'A. L. N. donnera à la radio une série de causeries aux dates et heures suivantes: les causeries seront irradiées par les postes CRMC, de Montréal, et CRCK, de Québec, de sept heures moins le quart (6 h 45) du soir à sept heures et quart (7 h 15). Les émissions auront lieu tous les mardis, jeudis, samedis et dimanches de chaque semaine jusqu'au 24 novembre inclusivement. Voici les dates de chacune des causeries.

Mardi, 5 novembre, jeudi, le 7; samedi, le 12; dimanche, le 10; mardi, le 12; jeudi, le 14; samedi, le 16; dimanche, le 17; mardi, le 19; jeudi, le 21; samedi, le 23 et dimanche, le 24.

La causerie de ce soir, 5 novembre, sera donnée par M. Lévis Lorrain, de Montréal; celle du 7 novembre, par M. Horace Philippon, de Québec. Les postes CRMC et CRCK seront reliés pour chacune des émissions de cette série.

M. Jean Rochon

STE-SCHOLASTIQUE, 5. — M. Jean Rochon a été choisi comme candidat officiel du parti libéral en vue des élections provinciales du 25 novembre, dans le comté

La nouvelle avance italienne est interrompue

Le 2^e Concours littéraire des Amitiés Catholiques Françaises

Pour les Ecoles et Collèges du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. — 35 établissements y ont participé par l'envoi de 114 travaux. — La Nouvelle-Ecosse en tête. — La ville de Québec est représentée par le Couvent de Saint-Roch. — Initiative de M. Gautheron. — Ce qu'écrivit Mgr Beaulieu.

MEDAILLES ET PRIX DECERNES. — LISTE INTERESSANTE

La dernière livraison des "Amitiés Catholiques Françaises" nous apporte le résultat du deuxième Concours littéraire pour les Ecoles et Collèges du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. Dans une note préliminaire, Mgr Beaulieu, directeur, dit: "Les travaux que nous avons reçus, exposés, à Paris, dans une salle de l'immeuble occupé par l'Alliance française, ont fait l'admiration de ceux qui les ont vus et qui ont entendu notre ami M. Gautheron, professeur à l'Université Dalhousie, d'Halifax, le véritable animateur de cette initiative, les leur commenter."

Mgr Beaulieu dit ensuite qu'un grand nombre de ces travaux sont remarquables et il donne quelques statistiques qui donnent une idée de l'importance de ce concours. "35 établissements d'enseignement y ont participé par l'envoi de 114

travaux. Ceux-ci proviennent, au nombre de 97, du Canada et se répartissent ainsi, entre ses provinces: Nouvelle-Ecosse, 20 maisons, 66 copies; Nouveau-Brunswick, 3 maisons, 12 copies; Alberta, une maison, 3 copies; Manitoba, une maison, une copie; du Québec, enfin, 5 maisons, 15 copies. Restent 19 travaux qui nous ont été envoyés des Etats-Unis, de cette région largement peuplée de Français et qui ont entendu notre ami M. Gautheron, professeur à l'Université Dalhousie, d'Halifax, le véritable animateur de cette initiative, les leur commenter."

Mgr Beaulieu fait ensuite remarquer que c'est M. Gautheron qui a assumé seul la lourde tâche de lire et d'annoter toutes ces pages. (Suite à la page 5, 4^e col.)



WANG CHING WEI, premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Chine, a été gravement blessé par un assassin, la semaine dernière.

L'hon. King se reposera aux E.-Unis

Le premier ministre sera reçu, vendredi, par le président Roosevelt. — M. King sera absent pendant 15 jours. — La conférence interprovinciale le 27.

OTTAWA, 5. — Le premier ministre Mackenzie King sera l'invité du président Roosevelt à la Maison Blanche, à Washington, vendredi prochain, au cours d'un voyage de repos qu'il fera dans le sud des Etats-Unis. Cette nouvelle a été annoncée hier soir par M. King lui-même dans une entrevue à la presse.

M. King arrivera jeudi à la Légation canadienne à Washington. Vendredi, il se rendra à la Maison Blanche, et il y passera la nuit, pour retourner à la légation samedi. Il sera probablement absent d'Ottawa durant une quinzaine de jours.

Le premier ministre a aussi annoncé hier soir que la date de la conférence fédérale-provinciale sera le 27 novembre. M. King a déclaré également que la question du commerce canadien avec le Japon était déjà à l'étude, qu'il se proposait d'annoncer bientôt le personnel de la commission nationale du chômage, et qu'à moins d'une nécessité absolue le Parlement ne serait pas convoqué avant le début de la nouvelle année.

Le premier ministre fit ces déclarations à la suite d'une longue séance du cabinet tenue immédiatement après que les cérémonies de la réception à Lord Tweedsmuir eurent pris fin. L'honorable M. James G. Gardiner, ex-premier ministre de la Saskatchewan, se rendit à Rideau Hall immédiatement après que le nouveau gouverneur-général et Lady Tweedsmuir furent arrivés à la résidence vice-royale, et il fut assermenté par Son Excellence le comte de St-Antoine. Il assista ensuite à la réunion du cabinet.

Un ordre-en-conseil a été adopté hier après-midi référant à la Cour Suprême certaines législations de réforme adoptées au cours de la dernière session afin d'en éprouver la validité constitutionnelle. Répondant à une question concernant l'avenir des camps de chômeurs, M. King déclara qu'ils seront probablement transférés de la juridiction du département de la Défense nationale à celle du ministère du Travail.

L'hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, agit comme premier ministre intérimaire en l'absence de M. King.

Il partira le 7 pour Londres

TORONTO, 5. — L'honorable M. Vincent Massey, nouveau haut commissaire du Canada à Londres, s'embarquera à Québec le 7 novembre pour l'Angleterre. M. Massey, qui succède à l'honorable G. Howard Ferguson, ancien premier ministre de l'Ontario, a annoncé qu'il emmènera avec lui comme secrétaire particulier M. J. Ross McLean, ancien secrétaire de l'Association des Clubs Canadiens. Il sera aussi accompagné de son fils cadet, Hart. Son fils aîné, Lionel, étudie présentement médecine à l'Université d'Oxford.

Aden deviendrait une grande base pour la marine anglaise

ADEN 5 (UP-Copyright). — A den deviendrait une grande base navale anglaise par suite de la crise italo-éthiopienne. L'île de Malte est à 830 milles de Port-Saïd, entrée du canal de Suez et Aden est à 1,310 milles de Suez, à la sortie du canal. Colombo est à 2,100 milles du Canal et la base de Singapour est à 3,720 milles à l'est de Colombo. A mesure que les Italiens pénétreraient davantage en Ethiopie, l'importance de Massawa deviendrait plus grande. On pense donc que le port d'Aden ne sera pas négligé. Des travaux seraient donc entrepris sous peu pour l'amélioration de ce port dont l'importance est accrue par l'île de Perim, au centre du détroit d'Aden.

Des dégâts considérables sont causés par l'ouragan

En Floride. — Quatre personnes ont perdu la vie et 124 ont été blessées. — Les communications sont pratiquement interrompues. — Des équipes de secours sont à l'œuvre. — La récolte de citrons est fort endommagée. — Pluies diluviennes.

MIAMI, 5. — U.P. — "Copyright". — Des organisations de secours se promènent aujourd'hui à travers les rues inondées et couvertes de débris de toutes sortes, résultat de l'ouragan d'hier. Les premiers rapports disent qu'au moins quatre personnes ont perdu la vie et que 124 ont été blessées. Les dommages matériels s'élèveraient à plus de cinq millions de dollars.

L'ouragan a frappé la partie sud de la péninsule avec une grande violence, atteignant surtout Miami, Miami Beach, Palm Beach, West Palm Beach, Hollywood, Olympia, etc. Les toits de nombreuses maisons ont été emportés, des arbres déracinés tandis que les rues de ces localités étaient inondées par les eaux de l'océan et par des pluies diluviennes.

A 4 heures, ce matin, les communications étaient pratiquement impossibles. Le téléphone ne fonctionnait plus entre les diverses villes. Des centaines de réfugiés avaient envahi les hôtels, les édifices publics et les camps. Le service de l'électricité fut en partie désorganisé. Plusieurs rues étaient impraticables. Cette situation est la même sur un territoire d'une trentaine de milles.

L'ouragan venait de l'est, ayant modifié sa course alors qu'il se trouvait à la hauteur des Bahamas. Après avoir traversé la Floride, région en grande partie non habitée, il s'engagea sur le golfe du Mexique. Son passage a causé de graves dommages à la récolte, particulièrement aux citrons.

La police de Miami a appris que sept personnes avaient été tuées; quatre cadavres seulement ont été retrouvés. Plusieurs personnes manqueraient à l'appel.

Des centaines de personnes se sont mises à l'œuvre dans les divers villages visités par l'ouragan pour en réparer les dégâts.

Messier est choisi

MONTREAL, 5. — La convention libérale qui a été tenue, hier après-midi à Verchères, sous la présidence de l'hon. Irénée Vautrin, M. Félix Messier a été désigné à l'unanimité pour briguer de nouveaux suffrages comme candidat libéral dans le comté de Verchères aux prochaines élections provinciales. Il fut proposé par le Dr Gaspard Bousquet, de Varennes, préfet du comté, secondé par le Dr Henri Lapierre, de St-Antoine.

Après la convention, il y eut assemblée dans la salle du musée.

Autre secousse

HELENA, 5. — Un nouveau séisme a secoué la ville d'Helena, hier, et fait fuir des centaines de citoyens hors des maisons. Les dommages cependant se résument à quelques cheminées écroulées et à des crevassees dans quelques murs.



L'hon. William ABERHART, premier ministre de l'Alberta, élu hier par acclamation, député du comté de Okotoks-High River à la Législature d'Alberta.

S. Baldwin a été élu par acclamation

La mise en nomination a eu lieu, hier, en Angleterre. — 1,345 candidats sur les rangs. — Les oppositionnistes sont plus nombreux. — 70 femmes. — Les élus d'hier.

LONDRES, 5. — En tout 1,345 candidats se sont inscrits officiellement, hier, en Grande-Bretagne en vue de l'élection générale imminente. D'après le rapport officiel, 585 candidats du gouvernement auront à faire face à 760 candidats de l'opposition.

Par partis, les candidats sont ainsi répartis:

Gouvernement:	
Conservateurs	511
Libéraux nationaux	19
Trav. nationaux	19
Autres	11
Opposition:	
Travailleurs	582
Libéraux	154
Trav. indépendants	16
Indépendants	38

Le premier ministre a été élu par acclamation, hier, dans la division de Bewdley qu'il représente depuis 1908. Les autres candidats élus par acclamation comprennent 21 conservateurs, 12 travailleurs, deux libéraux nationaux et un indépendant.

Il y a 70 femmes sur les rangs, dont 34 travaillistes. La duchesse d'Athol, conservatrice, est au nombre des candidates. Elle fera la lutte à l'époque libérale de C. A. MacDonald, un clergyman.

Une caravane est anéantie par les aviateurs italiens

ROME, 5 (UP). — Des rapports de Djibouti disent qu'une caravane éthiopienne, venant de la Somalie anglaise avec des munitions et des vivres, destinées aux troupes éthiopiennes du sud, a été pratiquement anéantie par les aviateurs italiens qui, l'ayant repérée, l'ont attaquée. Cette nouvelle aurait été apprise par les récits d'Ethiopiens arrivés dans la capitale de la Somalie française. Près de 500 soldats éthiopiens auraient été tués par les bombes d'aviateurs italiens. On ne parle pas de la centaine de civils qui faisaient également partie de la caravane. Cette attaque a eu lieu à mi-chemin entre Jijiga et Harar. Les Italiens ont aussi détruit plusieurs ponts de bois, construits sur les torrents pour faciliter le passage des caravanes.

Des pluies torrentielles tombent depuis deux jours dans la région où les Italiens font une nouvelle offensive. — Les soldats grelottent. — A 20 milles de Makale. — Le ras Gugsu avec les troupes italiennes. — Pas de résistance.

EN ETHIOPIE, 5. — (UP). — L'avance italienne vers Makale a été interrompue aujourd'hui par les pluies torrentielles qui tombent depuis deux jours. Le général Emilio de Bono a ordonné une halte de ses troupes afin de permettre de réparer les chemins et le transport des vivres et des munitions. Après cela, la marche vers Makale sera reprise. La température est plutôt froide et les hommes grelottent. La nouvelle avance italienne a mis 4,300 milles carrés de territoire sous le contrôle italien, en plus de celui occupé précédemment.

L'OFFENSIVE

EN ETHIOPIE, avec les armées italiennes, 5. — U.P. — "Copyright". — par Webb Miller. — L'armée italienne du nord de l'Ethiopie est revenue aujourd'hui à 20 milles de son objectif immédiat qui est l'établissement d'une nouvelle ligne allant de Makale à la vallée de la rivière Takkasa. Des chars d'assaut, des avions, de la cavalerie, des automobiles, des mulets, des chameaux et des hommes (réguliers, miliciens, fascistes, indigènes, etc.), s'avancent sur quatre colonnes, avaient fait trente milles, à la fin de la seconde journée de la nouvelle offensive, hier. Les troupes italiennes ont marché hier sous une pluie torrentielle, chose pratiquement inconnue à cette époque de l'année en Ethiopie, pluie accompagnée de vents violents. (Suite à la page 4, 8^e colonne)

M. Gardiner est assermenté par le gouverneur

OTTAWA, 5. — Le premier ministre Mackenzie King n'a pas voulu commenter, hier soir, la rumeur que l'hon. M. W.-R. Motherwell, ancien ministre de l'Agriculture et député-élu de Melville, donnera sa démission pour devenir lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan. Cette nomination doit se faire en mars prochain.

Deux membres du cabinet de M. King devront se faire élire aux Communes. Ce sont le ministre des Finances, M. Charles Dunning, et M. James Gardiner, assermenté hier, comme ministre de l'Agriculture. On dit que si M. Motherwell était nommé lieutenant-gouverneur, M. Gardiner pourrait se faire élire dans Melville. M. Gardiner a l'honneur d'être le seul ministre à avoir été assermenté par Lord Tweedsmuir.

H. Gagnon est fêté à Toronto

TORONTO, 5. — M. Henri Gagnon, président de la Presse Canadienne, a été le héros d'une belle manifestation de la part de ses confrères du journalisme canadien à l'occasion de la fin de son terme présidentiel. Un déjeuner a été offert à M. Gagnon au Royal York Hôtel, de Toronto, et un superbe cadeau (une horloge grand-père, lui a été présentée.

M. W.-B. Preston, qui a succédé à M. Henri Gagnon comme président de la Presse Canadienne, présidait le déjeuner et a fait l'éloge du héros et la présentation du cadeau.

M. Henri Gagnon, qui a été depuis deux ans président de la Presse Canadienne, est président et directeur-gérant du "Soleil", de Québec.

Les bijoux du prince volés

TORONTO, 5. — Des bijoux d'une valeur de \$7,000 à \$8,000 ont disparu, hier, de la suite occupée dans un hôtel de cette ville par le prince des Asturies, a-t-on appris hier après-midi.

Le vol fut commis alors que l'héritier présumé du trône espagnol et son épouse, Maria Mercedes, déjeunaient quelque part dans le nord de Toronto. Les bijoux sont assurés.

Dans Jacques-Cartier

MONTREAL, 5. — M. A.-R. Demers, maire de Ste-Anne-de-Bellevue, a été choisi hier soir, lors d'une convention tenue dans la salle de l'Hôtel-de-Ville de Lachine, comme candidat libéral officiel pour le comté de Jacques-Cartier. Quatre candidats furent mis en nomination: MM. A.-R. Demers, Albert Lejour, de Lachine, qui se désista avant le vote et M. Armand Brosseau, maire de ville LaSalle.

Ottawa a fait hier une belle réception à Lord Tweedsmuir

Le nouveau gouverneur général du Canada est arrivé dans la Capitale. — Une foule considérable a acclamé le représentant du roi. — Le maire d'Ottawa présente une adresse. — Les nouveaux châtélains se rendent à Rideau Hall.



L'hon. William-John PATERSON a remplacé l'hon. James Gardiner comme premier ministre de la Saskatchewan. Il est député depuis 1919.

La question des réformes est étudiée

Reforme des juridictions administratives, réforme des tribunaux et réforme judiciaire. — La leçon des scandales. — Au 42^e congrès annuel des juristes catholiques de France.

NANCY, 5. — A la suite des études sur la bonne administration de la justice et la réforme des juridictions civiles, au 52^e Congrès annuel des Jurisconsultes catholiques, à Nancy, M. Léon Jouarre, avocat honoraire au Conseil d'Etat et à la Cour des cassation, traita de "La réforme des juridictions administratives".

Certains auteurs demandent l'unité de juridiction. M. Léon Jouarre dit d'un avis tout à fait opposé pour une raison théorique et pour une raison pratique. Il ne peut pas oublier, en effet, ce principe constitutionnel, explicable par l'histoire des institutions publiques de la France, qui requiert

Un beau succès pour l'emprunt

OTTAWA, 5. — Les souscriptions à l'emprunt de \$75,000,000 du gouvernement fédéral, hier, faisaient plus que doubler le montant des souscriptions, après l'ouverture des livres, à neuf heures du matin. Le ministre des Finances, l'hon. M. Charles Dunning, en annonçant ce résultat, déclara: "C'est une remarquable expression de confiance de la part des Canadiens dans leur pays. Rien n'est plus propre à provoquer la confiance mondiale dans l'avenir du Canada que l'empressement des Canadiens à manifester leur propre confiance".

Aujourd'hui plus que jamais, un conflit est possible entre l'Italie et la Grande-Bretagne

C'est l'opinion des observateurs européens. — Surtout si la situation ne change pas. — Les Italiens croient encore que Londres veut humilier Mussolini et détruire le fascisme. — L'attitude anglaise serait plus ferme après le 14 novembre. — La situation italienne en Afrique.

UNE NOUVELLE MESURE POUR COMBATTRE LES SANCTIONS

ROME, 5. — (UP). — Les Italiens n'ont pas de viande aujourd'hui. C'est une mesure destinée à combattre les sanctions imposées par la Société des Nations. Pendant six mois, chaque mardi, les boucheries seront fermées et les citoyens devront se priver de viande, ce jour-là, afin d'économiser les approvisionnements dont on a besoin pour permettre la continuation de la guerre en Ethiopie. Les observateurs européens voient aujourd'hui une plus grande possibilité d'un conflit entre l'Angleterre et l'Italie, surtout si la situation ne change pas. Les troupes italiennes continuent leur avance en Ethiopie; elles sont encore loin de leur but; on dit que pour terminer l'œuvre entreprise il faudra, en plus du temps, plus d'argent que n'en possède l'Italie. Les démonstrations des étudiants contre l'Angleterre n'ont pas encore pris un caractère sérieux. Elles expriment seulement du mécontentement contre l'attitude de l'Angleterre. En dépit de toutes les déclarations contraires, les Italiens croient encore que l'Angleterre veut humilier le premier ministre Mussolini et détruire le fascisme. On craint que l'attitude de l'Angleterre soit encore plus ferme après les élections du 14 novembre, une victoire conservatrice étant pratiquement assurée.

OTTAWA, 5. — Le Canada a fait hier, une belle réception à Lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada. Une foule considérable, malgré la température maussade, est allée acclamer le nouveau représentant du Roi. La gare était décorée d'oriflammes et de pavillons. Un drapeau était placé près de la gare et c'est à cet endroit que Lord Tweedsmuir écouta les adresses officielles de bienvenue. Quelques minutes avant trois heures, le premier ministre Mackenzie King arriva avec deux de ses secrétaires. Des larmes de joie, à trois heures exactement, il monta à bord et après avoir échangé quelques paroles avec le gouverneur général, il se dirigea vers la plate-forme du wagon. La garde présenta les armes et la fanfare joua le salut royal.

Le gouverneur général resta tête nue jusqu'aux dernières mesures puis accompagné d'un aide-camp et du commandant de la garde il passa cette dernière en revue. Dans l'entre-temps, Lady Tweedsmuir, l'hon. M. Alastair Buchan, le cadet de la famille vicar-royale, A.-S. Hedford, secrétaire, le colonel Eric MacKenzie, contrôleur de Rideau Hall, et tous les autres membres de la suite descendirent sur la plate-forme. Suivirent les présentations des ministres du cabinet fédéral, du corps diplomatique, des membres de services consulaires, de dignitaires civils, militaires et religieux, etc.

Deux anciens premiers ministres étaient présents: Sir Robert Borden et le très honorable M. R.-B. Bennett.

Cette cérémonie de réception a pris plus de 20 minutes, après quoi le maire P.-J. Nolan lui adressa de bienvenue au nom de la ville d'Ottawa.

Le gouverneur général répondit ensuite puis, montant l'escalier de la gare escorté de Highlanders, il se rendit, avec Lady Tweedsmuir et sa suite, aux caresses qui lui ont conduits à Rideau Hall. Tout le long du parcours, ils furent chaudement acclamés par la foule qui bordait les trottoirs.

J.-W. Dafeo à Washington ?

OTTAWA, 5. — Le premier ministre Mackenzie King espère encore que M. John-W. Dafeo, journaliste de Winnipeg, acceptera le poste de ministre canadien à Washington. Dans une entrevue à la presse, hier soir, M. King a annoncé qu'il avait offert cette position à M. Dafeo au moment de la formation du gouvernement mais qu'il croyait que ses devoirs de président du Free Press de Winnipeg le mettaient dans la nécessité de décliner l'offre.

"Je n'ai pas eu l'occasion de voir M. Dafeo depuis son voyage à Ottawa", dit M. King, "mais j'espère encore qu'il acceptera".

PARIS, 5. — La jolie veuve de Serge Stavisky, et 19 hommes, ont commencé à subir leur procès hier, à la suite d'un scandale qui, sensation en France et à l'étranger et a fait tomber un gouvernement il y a 21 mois, a causé toute une nomenclature.



Programmes de Mardi,

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—Aviation. 6.15—Chant et orgue. 6.30—Nouvelles. 6.45—Drame. 7.00—Comédiens. 7.15—Divers. 7.30—Chant. 7.45—Causette. 7.50—Orchestre. 8.15— 8.30—Sérénades. 8.45— 9.00—Orchestre. 9.15— 9.30—Orchestre et chant. 9.45— 10.00—Concert. 10.15— 10.30—Drame. 10.45—Chant et orgue. 11.00—Causette. 11.15—Orchestre. 11.30—Orchestre. 11.45—Drame. 11.50—Orchestre.	Causette. Chant. Musique russe. Drame. Causette. Kate Smith. Boake Carter. Concert. Tibbett. Concert Caravan. Chant et orchestre. Chant et orchestre. Drame. Poésie et Musiques. Orchestre. Orchestre. Orchestre. Orchestre. Violon.	Orchestre. Drame. Nouvelles. Thomas. Orgue. Comédie. Chant. Orchestre. Chant et orch. Concert. Chœur. Drame. Orchestre. Orchestre. Orchestre. Violon.

Programmes de mercredi, 6 novembre

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—Aviation. 6.15—Orchestre. 6.30—Nouvelles. 6.45—Drame. 7.00—Comédiens. 7.15—Variétés. 7.30—Chant. 7.45—Chant. 7.50—Drame. 8.15— 8.30—Sérénades. 8.45— 9.00—Concert. 9.15— 9.30—Chant et orchestre. 9.45— 10.00—Drame. 10.15— 10.30—Orchestre. 10.45— 11.00—Orchestre. 11.15—Orchestre. 11.30—Orchestre. 11.45—Sketches. 11.50—Orchestre.	Causette. Dialogue. Chant et orch. Nouvelles. Thomas. Orgue. Comédie. Chant. Orchestre. Chant et orch. Drame et mus. Drame et mus. Chant et orch. Chant et orch. Chant et orch. Drame. Orchestre. Orchestre. Orchestre. Orchestre.	Pour les enfants. Nouvelles. Thomas. Orgue. Comédie. Chant. Orchestre. Chant et orch. Drame et mus. Drame et mus. Chant et orch. Chant et orch. Chant et orch. Drame. Orchestre. Orchestre. Orchestre. Violon.

AU MICROPHONE

SYMPHONIE DE BOSTON.—L'orchestre Symphonique de Boston, comprenant 75 instrumentistes, sous la direction de Harry Ellis Dickson, à WEAF, cet après-midi, de 5 h. à 5 h. 30.

1.—Ouverture des "Italiens en Algérie" de Rossini.
2.—Premier mouvement du Concerto no 1 en mi mineur pour piano et orchestre de Tchaikowsky.
3.—TITO GUZAR. — A WABC, ce soir, de 5 h. à 6 h. Tito Guizar, de "Cavalleria Rusticana" de Mascagni.
4.—Play Gypsies, Dance Gypsies, de "Comédie Maritime" de Kaiman.
5.—Flor.
6.—Pseudimida.
7.—Te Vae.

CHANT.—Au WEAF, ce soir, de 6 h. 15 à 6 h. 45. Kathryn Palmer, soprano; Joyce Almand, alto; John Jamison, ténor; Arthur Blings Hunt, baryton et directeur musical; Lowell Patton, organiste.

"EN DINANT."—A Radio-Canada, mardi soir, de 6 h. 30 à 7 h. sous la direction de Jerry Shea.

OPERA.—"Understanding Opera", à WABC, ce soir, de 6 h. 35 à 7 h. p.m., le premier d'une série de conférences, mettant en vedette l'orchestre de Howard Barlow, John Gurney, basse et Bruno Castagna, contralto, dans des extraits de trois opéras célèbres.

1.—Le veau d'or de "Faust", de Gounod (Gurney).
2.—Sérénade de Méphisto de "Faust", de Gounod (Gurney).
3.—Habenera de "Carmen", de Bizet, (Mlle Castagna).
4.—Prélude de l'acte Ier de "Lohengrin", de Wagner, (orchestre).

CHANT.—Au programme "L'avenant et Old Lace" ce soir, de 8 h. à 9 h. 30, à WABC, sous la direction de Frank Mann, et Lucy Monroe.

1.—Crimoline Days.
2.—Rose of Tralee.
3.—Extravilla, etc., etc.

TIBBETT.—A WABC et Radio-Canada, ce soir, de 8 h. 30 à 9 h. ainsi que l'orchestre de Don Woodhouse.

1.—Cortisium, et ranza de l'acte III de "Rigoletto", de Verdi.
2.—La route de gloire, de Jacques Wolfe.
3.—Demain, de Strauss.
4.—Nini Nanna, de Tosti.
5.—What Shall We Do With the Drunken Sailor? de Gulon.

SYMPHONIE.—A Radio-Canada, ce soir, de 8 h. à 9 h., concert symphonique.

"ICI PARIS."—Voici le programme d'ici Paris, à Radio-Canada, pour l'émission du mardi, 5 à 9 h. 30.

1.—C'est la Mousie, Jean Delannay.
2.—La Barque bleue, Léo Danidoff.
3.—Mlle Lucienne Delval, contralto.
4.—Terras de Aragon, Babil Calvete.
5.—Quand on est veinard R. Wrasoff.
6.—Au bord de l'eau, et T. Wrasoff.
7.—La Petite Gare, Max Elroy.
8.—Mlle Lucienne Delval.
9.—On n'aime, qu'une fois, Kaper.
10.—Riquitza, F. I. Bémach.
11.—Mlle Delva, Jules et Gaston.
12.—Mlle Delva, Jules et Gaston.

VARIÉTÉS.—Au Clair de Lune, à Radio-Canada ce soir, de 10 h. à 11 h.

CHRC CKAC CRCK

QUÉBEC — 580 K. — 516.5 M. MONTREAL — 410 M. — 730 K. QUÉBEC — 285.6 M. — 1,050 K.

MARDI 5 NOVEMBRE

4.30—L'heure.
4.45—Chansons.
5.00—Piano.
5.15—Chocolat musical.
5.30—L'heure J.-C. Vézina.
5.45—Chansons.
6.00—Chansons.
6.15—Le foyer.
6.30—Chansons.
6.45—Chansons.
7.00—Musique légère.
7.15—Chansons.
7.30—T.-D. Bouchard.
8.00—Vaudeville.
8.15—Piano.
8.30—Orchestre.
8.45—Orgue.
9.00—Orchestre.
9.15—Nouvelles.
9.30—Nouvelles.

MERCREDI 6 NOVEMBRE

10.00—Lettre Laval.
10.15—Opéra.
10.30—Entre nous, mesdames.
10.45—Pot-pourri musical.
11.00—Fantaisies.
11.15—Fantaisies.
11.30—Frovolites.
11.45—Chant.
12.00—Autour de la table.
12.15—Emission commerciale.
12.30—Musique légère.
12.45—Chansons.
12.55—L'heure J.-C. Vézina.
1.15—La suite.
1.30—Orchestre et chant.
1.45—Régat artistique.
2.00—Messages.
2.15—Souhaits et signaux.
2.30—Orchestre.
2.45—Nuits de Vienne.
3.00—Violon.
3.15—Cocktail musical.
3.30—L'heure J.-C. Vézina.
3.45—Moment de gaieté.
4.00—Chansons.
4.15—Le foyer.
4.30—Chansons.
4.45—Variétés.
4.55—Musique légère.
5.00—Divers.
5.15—L'heure.
5.30—Causette sportive.
5.45—Sister Shine.
6.00—Concert.
6.15—Chant.
6.30—Amateurs.
6.45—Orchestre.
6.55—Orchestre.
7.10—Nouvelles.
7.25—Nouvelles.

MARDI 5 NOVEMBRE

3.00—Frères Daron.
3.15—Emission de Chicago.
4.00—Musique.
4.15—Scènes.
4.30—Mémoires de la gaité.
4.45—Emission.
5.00—Programme du foyer.
5.15—Musique classique.
5.30—Heure récréative.
5.45—Chansons.
6.00—Curé de l'île.
6.15—Causette.
6.30—L'heure provinciale.
6.45—Piano.
6.55—Variétés.
7.10—Orchestre et G. Simms.
7.25—La guerre.
7.40—Le reporter sportif.
7.55—Nouvelles.
8.10—Orchestre.
8.25—Fin des émissions.

MERCREDI 6 NOVEMBRE

8.30—Club du cou-cou.
8.45—Nouvelles.
9.00—Chansons.
9.15—Mémoires de la gaité.
9.30—Variétés.
9.45—Entre vous et moi.
10.00—Bourse.
10.15—L'heure ensoleillée.
10.30—Emission commerciale.
10.45—L'heure.
11.00—Cours de la Bourse.
11.15—Mercuriale des produits laitiers.
11.30—Paul Godwin.
11.45—Concert.
12.00—Variétés.
12.15—Orchestre.
12.30—Mémoires classiques.
12.45—Moment mélodique.
1.00—Le programme du Foyer.
1.15—Nouvelles musicales.
1.30—Heure récréative.
1.45—Chansons.
1.55—Curé du Village.
2.10—Chansons.
2.25—Deux copains.
2.40—Concert.
2.55—Variétés.
3.10—Amateurs.
3.25—Glasnik.
3.40—La Guerre.
3.55—Le reporter sportif.
4.10—Variétés.

MARDI 5 NOVEMBRE

3.00—Orchestre de concert.
3.15—Température.
3.30—Causette agricole.
3.45—Bourse.
3.55—Chansons.
4.10—Opéra expliqué.
4.25—Causette.
4.40—Rex Battle.
4.55—Curé du Village.
5.10—Nouvelles.
5.25—Causette.
5.40—Divers.
5.55—Fantaisies.
6.10—Au clair de la lune.
6.25—Rex Battle.
6.40—Divers.
6.55—Variétés.
7.10—Orchestre et G. Simms.
7.25—La guerre.
7.40—Le reporter sportif.
7.55—Nouvelles.
8.10—Orchestre.
8.25—Fin des émissions.

MERCREDI 6 NOVEMBRE

5.00—Musique de concert.
5.15—Cavaliers de la Salle.
5.30—Bourse.
5.45—Chansonnets.
5.55—Chansons.
6.10—"Twilight Moods".
6.25—Orchestre.
6.40—Curé du Village.
6.55—Nouvelles.
7.10—"Across the Bay".
7.25—Romanicade.
7.40—Sérénade acadienne.
7.55—"Première à Nine".
8.10—Maitres de la musique.
8.25—Orchestre.
8.40—Nouvelles.

MARDI 5 NOVEMBRE

5.00—Le thé.
5.15—Causette.
5.30—Le Relais.
5.45—Relais.
5.55—Opérette.
6.10—Concert.
6.25—Chanson.
6.40—Orchestre.
6.55—Quatuor.
7.10—Trio instrumental.
7.25—Musique.
7.40—Divers.
7.55—Variétés.

MERCREDI 6 NOVEMBRE

8.00—Bonjour.
8.15—Mémoires.
8.30—Déjeuner musical.
8.45—Concours.
9.00—Balle à musique.
9.15—Musical CKCV.
9.30—Chansons.
9.45—Emission commerciale.
10.00—Lunch.
10.15—Folklore.
10.30—Parlons nos souvenirs.
10.45—Emission commerciale.
11.00—Nouvelles.
11.15—Originalités.

Les Ecuireux

Noces d'argent. — Les Ecuireux, Portneuf. — Le 20 octobre, M. et Mme Jérémie Papillon, née Louisiane Germain, ont été les héros d'une splendide fête à l'occasion du 25^e anniversaire de leur mariage. Cette manifestation, qui fut un succès complet, groupa autour des jubitaires plus de quatre-vingts personnes.

Au retour d'un voyage de plaisir M. et Mme Papillon furent salués au son de l'orchestre et du chant de l'hymne national, "O Canada".

Les jubitaires, comprenant de suite la signification de cette fête ne cachèrent point leur émotion. Une magnifique adresse fut lue par Mlle Jeannette Papillon, leur fille. On y exprimait en termes choisis l'expression de la piété filiale, la reconnaissance de la gratitude des nombreux parents et amis venus d'ici et là à célébrer avec entraînement et cordialité cet heureux anniversaire.

Un Chesterfield de premier choix, hommage des parents et amis, leur fut offert.

M. Papillon remercia de tout coeur ses parents et amis de tant de délicatesse de même que de leur témoignage d'estime; il dit combien son épouse et lui étaient sensibles à tant d'égards.

A minuit un banquet réunit les convives autour de tables richement garnies et décorées de fleurs et de verdure. Ces agapes revêtirent un caractère tout à fait charmant et furent présidées par Son Honneur le maire Auger et Mme Auger. M. le maire prononça au nom de tous, à l'adresse des héros du jour, de bonnes paroles lesquelles furent soulignées de chaleureux applaudissements.

Mariages. — Deux jolis mariages ont été célébrés le 22 et 24 du courant. Celui de M. Léopold St-Pierre, domicilié à Donnacona, et de Mlle Elise Vadeboncoeur. La mariée était accompagnée de son frère, M. Willie Vadeboncoeur, et M. Hilaire St-Pierre servait de témoin à son fils.

Le 24, M. Clément Dussault, professeur à Sillery, fils de M. Léopold Dussault, épousa Mlle Albertine Dussault, fille de M. A. Dussault. Les mariés avaient pour témoins leur père respectif.

A ces deux mariages la bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé A. Vincent et pendant la messe il y eut de très beaux chants.

Beaux Romans à bon marché

COLLECTION "LES BONS ROMANS"

Alain — L'Esor de Colombes.	" Le parc aux oiseaux bleus.
" Le Petit Milette.	" Pernette en escapade.
" La Fille de la Sirène.	" Le manoir aux loups.
" L'Aube du cœur.	" Tuteur.
" Aime et tu renaitras.	" Les émotions de tante Jane.
Bozzi — Quand l'amour l'emporte.	Gyp — Mon ami Pierrot.
Cys et Rosmer — La maison de l'homme armé.	Gondolani — Mariage, noble cœur.
D'Archimède — Une vie intime.	Jégo — Maël.
De Baillache — Les mains pures.	" Autour d'un collier.
De Coulomb — La maison sur le roc.	Jousseau — Le sacrifice de Jeannine.
" La belle histoire de Maguelonne.	Magali — Les coeurs altiers.
" La fontaine de l'Oasis.	Marguerite — La folle pourrue.
" Les cloches submergées.	" La souricière.
Des Gachons — Notre bonheur.	" Le sortilège.
De Keyser — Le compagnon de route.	Noël — Mademoiselle de Séranges.
De Wailly — Au cœur profond de la forêt.	St-Cygne — Le furt et le cœur.
" Notre cousine la parisienne.	" Cœur promis.
D'Yvelise — Mémotte.	" Deux amours.
Foley — Le Cygne au collier d'or.	Fribly — Jacqueline.
" Duchesse ou Diva.	

Prix : 0.20 l'unité, par poste 0.25 Six pour 1.10
Trois pour 0.60 Douze pour 2.00

La Librairie de l'Action Catholique

105, rue Ste-Anne, Québec.

O. CHALIFOUR, INC.

BOIS, MOULURES, PORTES CHASSIS, ETC.

COIN PRINCE-EDOUARD ET LALIBERTE, QUEBEC

"JEAN RIVARD"

(A. Gérin-Lajoie)

L'ECONOMISTE

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce Section des Trois-Rivières.



Du côté des adversaires on s'était payé le luxe de fiers-à-bras qui voyant l'échec de leur chef voulaient s'emparer du "poll" — "Tonnerre d'un nom" au milieu d'une mêlée générale des 200 hommes, s'avance Pierre Gagnon qui de ses bras vigoureux étendit par terre une vingtaine de ces fiers-à-bras. Jean Rivard l'emporta haut la main.

La proclamation eut lieu à Lacasseville, chef-lieu du comté. L'enthousiasme était à son comble. A peine Jean Rivard put-il adresser quelques mots aux électeurs; on l'enleva de l'estrade et il fut transporté sur les épaules du peuple jusqu'à sa voiture qui l'attendait à la porte du magasin Lacasse.

"Messieurs, répondit Jean Rivard, aux félicitations de M. Lacasse, si je suis ici aujourd'hui je le dois à M. Lacasse, mon conseiller de la première heure, à mon ami Gustave Charneil, de Montréal et à un autre camarade, un compagnon de travail, Pierre Gagnon. Ces derniers mots furent accueillis

avec un tonnerre d'applaudissements, et le cortège se mit en route pour Rivardville; il était composé de 300 voitures, à la tête desquelles flottait le drapeau britannique. Étaient assis avec le nouveau député M. Lacasse et Gustave Charneil. Le siège du cocher était occupé par Pierre Gagnon, à la figure épanouie.

RADIOS Sparten Rogers Philco Thor Northern Electric

LAVEUSES Sparten Thor Northern Electric

REFRIGERATEURS Sparten Thor Northern Electric

Vendeurs autorisés

Gaulin Chalifour

Qualité d'abord. Service toujours.

L'intrépide Georges



Nora a complété la moitié de son trajet. Elle se dirige maintenant vers la maison, tant qu'elle ne s'arrête pas, caché dans un buisson.



Ha! Ha! La ô! Elle ne sait pas quel sort lui est réservé!



Meurtant brusquement la corde tendue, Coco plonge tête première et Nora est projetée sur le sol.



La chute



par HARRY F. O'NEILL



peut-être plus que vous ne pensez. En même temps que la comtesse de Pressac, la marquise de Chasseneuil, sa voisine, a été victime du massacre. Il serait très intéressant de savoir si cette marquise de Chasseneuil a laissé des descendants.

Pourquoi? questionna Gérard étonné.

(à suivre)

La marchandise de choix Les prix raisonnables et un service impeccable, tout est de nature à vous inciter à magasiner chez nous.

ZELLERS

228, ST-JEAN
Tél. 1-2-1981
A.-J. POULIN.
Gérant

Feuilleton de l'Action Catholique

L'AIEUL INCONNU

Par PIERRE GOURDON

No 36.

Y parviendrait-elle? Question angoissante, qu'elle se posait sans cesse, à laquelle l'attitude du jeune homme ne permettait guère de répondre. Il était trop bien élevé, il avait, en outre, trop grand besoin, à cette heure, de l'appui de Suzanne pour se montrer méfiant, réfractaire ou maussade. Il se prêtait de bonne grâce à la vie mondaine qu'elle lui faisait mener, semblait même y prendre plaisir et se gardait d'opposer aux avances plus ou moins déguisées de la jeune femme une froideur qui eût été pour elle déourageante.

Elle jugea cependant bientôt le moment venu de partir avec lui pour Paris.

Dès qu'ils y furent arrivés, elle

Mais Gérard se rappelait les sceptiques exigences de M. de Sérigny et les craintes exprimées par le vieux archéologue sur la difficulté de convaincre le comte de Pressac.

— De qui, alors, mon arrière-grand-père était-il le fils? demanda-t-il.

L'historien, qui ne négligeait aucun des traits de ressemblance avec les "grogards" qu'il avait décriés, lâcha un énorme juron. Puis il s'écria, maussade :

— Comment voulez-vous que je le sache? Vous voyez, comme moi, que le général Noyal a déclaré que c'était un enfant trouvé, à qui il légua sa fortune et à qui il avait donné, à l'état civil, l'anagramme de son nom.

— Pourquoi? C'est bien étrange, et je comprends que le comte de Pressac m'accuse de descendre de celui qui fut le meurtrier de sa bisainville.

L'historien ouvrait des yeux énormes.

— Vous avez dit : "Le comte de Pressac"? Qu'est-ce qu'il Layon — devenu plus tard M. Layon de Fromenteau — n'était pas le fils du soldat de la Révolution mort général et baron de l'Empire.

cet odieux souvenir.

Cette révélation fut pour Paul Larcher le motif d'une nouvelle surprise :

— Sa petite-fille! Vous aimez la petite-fille du comte de Pressac? Mais alors... Mme Aïrel?...

— Mme Aïrel est pour moi une amie d'enfance, rien de plus, répondit assez sèchement Gérard.

— Le "grogard" s'excusa d'un ton brusque :

— Ah! pardon. En voyant l'intérêt qu'elle vous porte, je croyais...

— Vous vous trompez Monsieur.

— En tout cas, ce n'était pas vous faire injure, car Mme Aïrel est une bien jolie femme, et charmante.

— Elle est fort bien, fit Gérard avec une politesse glaciale.

— Mais vous lui préférez une petite provinciale, une ingénue sans doute. Des goûts et des couleurs... Et c'est drôle que vous soyez allé choisir une Pressac, qui descend évidemment de l'une des victimes du massacre commandé par Noyal... Quand je dis "c'est drôle", c'est une façon de parler. Au fond, c'est

très embêtant pour vous.

— J'espère, cependant, répliqua le jeune homme avec fermeté, puisque vous m'assurez que mon arrière-grand-père n'était pas le fils...

— Il ne l'était pas, c'est certain, mais on croit qu'il l'était. Et, à moins de fournir une filiation en règle... ce qui est impossible, le vieux Pressac ne vaudra jamais...

— Vous parlez comme M. de Sérigny, dit Gérard, de nouveau déçoué.

— Sérigny! Vous connaissez Sérigny? Ah! le brave homme et le bon rabatteur!

— Oui. Ce terme vous étonne? Sachez donc, jeune homme, que nous autres, historiens, travaillant pour le grand public, nous appelons rabatteurs ces archéologues et historiens de province qui nous fournissent souvent des documents précieux. Ce sont des hommes instruits, laborieux, désintéressés, se contentant, comme récompense de leurs travaux du seul plaisir de s'y livrer, maintenant une vie obscure, la plupart du temps précaire. J'en connais un qui a passé quarante ans à é-

crire l'histoire de son chef-lieu de canton. Il est enchanté parce que l'éditeur — un éditeur de province — en a vendu, trois exemplaires. Ce brave Sérigny est de ces hommes-là. Je vous félicite de le connaître.

Le "grogard" s'était presque attendri. Il changea de ton tout à coup et revint à sa brusquerie coutumière pour demander :

— A propos, Sérigny vous a-t-il parlé de Chasseneuil?

— Chasseneuil?...

Le jeune homme chercha dans ses souvenirs :

— Je me rappelle, en effet, dit-il au bout de quelques instants, avoir entendu M. de Sérigny prononcer devant moi ce nom. Mais à quel sujet? Il m'est impossible de le dire.

— Je vais vous le dire, moi, déclara Paulin Larcher.

Et, ne dédaignant pas, même devant ce jeune homme, de faire étalage de sa science historique, il expliqua complaisamment :

— A l'époque de la Révolution, deux châteaux dépendaient, comme maintenant, de la petite commune vendéenne où eut lieu le massacre commandé par Noyal. L'un de ces châteaux, le

château de Bellefonds, était habité, comme il l'est encore aujourd'hui, par la famille de Pressac; l'autre, le château de Fromenteau, que votre famille possède actuellement, était alors la propriété de la famille de Chasseneuil.

Gérard interrompit :

— Il me semble à présent me rappeler que M. de Sérigny m'a raconté cela.

— Ah! vous voyez! s'écria victorieusement le membre de l'Institut.

Et il ajouta :

— Le contraire m'eût fort étonné, car ces vieux archéologues de province, comme je vous le disais tout à l'heure, en savent autant, sinon plus que nous. C'est pourquoi je vous demandais si Sérigny vous avait parlé des Chasseneuil. Une question, en effet, me préoccupait, que peut-être vous m'expliqueriez : ces Chasseneuil, que sont-ils devenus?

— Peu importe dit Gérard, tout à fait déçu par la tournure que prenait la conversation de l'éminent historien.

— Vous avez tort, jeune homme, répliqua celui-ci. Il importe

La saison se prolonge au Jardin Zoologique

Le Dr Brassard ne le formera pas officiellement cette année. — Les visiteurs sont encore nombreux. — Ils aiment à voir les castors à l'oeuvre. — Plus de 100,000 personnes cette année. — Programme d'hiver.

CAUSERIES DANS LES COLLEGES

Contestation de l'élection de St-David

Les incidents se multiplient toujours dans les annales municipales de St-David de l'Aurore. Une autre contestation d'élection vient d'être prise en Cour de Magistrat par M. de la Paquet qui représente Me Yves Prévet. M. Paquet prétend que MM. Joseph Bérin, Euclide Lemieux et Adolphe Laliberté n'ont pas été régulièrement élus conseillers de la municipalité.

Des moyens de prévenir la diphtérie

Le Dr Martin, médecin municipal, attire l'attention des parents sur l'importance d'immuniser les enfants.

STATISTIQUES

Quarante-trois cas de diphtérie ont été déclarés durant le mois d'octobre dernier au Service municipal d'hygiène d'après les statistiques préparées par M. J.-L. Beaumont, secrétaire du département. En remettant les statistiques au journaliste, ce matin, M. le Dr Martin, médecin municipal, a déclaré: "Vous nous rendriez service en attirant l'attention des parents sur ce point. Il est possible de faire disparaître la diphtérie de notre ville. Les enfants qui ont un médecin de famille devraient se faire immuniser sans tarder contre la diphtérie, et les enfants pauvres peuvent se présenter tous les mardis après-midi, à partir d'une heure et demi, à l'Orphelinat St-Sauveur, et je suis à leur disposition. Un bon nombre d'enfants ont été immunisés depuis l'ouverture des classes, mais il en reste encore qui n'ont pas été immunisés. Il est regrettable de voir que nous avons en main tout ce qu'il faut pour prévenir la diphtérie et que dans bien des familles on ne profite pas de l'anatoxine Ramon. Cette méthode a été éprouvée, et le public devrait nous aider à protéger la santé des enfants de notre ville."

En octobre 1934, sept cas de diphtérie seulement avaient été déclarés. Les autres maladies contagieuses déclarées durant le mois d'octobre sont les suivantes: scarlatine, 86 cas, dont deux décès comparativement à 40 cas durant le mois correspondant de l'année dernière; rougeole, dix cas; varicelle, neuf cas; oreillons, un cas; gale, sept cas; paralysie infantile, un cas; ophtalmie purulente, un cas; et tout 150 cas de maladies contagieuses et de décès.

Dix porteurs de germes diphtériques ont aussi été découverts.

Fermeture de la C. de la Montagne

M. Edouard Hamel, ingénieur en chef de la Cité, a demandé aux journalistes, hier matin, d'aviser les citoyens que la Côte de la Montagne sera fermée pour trois jours à partir d'aujourd'hui, afin d'effectuer les travaux de pavage à proximité du palais d'été. Les automobilistes devront passer par la rue Ste-Famille et la Côte de la Canotière d'ici ce temps.

Au St-Esprit

C'est demain que se termine le bazar du St-Esprit. Les enfants commencent dès ce soir, cependant. Les gagnants d'hier des trois sacs de farine donnés par la Cie Robin-Hood sont: Mlle Cécile Genest, 326 Dorchester, Lucien Boucher, 157, rue Flynn et Mme R. Dicaire, 271, 3e Avenue.

Adoration Perpétuelle

Au Sanctuaire de l'Adoration Perpétuelle, 188, Grande-Allee, l'Heure Sainte solennelle du premier jeudi du mois aura lieu demain, 7 novembre, à 8 heures du soir, les membres Adorateurs y sont tous spécialement invités. Le sermon sera donné par Monsieur l'abbé J. Boutin, et le chant exécuté par la chorale des Enfants de Marie de la paroisse Saint-Fidèle.

Deux grandes fêtes bientôt au Séminaire

Le Séminaire de Québec va célébrer cette année encore, de façon brillante, deux fêtes chères au cœur des écoliers: la Ste-Cécile et la Ste-Catherine.

Une messe et un concert marqueront la célébration de la fête de la patronne des musiciens.

Retour des expéditions géologiques

La dernière des dix expéditions a été terminée et vient de revenir à Québec. — Renseignements très utiles.

POUR LES MINES

La dernière des dix expéditions géologiques, comprenant cinquante géologues et leurs aides, qui ont fait des relevés dans la province, au cours de l'été, a maintenant terminé son travail et elle est revenue en ville, nous apprend M. A.-O. Dufresne, directeur du service provincial des mines.

Les dix expéditions du service des mines sont parties au mois de juin. On communiquera sous peu les renseignements puisés par ces équipes.

Maisons visitées

Les inspecteurs du service municipal d'hygiène ont visité, sur plaintes, durant le mois dernier, 101 maisons puis sont retournés 24 fois dans les dites maisons pour constater si l'on avait tenu compte des recommandations du département d'hygiène.

En plus de ces visites, les inspecteurs, en octobre, ont fait l'inspection de 15 plomberies, de 146 épiceries, de 299 boulangeries, de 74 cafés et restaurants, de 209 états privés, de 15 buanderies chinoises, de six tavernes, etc.

Les mêmes inspecteurs ont confisqué, le mois dernier, 950 livres de viande de cheval, 558 livres d'anguille, et 38 paniers de tomates.

Dans Frontenac

La convention pour le choix d'un candidat du parti de l'Action libérale nationale aura lieu ces jours prochains, pour le comté de Frontenac.

Les délégués auront alors à choisir comme candidat, entre les noms suivants: Xavier Beaudoin, cultivateur de St-Ludger; David Fillion, portillon de Spaulding; J.-W. Gilbert, notaire à St-Evariste; J.-A. Robitaille, marchand, Lac Mégantic; Cyrille Roy, commerçant de Ste-Cécile; Patrice Tardif, cultivateur de St-Méthode d'Adstock.

M. l'abbé J. Trudel

M. l'abbé Joseph Trudel, curé de Rivière Jacques, diocèse de Chatham, est actuellement à Québec, l'hôte pour quelques jours, de M. l'abbé Maurice Tessier, curé de Notre-Dame de la Garde.

M. A. Rainville serait candidat dans Roberval

M. Augustin Rainville serait candidat libéral dans le comté de Roberval.

M. Mitchell F. Hepburn démissionnera en 1936

TORONTO, 5. — (UP) — Le premier ministre Mitchell F. Hepburn, chef du gouvernement de l'Ontario, a annoncé aujourd'hui qu'il démissionnerait comme tel après la session ontarienne de 1935. Il a déclaré que son état de santé le forçait à prendre cette décision.

"Mes deux ennemis, la fatigue et le surmenage, me poursuivent sans relâche, déclara M. Hepburn. Immédiatement après la session de 1935, je devrai aviser l'Assemblée législative de mon intention de démissionner comme premier ministre et d'abandonner la direction du parti libéral en Ontario."

Série de causeries sur l'"Eglise et la femme"

Elle est inaugurée hier après-midi, à St-Dominique, sous les auspices du Cercle des Noellistes de Québec, par le R. P. Antonin Lamarche, O. P. — Le sujet traité hier était: "La femme avant l'Eglise."

Le Révérend Père Antonin Lamarche, O. P., a donné hier après-midi, à la salle paroissiale Saint-Dominique, devant les Noellistes et leurs invitées une conférence de haut intérêt sur "La Femme avant l'Eglise".

Voici un très substantiel résumé de cette première conférence: "L'Eglise et la Femme", c'est-à-dire pour la première fois, Adam avait dit: "Voici l'os de mes os, la chair de ma chair. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse, et ils seront deux dans une seule chair". De cette formule, résultait l'unité de mariage. Or, au contact des peuples voisins, les Hébreux ne tardèrent pas à se corrompre; et à pratiquer la polygamie. D'après la Genèse, c'est un descendant de Cain à la cinquième génération, Lamech, qui rompit le premier avec la monogamie et épousa deux femmes. A sa suite, la polygamie entra si bien dans les mœurs du peuple que les patriarches ne tardèrent pas à la pratiquer. Moïse ne put réprimer ces désordres à cause de la dureté de cœur de ses compatriotes.

Les Juifs ne reconnaissent à la femme qu'une mission: celle de perpétuer la race. De là, la coutume de répudier la femme stérile. Ce n'est qu'assez tard que la Juive obtint pour elle-même le droit de demander le divorce en cas d'adultère de son mari.

2.—La Grecque: Chez les grecs, la femme était reléguée à l'intérieur de la maison, et l'homme passait ses journées sur la place.

(Suite à la page 11, 3e colonne)

Première réunion de la Jeunesse Lib. Nationale

Au Palais Montcalm. — Les orateurs sont, outre le président Wilfrid Dufresne, M. Roland English, candidat dans Gaspé nord, le Dr Philippe Hamel et le notaire Boiteau. — Vaste champ d'action pour la jeunesse.

M. P.-M. ALARIE PRESIDE

L'Association de la Jeunesse Libérale Nationale a tenu sa première assemblée générale hier soir, au Palais Montcalm, sous la présidence de M. P.-M. Alarie.

C'était la première fois que la jeune association réunissait un effectif aussi considérable. Les membres reçurent pour la circonstance la visite de M. le Dr Philippe Hamel, de M. le notaire Emile Boiteau, de M. Roland English, candidat de l'Action Libérale Nationale dans le comté de Gaspé-Nord et de plusieurs autres orateurs.

A la suite du président, M. W. Dufresne prit la parole pour montrer à la jeunesse la nécessité de s'unir dans le but de suppléer à la négligence des gouvernements à l'égard de la jeune génération. Tandis que M. Roland English entretint son auditoire de la campagne qu'il avait entreprise sous le drapeau de l'Action Libérale Nationale dans le comté de Gaspé-Nord.

M. le Dr Philippe Hamel se Français ont pris à cœur.

Publication des travaux à la Faculté de Philosophie

La Faculté de Philosophie de l'Université Laval vient de prendre une importante décision. Elle a, en effet, décidé la publication des travaux de ses professeurs. Ces travaux seront publiés sous le titre "Essais et recherches philosophiques".

Le premier fascicule de cette publication nouvelle (qui paraîtra une couple de fois par année) sera prêt dans quelques jours. Il comprendra les quatre conférences données par M. de Montléon, sur l'Art. Ce fascicule aura une centaine de pages. Les conférences de M. de Montléon ont été fort suivies et très goûtées du public québécois. On apprendra donc avec plaisir leur publication prochaine.

En prenant cette décision, la Faculté de Théologie de l'Université Laval ne fait qu'exécuter un désir du Saint Père lui-même qui dans sa constitution "Deus scientiarum", demande la publication des travaux philosophiques des professeurs des Universités catholiques.

Cette série intitulée "Essais et recherches philosophiques" comprendra des travaux inédits, fouillés et érudits. La publication des travaux des professeurs de la Faculté de Philosophie de l'Université Laval servira en même temps à mieux faire connaître notre grande maison d'enseignement supérieur. Le public canadien-français, celui de Québec en particulier, apprendra donc avec plaisir la nouvelle initiative de notre grande Université.



M. Sam Grégoire, président de la Jeunesse libérale de St-Sauveur, a accepté d'être candidat libéral ouvrier dans St-Sauveur.

Un club de l'A. L. N. à Québec-est

Il sera fondé demain soir. — Réunion à 131 rue Ozanam. — Plusieurs lieutenants de M. Goulin adresseront la parole.

GRANDE ACTIVITE

Demain soir, à 8 heures, on jettera les bases d'un club de jeunesse de l'Action Libérale Nationale pour Québec-Est.

La réunion aura lieu au numéro 131 de la rue Ozanam. Quelques-uns des chefs du mouvement seront présents et adresseront la parole.

Plusieurs jeunes du comté veulent travailler au triomphe du parti de Paul Goulin. Ils ont cru que le meilleur moyen de canaliser les efforts c'est de former les cadres d'un club. Ce sera le deuxième dans notre ville.

La plus grande activité règne dans tous les camps politiques. Libéraux, actionnistes et conservateurs préparent la grande offensive. L'Action Nationale Libérale poursuit sa campagne dans toute la province. Un grand nombre de candidats sont déjà choisis mais ces candidatures ne seront guère connues avant la semaine prochaine, nous dit-on.

La preuve des aveux acceptée par le tribunal

Les aveux faits aux détectives provinciaux par Henri Langevin, le jeune homme qui est actuellement à la barre des accusés en Cour d'Assises, ont été obtenus légalement et peuvent servir de preuve contre lui.

C'est la décision qui a été rendue ce matin par l'honorable juge Pierre Bouffard. Cette décision termine en quelque sorte le procès des aveux fait en l'absence des jurés. La Couronne, qui représente Mire Valmore Bienvenue, fit entendre le député-chef Tremblay et son témoignage termina la preuve de la poursuite en ce qui concerne l'incident des aveux. Mire J.-A. Nadeau ne fit pas de preuve à l'encontre des affirmations des détectives. Et le juge déclara immédiatement les aveux libres et volontaires.

Les jurés ont ensuite été rappelés et les mêmes détectives se sont de nouveau appelés dans la boîte pour raconter dans quelles circonstances les aveux ont été faits.

A l'université

M. Jacques de Montléon, professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université Laval donnera ce soir, à 8 h. 15, en l'amphithéâtre de Médecine, sa quatrième et dernière conférence sur l'Art.

Le public est cordialement invité.

Ligue de citoyens

Une assemblée de la Ligue des Citoyens de Saint-Roch et de Jacques-Cartier aura lieu mercredi soir, à 8 heures, dans le sous-sol de l'église de Saint-Roch. Plusieurs questions importantes seront discutées et on profitera de la réunion pour faire l'élection des officiers.

M. S. Grégoire candidat dans Saint-Sauveur

M. Samuel Grégoire, président de la Jeunesse Libérale de St-Sauveur, a accepté, à la demande de la nombreuse délégation de dimanche soir, de se porter candidat libéral-ouvrier dans la division de St-Sauveur. "Après avoir considéré les besoins de la classe ouvrière, et après avoir mûrement réfléchi", a déclaré M. Grégoire, j'ai considéré qu'il est opportun que la classe ouvrière ait un représentant capable par les temps difficiles que nous traversons de sauvegarder et de maintenir ses intérêts."

Le McLean s'est rendu jusqu'à l'île Nottingham

Parti le 14 juillet, le puissant navire est revenu à Québec en fin de semaine. — Emouvante capture de deux ours blancs. — La captivité leur a été bientôt fatale. — Inspection des phares et des postes.

UNE FRUCTUEUSE EXPEDITION

Le "N.-B. McLean", brise-glace du gouvernement, est revenu vendredi soir dernier de son expédition annuelle à la Baie d'Hudson. Chaque année, le vaisseau du gouvernement va ainsi dans le nord de la province de Québec faire l'inspection des phares et des postes télégraphiques.

Cette année, au cours de leur voyage, les officiers et quelques membres de l'équipage ont capturé deux ours polaires, qui malheureusement sont morts en cours de route. Les membres de l'équipage ont aussi fait l'acquisition d'une trentaine de chiens dont ils feront cadeau à leur amis.

UNE ENQUETE

Le voyage dans son ensemble fut très intéressant, mais dénué d'incidents.

L'expédition était conduite par le Capt. W.-J. Balcom, assisté de M. Mickles Cox, S.-V. Rodda et J.-G. Jeffrey, respectivement premier, second et troisième officier du bord.

Le "N.-B. McLean", quitta le port de Québec, le 14 juillet. Dès la quatrième journée, le navire, au sortir du Détroit de Belle-Isle, rencontra des banquises qui descendaient vers l'océan. L'expédition monta vers le nord, le long du Labrador. A mesure que le navire gagnait vers le nord, les champs de glaces se faisaient plus vastes et plus durs. C'est ainsi qu'en face de l'île Révolution, l'expédition dut attendre trois jours avant de pouvoir mettre pied à terre. C'est le 23 juillet que le navire s'arrêta pour la première fois devant ce poste télégraphique.

De là, le navire fut dirigé vers le Cap Hopes Advance, un autre poste télégraphique, puis l'expédition s'engagea dans le Détroit d'Hudson qu'elle remonta jusqu'à l'île Nottingham, le troisième poste télégraphique qu'elle avait à visiter.

L'expédition fut ensuite dirigée vers le sud dans la région de l'île Digges. Un groupe d'arpenteurs qui étaient à bord du "McLean" furent laissés à terre pour faire des relevés géographiques à cet endroit. Ils ont constaté que les lacs de cette région étaient situés à 8 milles plus à l'est que sur les cartes déjà émises par le gouvernement en ce qui concerne ce coin de la Baie d'Hudson.

Les autres membres de l'équipage ont navigué pendant plus d'un mois entre l'île Révolution et l'île Nottingham. Ce dernier endroit, situé au sud de Fox Channel, fut le point le plus éloigné de tout le voyage.

C'est en arrivant à l'île Révolution, un matin du mois d'août, que quelques membres de l'équipage virent trois ours polaires sur une banquette. Les officiers décidèrent de les capturer pour les rapporter à Québec et enrichir la collection du Jardin Zoologique de Charlesbourg.

C'est le Capt. Mickles Cox, premier officier du bord, qui réussit à les capturer.

Nomination de M. H. Laureys

C'est M. Henri Laureys, principal de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, qui remplace M. Augustin Frigon à la direction de l'enseignement technique dans la Province. M. Frigon a été nommé, on le sait, à la présidence de la Commission de l'électricité.

M. Laureys est bien connu dans notre Province.

M. E. Marquis candidat dans Québec-est?

Il semble maintenant certain que M. Oscar Drouin, C.R., M.P.P., aura M. Eugène Marquis substitué au procureur général, comme adversaire dans la présente campagne. On a fait circuler des rumeurs en faveur de M. Marquis et on nous assure qu'elles ont été signées par de nombreuses personnes.

M. Eugène Marquis n'est pas, toutefois, le seul qui aspire à devenir candidat ministériel dans Québec-Est. Il y a également M. Gaston Enouf, avocat, et M. Rodolphe Létourneau, avocat, fils de M. Louis Létourneau, membre du Conseil législatif et ancien député du comté. M. Létourneau recevra une délégation ce soir, à 8 heures, à l'édifice Guilleminet, 39, rue de la Couronne.

Quoi qu'il en soit, M. Marquis paraît bien décidé de se présenter dans Québec-Est.

M. Eugène Marquis est substitué au procureur général à Québec. On se rappelle qu'il était le candidat officiel du gouvernement dans l'élection partielle qui porta au pouvoir M. Pierre Gagnon, député actuel de Kamouraska.

Importantes suggestions du Coroner

Les chasseurs, dit-il, devraient porter un costume aux couleurs voyantes et se munir d'une lunette d'approche.

UNE ENQUETE

M. le Dr Jules Vallée, coronar du district de Québec, a présidé hier après-midi, à St-Romuald, une enquête à la suite d'une tragédie de chasse qui a coûté la vie à M. Edouard Cadorette. Ce dernier a reçu une balle dans la dos, balle tirée par M. Robert Martineau. Le jury du coronar a rendu un verdict de mort accidentelle.

A la suite du verdict, le coronar Vallée s'est adressé aux gens qui assistaient à l'enquête, dans une salle de la Morgue Marcoux, et a fait plusieurs suggestions à propos de la saison de chasse. Il a suggéré l'usage d'un costume uniforme aux couleurs voyantes pour tout chasseur, et l'emploi de lunettes d'approche afin de vérifier si l'on est en face d'un homme ou d'un gibier.

M. le Dr Marois a fait l'autopsie sur le corps de la victime et a découvert que la balle avait causé une hémorragie et la rupture d'un poulmon.

Le jury du coronar dans cette enquête se composait de MM. Jos. Demontigny, Philippe Marcoux, Fortunat Genest, Charles Martel, R. Bileaud et H. Boucher.

Mort de Mme Chs-A. Vallée

MONTREAL, 5. — Ce matin est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Charles A. Vallée, née Marcotte (Marie-Zola), veuve de feu le Gouverneur Vallée, de la Prison de Montréal. Mme Vallée, née à Québec, était bien connue dans les milieux montréalais, où son mari joua un rôle important.

Mme Vallée est morte chez sa fille, Mme Alderie Laurendeau, à St-Gabriel de Brandon. Elle laisse dans le deuil ses fils, Lucien-Charles, Casault et Emile-E. Vallée, du Crédit Foncier; ses filles, Mme Marie-Antoinette Bourcier, Berthe Vallée, Mme Alderie Laurendeau, épouse du Dr Laurendeau, de St-Gabriel.

Les funérailles auront lieu à Montréal.

Deux ans de pénitencier

M. le juge Laetare Roy a rendu la sentence de Treflé Morency, ce matin, en Cour des Sessions. Morency avait plaidé coupable à l'accusation d'avoir fabriqué un chèque de \$350, au nom de sa femme et de s'en être servi pour obtenir de l'argent de la banque.

"Je vous condamne à 15 mois de prison", dit le juge.

"Pourriez-vous me demander une faveur, M. le juge?" dit l'accusé.

"Allez-y."

"Si ça ne vous fait pas de différence, je préférerais être condamné au pénitencier."

"A votre guise. Vous êtes condamné à 2 ans de pénitencier."

A l'Anc.-Lorette

La paroisse de l'Ancienne Lorette compte actuellement 302 familles formant une population totale de 3,050 âmes. Les communions sont au nombre de 2,450 et il y a 235 cultivateurs.

M. W. Savard candidat dans Québec-comté?

Les conservateurs du comté de Québec se choisissent un candidat vendredi soir, à Loretteville. La convention sera tenue à la salle Montcalm. Tout indique que M. Wilfrid Savard, maire de Saint-Amable, sera choisi candidat conservateur.

Pour changer de couleur disons que M. Arthur Drolet, ancien échoué, veut se présenter comme candidat ministériel dans Saint-Sauveur, contre M. Pierre Bertrand. M. Drolet aurait même reçu une délégation et il aurait accepté.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique Directeur Jules DORION

MARDI, 5 NOVEMBRE 1935

Occasion manquée

Le Canada est-il un pays bilingue ?

Le nouveau gouvernement fédéral vient de manquer une excellente occasion d'affirmer son respect de l'esprit du pacte confédératif et de manifester ses bonnes dispositions à l'égard de la minorité canadienne-française.

Où le bilinguisme canadien pouvait s'affirmer.

Lors de l'assomblée du Gouverneur-général, samedi soir dernier, l'hon. Premier Ministre pouvait afficher son bilinguisme et les officiers de son ministère auraient dû publier en anglais et en français le programme de la réception.

Notre nouvelliste le notait hier, dans son compte rendu : "tous les invités avaient en mains un programme officiel d'une magnifique toilette typographique. Ce livret dont les feuillets étaient reliés par un ruban rouge, avait cependant un défaut remarquable par plusieurs : il était imprimé en anglais seulement et ce texte anglais faisait face à une page blanche, celle où aurait dû figurer le texte français".

L'hon. King pouvait corriger cet... oubli en parlant en anglais et en français. Hélas ! il s'en est abstenu. Quand le chef du parti libéral vint à Québec pour inaugurer sa campagne électorale, les québécois furent heureux de l'entendre solliciter leur appui dans leur langue. Les malins pouvaient alors prétendre que c'était de bonne guerre. Si M. King eût parlé en français samedi soir, nul n'aurait pu lui reprocher de vouloir faire du capital politique. On se serait même réjoui de noter la profondeur de ses bonnes dispositions.

Lord Tweedsmuir sait parler français et... quand le parler.

L'hon. King a-t-il craint de blesser notre nouveau Gouverneur-général ? Lord Tweedsmuir a prouvé qu'il sait parler français et quand le parler. Si, contrairement à l'hon. Bennett, aux mémorables fêtes de Jacques-Cartier, l'hon. King avait souhaité la bienvenue au Gouverneur dans les deux langues officielles du pays, Son Excellence aurait certainement répondu dans les deux langues comme il l'a fait en réponse à l'hon. Taschereau et à S. H. le Maire Grégoire.

Quand cessera-t-on de croire en haut lieu, que le bilinguisme est de mise ou de rigueur dans la seule réserve du Québec ?

Le Canada est-il ou n'est-il pas pays bilingue ? MacDonald et tous les Pères de la Confédération ont pourtant reconnu que "l'usage de la langue française forme l'un des principes sur lesquels est basée la Confédération".

La lettre et l'esprit de la constitution.

Et que dit l'article 133 de la constitution ?

"Que dans les Chambres du Parlement du Canada et les Chambres de la Législature de Québec, l'usage de la langue française sera facultatif, mais dans les archives, procès-verbaux, et journaux respectifs de cette Chambre, l'usage sera obligatoire, ainsi que devant les tribunaux du Canada et de Québec; et que les actes du Parlement du Canada et de la Législature de Québec devront être imprimés et publiés dans les deux langues".

Pouvons-nous conclure de là que les formules de l'assomblée devraient être bilingues ? Nous ne le croyons pas. Nous concluons cependant que pour être dans l'esprit de la constitution canadienne le programme et les discours de l'hon. King auraient dû être bilingues.

Ce n'est pas pour le vain plaisir d'ennuyer les nouveaux gouvernants du pays que nous soulignons cette lacune au programme des brillantes cérémonies qui viennent de se dérouler. Ce que nous reprochions amèrement à l'hon. Bennett et à ses collègues, nous le reprochions à l'hon. King et à ses collègues.

Quelques circonstances atténuantes.

Certes, il faut tenir compte des circonstances. Nous voulons bien admettre que le gouvernement libéral n'est entré en fonctions que tout récemment, qu'il n'a pas eu le temps de surveiller les employés subalternes chargés de préparer ce programme de réception. Nous espérons qu'à l'avenir on fera mieux.

Qu'on reconnaisse donc une fois pour toutes et sans réticence que le Canada est un pays bilingue. Il n'y a que les fanatiques orangistes qui en seront offusqués. Les anglais à l'esprit large seront heureux de constater que les autorités du pays traitent la minorité française avec autant d'égards que les Canadiens-français traitent la minorité anglaise dans la province de Québec.

En parlant correctement le français et en disant ce qu'il a dit sur la race française, Lord Tweedsmuir a donné une bonne leçon de délicatesse, de bienveillance et de justice à tous les Canadiens. Puisse-t-il avoir des imitateurs !

Louis-Philippe ROY

Petites Notes

Bien dit.

Nous recevons la lettre suivante :

Gentlemen,

I read the other day in your newspaper that M. X., French mayor in a country where French is an official language, had sent an English telegram to a government official who should not be unilingual.

Father Groulx's book, O-RIENTATION, was not meant for mayors; but I would suggest that you mail him a free copy at once.

Il ne doit pas être nécessaire de traduire.

Tant de leçons de patriotisme nous ont été données en français et n'ont servi à rien qu'il est intéressant de lire une telle protestation rédigée en langue anglaise.

Si le français perd sans cesse de l'importance dans nos relations commerciales et sociales, ce n'est pas aux Anglais et aux Américains qu'il faut s'en prendre, mais à nous-mêmes.

Snobisme, légèreté et pusillanimité nous ont valu partout la plus humiliante des reculades.

Quand cela cessera-t-il ? Lorsque la race canadienne-française aura décidé d'être maîtresse chez elle et de se conduire en conséquence.

E. L.

Une conférence.

Jeudi soir, au Palais Montcalm, sous les auspices de la Conférence Laval de la Société St-Vincent de Paul, le Rév. Frère Marie-Victorin, des Ecoles chrétiennes, donnera une causerie.

Il décrira ses impressions de Bavière et transportera par la pensée ses auditeurs à Oberammergau, à Munich et à Nuremberg. Ce sont là des villes dont il peut être utile et intéressant de connaître l'histoire et la vie.

Le conférencier est l'un de nos Canadiens français les plus éminents par sa science, ses œuvres et son talent d'exposition.

La conférence Laval est formée d'étudiants qui veulent s'initier à la pratique de la charité en même temps qu'à la science et à la pratique d'une profession libérale. A ce titre, ils méritent l'encouragement de tous nos concitoyens.

Sujet intéressant, conférencier distingué, organisateurs sympathiques, que faut-il de plus pour amener les Québécois à envahir paisiblement — le Palais Montcalm, jeudi prochain ?

E. L.

Croyez-le ou non !

Un confrère parisien "Lu" prétend avoir consulté les procès-verbaux officiels de la Société des Nations relatifs à la séance au cours de laquelle fut examinée la demande d'admission formulée par l'Ethiopie.

Et qu'est-ce qu'il y a... lu ? Que la demande éthiopienne était soutenue par l'Italie. Le comte Bonin-Lougaré, délégué italien, présentait l'Abyssinie comme un pays dont les titres de noblesse sont incontestables. Refutant les accusations portées contre l'Ethiopie, il proclama que l'esclavage y était formellement interdit. Il conclut que ce noble Etat "est appelé à devenir, au centre de l'Afrique, un pionnier actif et efficace de la civilisation".

Et parmi les nations qui s'opposaient à l'admission de l'Ethiopie dans la Société des Nations, notre confrère relève le nom de l'Angleterre ! Les délégués de l'Empire britannique parlaient de l'état arriéré de la civilisation abyssine.

Que les temps sont changés. Aujourd'hui, c'est l'Italie qui dénonce le manque de civilisation des abyssins pendant que l'Angleterre soutient l'autre thèse. Quelle comédie !

L.-P. R.

La Revue du Droit

Sommaire du numéro d'octobre 1935.

On lira d'abord, dans ce numéro, une étude de M. Fernand Choquette, avocat au Barreau de Québec, sur la preuve par ouï-dire.

La Revue publie ensuite le texte de discours prononcé à l'ouverture des audiences, le 10 septembre, par M. J.-P.-A. Gravel, Bâtonnier du Barreau de Québec, sur l'avenir du Barreau.

La suite du Cour de droit civil de feu sir L.-A. Jetté porte sur la

A propos de "télégraphes"

La conscience publique n'est pas satisfaite.

Nous recevons la lettre suivante :

Québec, le 31 octobre, 1935.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu vos notes publiées dans l'"Action Catholique" au sujet de l'arrestation faite le jour du scrutin fédéral, de huit "télégraphes".

Je désirerais savoir si ces personnes sont actuellement en liberté provisoire, car, selon toute probabilité, ces mêmes personnes seront utilisées pour les mêmes fins à l'occasion des élections provinciales, et si elles sont arrêtées de nouveau pour le même délit, quel sera alors la procédure judiciaire en pareil cas ?

Votre tout dévoué,
Ernest MOREAU,
N. D. L. R.

Trois mots de réponse à M. Moreau.

D'abord, nous devons dire que les criminels arrêtés pour "télégraphes" ne sont pas en liberté provisoire, mais en liberté tout court. Ils ont été relâchés sans compensation.

Secondement, leur impunité d'hier les encourage à récidiver sans crainte durant les élections provinciales. On peut donc être

certain que les "télégraphes" apporteront le couronnement de la présente campagne.

Troisièmement, nous nous demandons avec inquiétude comment mettre fin au scandale des "télégraphes". Pour notre part, nous avons prévenu les autorités avant le vote, et nous les avons prévenues le jour même du vote, avant de connaître l'issue de la lutte. Le lendemain du vote et les jours suivants, nous les avons suppliées plusieurs fois de faire respecter les sanctions de la loi électorale en punissant les "télégraphes". Le public — les lettres reçues en font foi — approuvait notre insistance à exiger ainsi le respect d'une loi importante comme celle des élections.

Nous croyons donc avoir fait notre part pour assurer l'honnêteté des élections sur ce point et de l'avoir faite sans parti pris, puis-que notre campagne, s'est amorcée et s'est poursuivie au moment où nous ignorions complètement le résultat éventuel des élections.

Cependant, les personnes coupables du crime de "télégraphes" restent impunit. On reste sourd à cet appel de la conscience publique.

Que faire maintenant ?

Je vous le demande moi-même.

E. L.

Une lettre de Mgr Julien

Kacebere Mission,
P. O. Fort Manning,
Nyasaland, 18-8-35.

Monsieur le secrétaire,
Bureau des Missions,
Grand Séminaire de Québec
(Canada).

Bien cher ami,

Ce serait tenter la Providence que de ne pas saisir avec empressement et reconnaissance la main charitable que vous offrez au missionnaire compatriote pour l'aider à défricher le coin de vigne confié à ses soins et à lui faire produire des fruits plus abondants.

Votre lettre du quinze juin dernier s'adresse aux simples missionnaires, je suis certain cependant que votre charité ne refuse pas d'étendre sa bienveillance à un pauvre petit Vicaire Apostolique, pour l'aider à porter la trop lourde charge qu'il y a à quelques milles de notre Saint Père le Pape à daigner déposer sur ses faibles épaules.

Les soucis de toutes sortes, en effet, sont le partage du Vicaire Apostolique de la brousse. Dans certains postes, les missionnaires se butent à l'apathie, parfois à l'opposition de la population pour tout ce qui touche à la religion.

Le cœur du Pasteur ne peut que souffrir de voir les efforts de ses généraux missionnaires compensés par si peu de consolations. Qu'il voudrait pouvoir faire des miracles pour amollir ces cœurs de pierre. Ce miracle, vous pouvez nous aider à l'obtenir par les prières, sacrifices, supplications que vous adresserez au Ciel et qui en feront descendre la rosée céleste qui fera enfin produire des fruits de salut à cette terre jusqu'ici plus ou moins stérile.

Mais au Nyassa, il n'y a pas, heureusement, que de la terre ingrat... Au contraire, dans plusieurs endroits, le crève-cœur des missionnaires et de leur évêque est de voir les populations en bloc s'offrir à nous et de ne pouvoir répondre à leurs désirs faute de ressources.

Un personnel plus nombreux, il est vrai, serait grandement à désirer pour multiplier les postes, et là encore vous pouvez nous aider à obtenir des ouvriers du Maître de la Moisson. Mais si, au moins, on pouvait suppléer au manque de missionnaires en donnant des catéchistes à ces âmes de bonne volonté qui demandent à être instruites pour devenir enfants du Bon Dieu et de notre Mère, la Sainte Eglise.

Nous avons déjà 530 de ces précieux auxiliaires, mais il faudrait en doubler le nombre. Dans tous les postes que je visite, c'est le même refrain que j'entends : "Monsieur, nous avons engagé jusqu'à notre dernier sou, et encore une cinquantaine de nouveaux villages nous appellent; ne pouvez-vous nous aider ?" "Depuis vingt mois, nous avons occupé vingt-cinq nouveaux villages, impossible avec nos moyens de faire davantage, n'avez-vous pas quelques dollars à nous passer, on attend que ces malheureux billets pour porter la Bonne Nouvelle à d'autres milliers d'âmes qui nous invitent". "Monsieur, le

renoncement aux successions. Me Léon Pelland, Directeur de la Revue, a signé la Chronique mensuelle de Jurisprudence. Le numéro se termine par un Tableau des admissions au Barreau de 1905 à 1935, préparé par M. Marchal Nantel, Bibliothécaire du Barreau de Montréal, et par une Revue des Revues.

On s'abonne moyennant la somme de \$6.00 par année, en s'adressant à : "La Revue du Droit", 59, rue Saint-Joseph, Québec.



MM. les Candidats.

La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada prend cette année, à l'occasion des élections provinciales, une initiative nouvelle. Elle fera parvenir, sous peu, aux candidats des divers partis qui brigueront les suffrages un questionnaire politique dont voici la teneur :

M. le candidat.

La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc., au nom de ses 38,000 membres, vous soumet le questionnaire suivant, vous prie d'en prendre connaissance et d'avoir l'obligeance de retourner cette copie, dûment signée, à M.

1—Etes-vous en faveur de la loi relative à l'extension des conventions collectives de travail ? Réponse

2—Etes-vous en faveur de l'application de la loi relative à l'extension des conventions collectives de travail dans toute industrie et tout commerce, du moment que l'organisation professionnelle est suffisante, suivant les dispositions de la loi, pour en arriver à la signature de conventions collectives ? Réponse

3—Etes-vous disposé à approuver toute législation tendant à faire obtenir un statut légal aux diverses professions qui ne jouissent pas encore d'un tel statut ? Réponse

4—Etes-vous en faveur de la création, en cette province, d'un Conseil Supérieur du Travail ? Réponse

Signature d'un candidat.

Les candidats sont évidemment libres de répondre ou non à ce questionnaire. La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada pourra cependant, en recevant les réponses, juger de l'état d'esprit de certains candidats à l'égard de la classe ouvrière.

Certains nous diront : Tous les candidats vont signer le questionnaire, du moins ceux des centres où vos membres sont nombreux, ne serait-ce que pour attirer la sympathie de ces derniers. Il se peut qu'il en soit ainsi, mais nous aurons tout de même un écrit que nous pourrions utiliser auprès des élus, après le jour du scrutin.

On ajoutera peut-être : Et que feront vos membres si les candidats des divers partis, dans un comté, signent ce questionnaire ? Ils feront ce que bon leur semblera, le questionnaire n'ayant pas pour but d'entraver la liberté de nos membres de voter pour le candidat qui leur paraîtra le mieux qualifié.

Puis on sera tenté de nous dire : Lorsque l'élection sera terminée, plusieurs députés s'empresseront sans doute d'oublier qu'ils ont signé votre questionnaire. Que ferez-vous alors ? Il n'y aura rien à faire jusqu'à l'élection suivante. Mais nous ne sommes pas pressés, et la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada aura augmenté son influence sensiblement, on peut en être sûr, en 1939 et en 1940.

Une dernière objection. Ferez-vous parvenir une copie de votre questionnaire à tous les candidats, même à ceux qui ont déjà appuyé ouvertement vos demandes à la Législature provinciale, même à l'hon. M. Arcand qui a donné son nom à la loi relative à l'extension des conventions collectives de travail ? Le cas a été prévu, et une ligne de conduite a été tracée à ce sujet par l'Exécutif de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, qui a siégé à Québec en fin de semaine.

Gérard PICARD.

Conseil Général.

Ce soir à huit heures, au Secrétariat des Syndicats Catholiques, aura lieu la réunion régulière du Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec.

Dernière mission

OTTAWA, 5. — L'honorable M. G. Howard Ferguson, ancien haut commissaire du Canada à Londres, maintenant remplacé par l'honorable M. Vincent Massey, représentera le Canada aux cérémonies du jour de l'Armistice dans la capitale de l'Empire, à la demande expresse du premier ministre Mackenzie King et il déposera une couronne de fleurs au pied du cenotaphe de Whitehall, au nom du gouvernement canadien, vu que M. Massey ne sera pas encore rendu à Londres pour cette circonstance.

Racisme et christianisme

D'une part, une Eglise qui s'offre à toute la famille humaine et propose à tous le salut.

D'autre part, une race qui, dans cette famille, s'isole, se barricade, se targue d'exercer un impérialisme, et veut une religion qui soit vrament à elle, qui émane d'elle, qui achève de l'exister au-dessus du reste des humains.

D'une part, le christianisme universel; d'autre part, le germanisme nordique.

Voilà le conflit philosophique qui donne aux luttes religieuses d'outre-Rhin un aspect tout nouveau. La solution ne peut être d'ordre diplomatique : entre deux conceptions du fait religieux aussi radicalement distinctes, aucune "combinaison" ne saurait rétablir un simulacre d'harmonie.

Dès la fin du dix-neuvième siècle, Houston Chamberlain avait écrit : "Le plus grand danger qui menace l'avenir de l'Allemagne réside dans le manque d'une religion véritablement jaillie de sa nature propre, d'une religion qui en soit le reflet." Ce prophète du pan-germanisme, en traçant cette ligne, jetait le germe de la crise actuelle. Une religion qui n'est pas proprement allemande apparaît incompatible avec les susceptibilités et les exigences du vouloir-vivre germanique.

Suspecte est une telle religion, par son origine orientale, et par le souci qu'elle a de se rattacher à l'Ancien Testament. Aux heures où M. Alfred Rosenberg proclame le dégoût des "Européens de bons sens" pour une telle filiation, il lui arrive de prétendre que l'idée d'un lien entre les deux Testaments n'est qu'une "opinion privée". Mais en face de lui les évêques, s'inspirant de l'esprit de générosité des liturgies, qui parlent de la "dignité israélite", redit que le Christ appartient au peuple d'Israël, — à ce peuple répudié désormais indigne de donner des citoyens à la nation allemande, d'indigne, aussi, d'enrichir la spiritualité allemande.

Maximes chrétiennes, esprit chrétien, nuisent à la santé de l'Etat : "La mythologie de la Rédemption, professe M. Rosenberg, ne peut convenir à des hommes qui ont des nerfs solides, une descendance vigoureuse, qui sentent la vie comme un devoir joyeux." Rome, d'après lui, a besoin, pour le triomphe de ses ambitions, d'une majorité d'existences ruinées dans leur corps et dans leur âme.

Ce n'est pas un policier zélé, ou un magistrat épris d'avancement, qui libelle ces considérations; ils ont été rédigés par la Cour de cassation prussienne. Il suffirait de les appliquer, en chaque tribunal, pour condamner les organisations confessionnelles comme des éléments de dissolution du corps social. La protection éventuelle de la "race" contre toute tentative de l'idée chrétienne pour sortir du sanctuaire est définitivement assurée.

Georges GOYAU,
de l'Académie française,
"Le Figaro".

La question des réformes est étudiée.

(Suite de la 1ère page)
la séparation des pouvoirs et fonctions des autorités administratives et des autorités judiciaires.

D'autre part, sur le plan pragmatique, il n'est pas douteux que l'existence d'une juridiction administrative est favorable aux justiciables à qui elle a donné des garanties et des satisfactions qu'ils n'auraient jamais trouvées auprès d'une juridiction de droit commun. Il ne faut pas oublier que le Conseil d'Etat a pu, grâce à sa position dans la hiérarchie, ouvrir largement le recours pour excès de pouvoir contre les décisions des administrateurs comme aussi reconnaître et définir avec souplesse la responsabilité des administrations, toujours enclines à exciper du fait du prince.

REFORME DES TRIBUNAUX

M. Riquior, ancien bâtonnier du barreau de Pau, qui parla ensuite, se montra fort sévère pour les mesures prises par M. Poincaré, en 1926, lorsqu'il supprima un grand nombre de tribunaux, et plus sévère encore pour M. Chéron qui, on le sait, rétablit, par décret, la plupart des tribunaux supprimés. Cette double réforme a été faite avec une méconnaissance absolue des situations de fait, des intérêts justiciables, avec un complet mépris d'autres intérêts, très respectables. D'une façon plus générale, M. Riquior s'éleva contre toute réforme de l'organisation judiciaire qui s'inspirât d'abord de préoccupations d'économies, d'autant que l'expérience a prouvé que bien des économies escomptées par M. Poincaré n'ont pas pu être obtenues.

Le rapporteur conclut ainsi : Une réorganisation judiciaire s'impose en France; elle doit être faite avec une grande prudence et respecter les intérêts en jeu; il faut éviter les juges uniques; les audiences de la Cour doivent être maintenues à cinq magistrats; la réforme devra s'inspirer du souci d'une meilleure administration de la justice et non de celui de faire des économies.

LA LEON DES SCANDALES

A la grande assemblée du soir, M. Robert Schuman, avocat à la Cour de Metz et député de la Moselle, traita le sujet suivant : "La leçon des scandales et la réforme judiciaire".

Les juristes catholiques, comme Français et comme chrétiens, ont profondément souffert de voir leur pays envahi par un flot affreux d'immoralité, de voir chez beaucoup fléchir la confiance dans la possibilité d'un redressement assez général pour réduire la hideuse gangrène qui envahissait chez nous le corps social. Ils ont cherché les remèdes au mal, parmi ceux-ci, il lui est apparu que la réforme judiciaire pouvait être pleine d'efficacité. Cette réforme devra tendre, en particulier,

à supprimer le scandale de ces intolérables lenteurs qui font qu'une affaire Oustric et qu'une affaire Stavisky ne sont pas encore jugées. Elle devra réagir aussi contre l'inadmissible violation du secret de l'instruction. Elle devra s'opposer surtout aux odieuses ingérences de la politique dans le domaine judiciaire. Il faudra donner aux magistrats un statut qui les défende contre d'humaines faiblesses. Il faudra examiner la question des incompatibilités parlementaires. Mais on n'aura rien fait de vraiment utile, ajoute l'orateur, tant qu'on n'aura pas révalorisé la conscience des individus et des collectivités". Le premier devoir des catholiques dans tous les domaines est de travailler à restaurer les forces spirituelles, à rendre au pays le sens de l'idéal, du juste et du vrai. Voilà, en dernière analyse (la leçon des scandales) devra tendre, en particulier,

DURANT LA CAMPAGNE PROVINCIALE COMME DURANT LES ELECTIONS FEDERALES,

Rappelons-nous la lettre de Son Eminence sur le thème électoral.

LA Vie Sociale

Le Très Honorable juge-en-chef de la Cour d'Appel, Sir Lyma-P. Duff, et Lady Duff sont retournés à Ottawa après avoir passé la fin de semaine à Québec.

Les honorables juges W.-L. Bond, J.-C. Walsh et J.-L. Saint-Jacques, de Montréal, sont à Québec pour la session de la Cour d'Appel.

M. et madame Edouard Montpetit sont attendus d'Europe mercredi, à bord de l'Empress of Britain.

Madame Philippe Roy, épouse du ministre du Canada à Paris, est partie pour Montréal après avoir passé quelques jours chez sa fille, madame Carl Falkenberg.

M. le docteur Clovis Roy, de Cap-Chat, comté de Gaspé-Nord est de passage à Québec.

Mademoiselle Gaby Pinault recevra, jeudi prochain, à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Casgrain dont le mariage sera béni le 14 novembre prochain.

Mademoiselle Rénée Fiset, de Rimouski, est actuellement à Québec, l'invitée de M. et madame J.-W. Burstall.

Mademoiselle Florence Grenon est de retour de Montréal.

M. Louis Morin, C.R., de St-Joeeph de Beauce, était de passage à Québec, hier.

Mademoiselle Eveline Morissette, de Montréal, est actuellement en notre ville, l'invitée de madame S.-P. Dugal.

Madame S.-P. Dugal a reçu, à l'heure du thé, mercredi dernier, l'occasion du mariage de sa fille.

Le thé à sa perfection

THE "SALABA"

Saint-Roch

MARIAGES. — Les promesses de mariage suivantes ont été publiées au prône de dimanche: Entre Joseph-Louis-Henri Laplante, et Marie-Laure Desautels; Entre Joseph Fortier, et Marie-Marthe Langlois; Entre William Lévesque, et Alice Desautels; Entre Joseph Fortier, et Marie-Marthe Langlois.

PROFANATION DE LA FOI. — C'est cette semaine que les zélotes de la propagation de la Foi visiteront les foyers, afin de permettre à chacun de faire son aumône pour cette œuvre de primordiale importance.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

Saint-Sauveur

LE QUATUOR LAURENTIN. — Mardi, le 12 novembre prochain, le Quatuor Laurentin donnera un beau concert dans la salle du Couvent de St-Sauveur, 83 Avenue des Oblats, au profit de la belle œuvre des vocations sacerdotales.

Cette soirée commencera après l'exercice de la retraite des billets au vendredi 30, sous les églises sont tous réservés. Le plan de la soirée sera déposé mercredi, le 6 novembre, chez M. J. W. Cantin, marchand de meubles, 440, St-Joseph. Ne manquez pas l'occasion d'entendre du beau chant tout en encourageant la belle œuvre des vocations.

CHEMIN DE LA CROIX. — Demain soir, à 7 h. 30, à la chapelle de Lourdes, aura lieu le Chemin de la Croix, à l'occasion du mois des Morts.

POUR LES PAUVRES. — Les membres de la Conférence St-François-Xavier organisent une partie de cartes qui aura lieu lundi, le 11 novembre, après l'exercice de la retraite dans le sous-sol de la chapelle Notre-Dame de Lourdes.

Les billets se vendent 25 sous et les profits de ce eucharistie serviront à aider les membres de cette conférence à soutenir leurs pauvres.

GRANDS MESSSES. — Demain, à 5 h. 30, pour les âmes amonées du tronc 6 h. 15. Pour Dime Vve Ernest A. Venner; à 7 h. 30, pour l'âme de madame Edouard Turcotte; à 8 h. 30, pour l'âme de madame Alphonse Breton.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

GRANDS MESSSES. — Les grands messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 6 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 7 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal; A 8 h. 30, pour l'âme de M. Jean-Jules Chantal.

vent l'œuvre que maintenant nous connaissons mieux par les confidences mêmes de leurs disciples: Quelle gratitude ne leur devons-nous pas, à ces éducateurs que rien ne lasse, auxquels, en dernière analyse, ce concours a dû son succès.

Mgr Beaudin écrit encore: "Nous nous gardons d'oublier ces étudiants et ces étudiantes, d'origine anglaise ou irlandaise, qui, bravement, ont affronté la difficulté d'écrire dans notre langue et qui en ont triomphé. Eux aussi, ils ont compris nos intentions. Nous ne vantons point une culture au détriment d'une autre, nous n'établisons point entre l'esprit français et l'esprit anglais une comparaison désobligeante pour ce dernier; nous demandons simplement aux descendants des familles françaises de ne point laisser se gâter ou se perdre les trésors intellectuels et moraux qu'ils ont reçus du passé glorieux. Rien là d'ailleurs, qui les empêche d'étudier l'anglais. Bien au contraire, le bilinguisme, intelligemment pratiqué, est une richesse. Quelqu'un de nos lauréats, d'origine anglaise, l'a dit et nous avons souligné au passage son précieux témoignage.

"Au demeurant, si le nombre des habitants de culture anglaise connaissait bien le français augmenté, en Nouvelle-Ecosse ou dans quelque autre province canadienne, ce sera tout gain pour l'ensemble de la population, dont les divers éléments, se comprenant mieux, auront plus de chances de s'entendre. Et l'on voudrait bien se dire que cet aspect social du problème qui nous occupe n'est ni sans valeur, ni sans intérêt.

"Il n'en reste pas moins nécessaire de veiller à la pureté de la langue française et de l'empêcher de se faire de tournures de phrases ou d'expressions empruntées à l'anglais. S'il en était autrement, le résultat serait désastreux."

Les Amitiés Catholiques Françaises donnent enfin la liste des médailles et prix décernés à ceux qui ont pris part à ce concours. Voici cette liste:

NOUVELLE-ECOSSE. — 1. — Université D'Halifax. — Blanche Beaghey, Médaille d'argent de l'Alliance Française de Paris. 2. — Collège du Mont St-Vincent, Halifax. — Francis de Billy, Médaille d'argent de l'Alliance Française d'Halifax; Elodie Pamela Noël et Fabienne Dubé, prix 3. — Couvent du Sacre-Coeur d'Halifax. — Rita Egan, Médaille de l'Alliance Française de Paris; Marjorie Sabean et Dorinda Affleck, prix 4. — Université St-François-Xavier, Antigonish. — Léon-Patrice Chasson, Médaille de l'Alliance Française d'Halifax; Charles Levesque et Chaïker Abbas, prix; Edouard-Vincent Sullivan, accessit 5. — Collège du Mont St-Bernard, Antigonish. — Dorcas Myrle Dyer, Médaille de l'Alliance Française d'Halifax; Alice Ronan, prix 6. — Académie de Chéticamp. — Marie-Louise Bourgeois, Prix spécial offert par le Comité des Amis du Livre français; Alphonse Boudreau, Médaille de l'Alliance Française de Paris; Germaine Fiset et Joseph Roche, prix 7. — Académie du Sacre-Coeur, Meteghan. — Joséphine-M. Belliveau, Médaille de l'Alliance Française d'Halifax; Elsie-R. Doucet, Marguerite Saulnier, Jeannette Comeau, Alphonse Leblanc, Lucile Comeau, Antoinette Saulnier, Colette Leblanc, May Comeau, Jeanne Babin, Elsie Charles, P. d'Entremont et Roseline Leblanc, prix 8. — Ecole de l'Anse-Bellevue. — Ella Belliveau, Yvonne Thériault, Normand Belliveau et Denis Soule, prix; Marie Leblanc, accessit 9. — Ecole de la Pointe-de-l'Eglise. — Louise Belliveau, Médaille de l'Alliance Française d'Halifax; Jacqueline Thibault et Zita Doucet, prix 10. — Ecole de Comeauville. — Léger Comeau et Léa Comeau, prix 11. — Ecole de la Rivière-Meteghan. — Léonide Comeau, Priscille Comeau, Geraldine Belliveau, Elsie Melanson et Jeannette Comeau, prix; Ruth Comeau, accessit 12. — Ecole des Grosses-Coques. — Marie-Mae Dugas, prix 13. — Ecole de Maville. — Marie-Etta Deveau et Eva Babin, prix 14. — Ecole de Westport-Est. — Louise Côté, Laurence Leblanc et Francis Pothier, prix 15. — Ecole de Saulnierville-le-Bas. — Edith Comeau, prix 16. — Ecole de Saint-Anne du Ruisseau. — Marguerite Hubbard, Médaille de l'Alliance Française d'Halifax; Priscille Longère et Elisabeth d'Entremont, prix 17. — Ecole centrale de Pubnico-Ouest (Couvent St-Pierre). — Marguerite d'Entremont et Lillian Amiraux, prix; Jeannette d'Entremont, accessit 18. — Ecole de Pubnico-Ouest-le-Haut. — Yvonne d'Eon, Cécile d'Entremont et Marguerite A. Amiraux, prix 19. — Ecole de Pubnico-Ouest-le-Bas. — Aline d'Entremont, prix 20. — Académie du comté de Colchester, Truro. — Florence Heard et George

vent l'œuvre que maintenant nous connaissons mieux par les confidences mêmes de leurs disciples: Quelle gratitude ne leur devons-nous pas, à ces éducateurs que rien ne lasse, auxquels, en dernière analyse, ce concours a dû son succès.

Mgr Beaudin écrit encore: "Nous nous gardons d'oublier ces étudiants et ces étudiantes, d'origine anglaise ou irlandaise, qui, bravement, ont affronté la difficulté d'écrire dans notre langue et qui en ont triomphé. Eux aussi, ils ont compris nos intentions. Nous ne vantons point une culture au détriment d'une autre, nous n'établisons point entre l'esprit français et l'esprit anglais une comparaison désobligeante pour ce dernier; nous demandons simplement aux descendants des familles françaises de ne point laisser se gâter ou se perdre les trésors intellectuels et moraux qu'ils ont reçus du passé glorieux. Rien là d'ailleurs, qui les empêche d'étudier l'anglais. Bien au contraire, le bilinguisme, intelligemment pratiqué, est une richesse. Quelqu'un de nos lauréats, d'origine anglaise, l'a dit et nous avons souligné au passage son précieux témoignage.

"Au demeurant, si le nombre des habitants de culture anglaise connaissait bien le français augmenté, en Nouvelle-Ecosse ou dans quelque autre province canadienne, ce sera tout gain pour l'ensemble de la population, dont les divers éléments, se comprenant mieux, auront plus de chances de s'entendre. Et l'on voudrait bien se dire que cet aspect social du problème qui nous occupe n'est ni sans valeur, ni sans intérêt.

"Il n'en reste pas moins nécessaire de veiller à la pureté de la langue française et de l'empêcher de se faire de tournures de phrases ou d'expressions empruntées à l'anglais. S'il en était autrement, le résultat serait désastreux."

Les Amitiés Catholiques Françaises donnent enfin la liste des médailles et prix décernés à ceux qui ont pris part à ce concours. Voici cette liste:

NOUVELLE-ECOSSE. — 1. — Université D'Halifax. — Blanche Beaghey, Médaille d'argent de l'Alliance Française de Paris. 2. — Collège du Mont St-Vincent, Halifax. — Francis de Billy, Médaille d'argent de l'Alliance Française d'Halifax; Elodie Pamela Noël et Fabienne Dubé, prix 3. — Couvent du Sacre-Coeur d'Halifax. — Rita Egan, Médaille de l'Alliance Française de Paris; Marjorie Sabean et Dorinda Affleck, prix 4. — Université St-François-Xavier, Antigonish. — Léon-Patrice Chasson, Médaille de l'Alliance Française d'Halifax; Charles Levesque et Chaïker Abbas, prix; Edouard-Vincent Sullivan, accessit 5. — Collège du Mont St-Bernard, Antigonish. — Dorcas Myrle Dyer, Médaille de l'Alliance Française d'Halifax; Alice Ronan, prix 6. — Académie de Chéticamp. — Marie-Louise Bourgeois, Prix spécial offert par le Comité des Amis du Livre français; Alphonse Boudreau, Médaille de l'Alliance Française de Paris; Germaine Fiset et Joseph Roche, prix 7. — Académie du Sacre-Coeur, Meteghan. — Joséphine-M. Belliveau, Médaille de l'Alliance Française d'Halifax; Elsie-R. Doucet, Marguerite Saulnier, Jeannette Comeau, Alphonse Leblanc, Lucile Comeau, Antoinette Saulnier, Colette Leblanc, May Comeau, Jeanne Babin, Elsie Charles, P. d'Entremont et Roseline Leblanc, prix 8. — Ecole de l'Anse-Bellevue. — Ella Belliveau, Yvonne Thériault, Normand Belliveau et Denis Soule, prix; Marie Leblanc, accessit 9. — Ecole de la Pointe-de-l'Eglise. — Louise Belliveau, Médaille de l'Alliance Française d'Halifax; Jacqueline Thibault et Zita Doucet, prix 10. — Ecole de Comeauville. — Léger Comeau et Léa Comeau, prix 11. — Ecole de la Rivière-Meteghan. — Léonide Comeau, Priscille Comeau, Geraldine Belliveau, Elsie Melanson et Jeannette Comeau, prix; Ruth Comeau, accessit 12. — Ecole des Grosses-Coques. — Marie-Mae Dugas, prix 13. — Ecole de Maville. — Marie-Etta Deveau et Eva Babin, prix 14. — Ecole de Westport-Est. — Louise Côté, Laurence Leblanc et Francis Pothier, prix 15. — Ecole de Saulnierville-le-Bas. — Edith Comeau, prix 16. — Ecole de Saint-Anne du Ruisseau. — Marguerite Hubbard, Médaille de l'Alliance Française d'Halifax; Priscille Longère et Elisabeth d'Entremont, prix 17. — Ecole centrale de Pubnico-Ouest (Couvent St-Pierre). — Marguerite d'Entremont et Lillian Amiraux, prix; Jeannette d'Entremont, accessit 18. — Ecole de Pubnico-Ouest-le-Haut. — Yvonne d'Eon, Cécile d'Entremont et Marguerite A. Amiraux, prix 19. — Ecole de Pubnico-Ouest-le-Bas. — Aline d'Entremont, prix 20. — Académie du comté de Colchester, Truro. — Florence Heard et George

vent l'œuvre que maintenant nous connaissons mieux par les confidences mêmes de leurs disciples: Quelle gratitude ne leur devons-nous pas, à ces éducateurs que rien ne lasse, auxquels, en dernière analyse, ce concours a dû son succès.

Mgr Beaudin écrit encore: "Nous nous gardons d'oublier ces étudiants et ces étudiantes, d'origine anglaise ou irlandaise, qui, bravement, ont affronté la difficulté d'écrire dans notre langue et qui en ont triomphé. Eux aussi, ils ont compris nos intentions. Nous ne vantons point une culture au détriment d'une autre, nous n'établisons point entre l'esprit français et l'esprit anglais une comparaison désobligeante pour ce dernier; nous demandons simplement aux descendants des familles françaises de ne point laisser se gâter ou se perdre les trésors intellectuels et moraux qu'ils ont reçus du passé glorieux. Rien là d'ailleurs, qui les empêche d'étudier l'anglais. Bien au contraire, le bilinguisme, intelligemment pratiqué, est une richesse. Quelqu'un de nos lauréats, d'origine anglaise, l'a dit et nous avons souligné au passage son précieux témoignage.

"Au demeurant, si le nombre des habitants de culture anglaise connaissait bien le français augmenté, en Nouvelle-Ecosse ou dans quelque autre province canadienne, ce sera tout gain pour l'ensemble de la population, dont les divers éléments, se comprenant mieux, auront plus de chances de s'entendre. Et l'on voudrait bien se dire que cet aspect social du problème qui nous occupe n'est ni sans valeur, ni sans intérêt.

"Il n'en reste pas moins nécessaire de veiller à la pureté de la langue française et de l'empêcher de se faire de tournures de phrases ou d'expressions empruntées à l'anglais. S'il en était autrement, le résultat serait désastreux."

Les Amitiés Cathol

Deux joutes, ce soir, à l'Arena local, dans la Ligue de la Cité

Les Indiens de Springfield défont les Cubs de Boston



LEO BOURGAULT



Le diminutif de Léo Bourgault, c'est un jeune homme de 25 ans, à l'air sérieux, qui n'est pas prêt de passer au rang des "haïbens". Si Bourgault voulait, il connaîtrait ce soir l'une de ses meilleures qualités: il a conservé son allure endiablée sur la glace. Il a conservé le tact qui fait de lui un des joueurs les plus dangereux sur la glace. Il est pénible de constater qu'un tel joueur songe aux affaires plutôt qu'au sport du hockey. Cependant, lorsque Bourgault s'installa définitivement en notre ville, il était loin de soupçonner que le Québec démenterait, comme la majorité des sportifs québécois, notre ami conservait l'espoir d'un tel joueur songe aux affaires plutôt qu'au sport du hockey. Cependant, lorsque Bourgault s'installa définitivement en notre ville, il était loin de soupçonner que le Québec démenterait, comme la majorité des sportifs québécois, notre ami conservait l'espoir d'un tel joueur songe aux affaires plutôt qu'au sport du hockey.

UNE REMARQUE

Un de nos confrères montréalais a eu une prise de bec avec un gérant d'un club récemment. Dans une de ses colonnes, il explique le rôle d'un rédacteur sportif. Voici comment il s'exprime :

"Les chroniqueurs sportifs locaux sont en général soucieux d'obtenir la nouvelle et de l'illustrer. C'est la leur mission d'écrire et les filières de leurs journaux respectifs regagnent du fruit de leur travail dans tous les domaines du sport. Telle ou telle organisation florissante aujourd'hui doit son existence au travail ardu et désintéressé du chroniqueur loyal, qui a des centaines de fois quitté son foyer ou négligé les plaisirs pour se consacrer entièrement à la réussite d'une entreprise pour laquelle il s'est dépensé sans compter. Son travail a souvent été reconnu et apprécié par la reconnaissance, n'a pas toujours marché au rythme de son vœu."

Lorsqu'un chroniqueur après une longue journée employée à travailler d'arrache-pied à son bureau à la rédaction de ses colonnes sportives, serait en droit de prendre un repos bien mérité et légitime en passant une agréable soirée chez lui ou dans une autre sphère que celle dans laquelle il passe ses plus belles journées, prend sur lui d'aller assister avec un photographe à une pratique, qui en somme ne lui dit rien du tout, dans le but de relater pour le plus grand bénéfice de ses lecteurs et des athlètes dont il veut faire apprécier les mérites se voit buté au plus grand manque de délicatesse à l'infirmerie la plus complète de tel ou tel tenant trop rempli de lui-même par l'importance qu'il attache à son rôle, il en vient à se demander, si ces sacrifices sont bien nécessaires."

C'est un incident tout récent qui nous fait écrire ces remarques. Les lecteurs d'un journal aimant à ce que leur quotidien soit bien renseigné et que ses nouvelles soient à la page. D'un autre côté, un club de hockey, de baseball, de croasse ou de football, pour ne nommer que ceux-là, réalisent parfaitement bien l'utilité et la valeur de la publicité. Mais lorsqu'un gérant trop arrogant et rempli de lui-même se permet de se moquer de celui qui lui donne son pain et lui donne une raison d'être, il est temps qu'il se dépouille de cette outrecuidance qu'on le fasse capituler."

Le chroniqueur travaille pour son journal d'abord et pour telle ou telle organisation ensuite. Mais dans l'accomplissement de ce travail, à ses efforts il doit joindre le fruit de la coopération de ceux qui "doivent" l'aider. S'il n'a pas de coopération son handicap est trop grand et il n'est pas celui qui souffrira le plus.

Bill Terry a capitulé et pourtant il commandait un salaire fabuleux et dirigeait probablement la plus grande de toutes les entreprises sportives individuelles. Qu'attendra-t-il donc d'un jeune gérant, qui après avoir monté d'un tout petit cran dans le monde du sport, se croit assez important pour refuser l'aide du chroniqueur sportif, qui l'a aidé à grandir?

Et pourtant, les chroniqueurs sportifs en ont bien vu des gérants et des athlètes. C'est pour eux une parade sans fin. Ils passent et d'autres les remplacent et pour le journaliste, il continue son petit bonheur de chemin, les regardant passer et disparaître."

Sam Gibbs met des bois dans les roues et se montre exigeant



J.-E. GREGOIRE a bien voulu donner une magnifique trophée au gagnant des deux parties d'exhibition qui seront disputées, vendredi soir et dimanche après-midi, entre les Canadiens et les Bruins de Boston. Notre premier magistrat veut ainsi stimuler le hockey en notre ville. Il n'y a pas de doute que l'enjeu de ces parties stimulera les joueurs et mettra de l'intérêt dans ces joutes.

Tout sera prêt samedi

Au club Mutuel Inc. — Une salle moderne où les spectateurs se rendent à leur aise. — Proulx vs O'Brien. — Quimet vs Sonnenberg. — Shade vs Savary.

L'OUVERTURE

Le promoteur Georges Dorais est passé à nos bureaux, hier, pour nous annoncer que les réparations aux salles du Club Mutuel Inc. seront terminées samedi. Cette salle, située sur la rue de la Couronne, dans l'édifice Bastien, sera assez vaste pour recevoir une foule de 2,000 personnes. Des balcons ont permis d'organiser les lieux de façon à ce que les amateurs soient assurés de trouver des sièges les soirs de grande attraction. Les amateurs pourront fumer en raison d'un système de ventilation spéciale et l'on ne suffoquera pas de chaleur, car la salle a plus de vingt pieds de hauteur. Un système de "sprinklers" protégera le public. Deux rencontres limitées à 30 minutes et deux cédules, pour vingt spectateurs, le match entre les champions Arthur Proulx et Bill O'Brien, qui sera l'attraction principale de la première séance de lutte que le club Mutuel Inc. présentera au public lundi soir prochain.

Marcel Quimet, le populaire champion de St-Jean d'Iberville et de St-Rose (147 livres) aura Young Sonnenberg (150) comme adversaire dans la semi-finale de 30 minutes. Voilà une rencontre qui aurait pu composer une finale plus satisfaisante. Tony Shade (155), de Montréal, rencontrera Paul Savary (154), de Québec, dans l'autre match de 30 minutes. Savary, qui caresse l'ambition de pouvoir figurer avec les champions du club Mutuel, fera appel à toutes ses ressources pour faire excellent figure contre le brillant gladiateur montréalais.

La vente des billets marche si rondement qu'il est permis de pronostiquer une salle comble pour cette grande soirée d'ouverture du club Mutuel Inc. Les "cartons" réservés, au prix de 75 cents, sont en vente chez Edgar Langlois et J.-E. Giguère. On pourra aussi en obtenir en communiquant avec le club Mutuel, 12-14 de la Couronne, tél. 4-1133.

Bons Sports au complet

Le bureau de direction de la Ligue de hockey des Bons Sports a tenu une assemblée à l'Hôtel St-Roch, hier soir. On a admis un quatrième club: ce sera le Gaultin et Gaultin. L'effectif du circuit se trouve maintenant atteint avec le Gaultin, le Royal 22, le Laval Amateur et le H.-E. Scott.

Le programme d'ouverture sera présenté le 19 courant avec les parties suivantes : Royal 22 vs Laval Amateur, Gaultin et Gaultin vs H.-E. Scott.

Une dernière assemblée sera tenue demain soir, à 8 heures, à l'hôtel St-Roch.

Il y aura une assemblée demain soir au sujet de la Ligue de hockey du District, à huit heures et trente, à l'Arena. Tous les clubs intéressés du district de Québec sont priés de se faire représenter. Trois clubs sont déjà inscrits et un quatrième sera choisi à l'assemblée de demain.

Il exige un montant de \$1,000 pour une rencontre de son poulain Greggerson avec Raoul Lacasse. — On essaiera de lui faire entendre raison.

AUTRES COMBATS

Après avoir surmonté mille et une difficultés pour arriver à faire signer Joe Louis pour le présenter en notre ville, vendredi soir, le 15 courant, au Col. Lee, le Club Lido, sous la direction de Lou Detner, devra surmonter d'autres obstacles pour organiser le programme qui supposera la venue de Louis en nos murs.

Après avoir fait s'agiter le prétendant Raoul Lacasse la semaine dernière Lou Detner, fier de le mettre en finale, anticipait mettre Greggerson sous contrat en un rien de temps mais qu'elle ne fut pas sa surprise en fin de semaine d'apprendre que Sam Gibbs, le mentor du champion poids-mouche canadien, exige la somme de \$1,000, pour que son protégé mette son titre en jeu contre le brillant boxeur de la Vieille Capitale. Naturellement on désira faire de la rencontre un "match" de championnat mais les intérêts de Gibbs semblent le guider vers un "match" où le titre ne serait pas en jeu et où l'intérêt des amateurs diminuerait considérablement.

Lois de s'avouer vaincu, le match-maker de la métropole continuera ses négociations dans l'espoir de faire entendre raison au réticent Gibbs.

Si ce "match" de championnat se matérialise pour supporter la venue de Joe Louis qui boxera trois rondes contre autant d'adversaires en plus de faire face à tout individu qui voudrait bien s'offrir pour travailler une ronde avec lui, Québec serait le théâtre du plus prétentieux programme de boxe jamais offert ici. Dans le cas où le champion Greggerson ne pourrait rencontrer Lacasse, le petit japonais Matsuki, Markak, opposé à l'aspirant local.

D'autres excellents combats sont en préparation et, déjà, plus eurs des meilleurs boxeurs de Montréal ont été mis sous contrat, entre autres Henri Pilotte qui a toute une série de victoires par "knockout" à son crédit ainsi que Roland Lauzières, le meilleur poids-plume de la métropole.

Louis a pratiquement terminé sa tournée dans l'Ouest américain et de la fin de semaine prochaine il enverra le Canada où il débute à Montréal le lundi soir. Cette tournée précédera son engagement avec Paulino Uzuodun, le vétéran Basque qui vient d'arriver d'Europe en terre américaine, pour rencontrer le Bombardier Brun le mois prochain.

Communiqué de Montréal.

R. Beaudry à la radio

Ce soir, à 9 heures, aux postes du secteur français de Radio-Canada, M. Roland Beaudry fera une interview avec le boxeur Florian LeBrasseur ou Al McCoy.

L'interview durera un quart d'heure et portera sur le mouvement pugilistique aux États-Unis et au Canada.

Tous les vendredis, de 10 h. 30 à 10 h. 45, le même chroniqueur sportif fera une causerie sur la boxe, le hockey, etc.

Assemblée

Les organisateurs du Dog-Derby se réuniront, à huit heures, ce soir, au Château Frontenac. On préparera le programme de cet événement sportif.

MacKenzie au Windsor

Winnipeg, 5. — Bill MacKenzie, joueur d'avant des Montréal Maroons, jouera dans la Ligue Internationale au cours de la saison qui commence.

Bill a acquiescé au désir de Tommy Gorman, gérant des Maroons, d'aller jouer dans la Ligue Internationale après qu'il eut refusé de faire partie des Springfield Indians, de la Ligue Canadienne-Américaine.

Gorman annonce que MacKenzie avait été prêt à jouer Windsor Bulldogs, de la Ligue Internationale. Il mit ainsi fin à la rumeur qui voulait que MacKenzie passât l'hiver sans jouer.

Les Anneaux

Tous les représentants des clubs qui furent admis à faire partie de la Ligue Intérieure d'anneaux de Québec, lors de la dernière assemblée, sont priés de notre qu'une assemblée régulière de la Ligue sera tenue demain soir au chalet de l'A. S. Qu., situé à 1090 1-2 rue St-Vallier, à 8 heures 30 précises. Des questions de grande importance y seront étudiées, entre autres l'adoption de la cédule officielle. Tous les représentants sont donc priés d'assister et d'arriver, en autant que possible, à l'heure convoquée.

Au pointage de 1-0. — Du jeu rapide et intéressant. — Saunders compte l'unique point avec l'aide de Wilson et Alexandre.

BOURGAULT EN VEDETTE

Les Indiens de Springfield ont tenu tête aux Cubs de Boston, hier soir, dans une grande partie d'exhibition à l'Arena local. Le Springfield remporta les honneurs de la joute au compte de 1-0. Ce fut une partie épatante. Le jeu fut rapide et intéressant.

Le club de Lucien Garneau s'affirma de plus en plus. De ce train, il causera des surprises au cours de l'hiver. Si la malchance ne s'acharne pas sur les équipiers de Georges Boucher, il est bien possible que ces derniers conduisent le Springfield dans la série finale.

L'unique point de la partie fut compté dans la seconde période par Saunders sur une passe donnée de Wilson et d'Alexandre. Soulignons que cette ligne fut la plus merveilleuse au cours de la joute. C'est notre impression que Boucher devrait se servir de cette ligne d'attaque dans les moments corsés.

Léo Murray, un équipier de grande valeur, fut victime d'un accident dans la première période, alors qu'il courait d'une mêlée il reçut un coup de genou. Il se fit briser le poignet gauche. On se mit en communication avec M. le docteur Pouliot qui ordonna le transport du blessé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Les médecins ont déclaré que Murray ne pourrait jouer régulièrement avant une couple de semaines.

Les Cubs de Boston ont une équipe qui donnera certainement du fil à retordre dans le circuit Ross cet hiver. Ils ont toujours leur merveilleux jeu d'ensemble et leur défense étonnante.

Il nous fait plaisir de faire une mention spéciale pour Léo Bourgault, le populaire joueur de défense, qui s'est illustré une fois de plus sur son équipe, hier soir. Bourgault était en forme. Les spectateurs l'ont applaudi à la suite de montées magnifiques et de terribles lancers. Plus nous regardons Bourgault à l'attaque et sur l'arrière-garde, plus nous regrettons de voir un tel joueur interrompre sa carrière. Nous lui souhaitons de résoudre le problème qui se pose pour le mieux.

Une autre partie aura lieu demain soir, à huit heures et demie, à l'Arena.

ALIGNEMENTS

Boston	Buts	Springfield
Jackson	Défenses	Cox
Davie		Speyer
Portland		Bourgault
Carrigan	Centres	Fields
Bauer	Alles	Toupin
McInenly		Lafrance
Subs: Boston: McCully, W. Jackson, Lespi, Bessler, Hergesheimer, Hartnott, Blake, Johnson.		
Subs: Springfield: Leroux, Doran, Alexandre, Saunders, Murray, Wilson, Raymond.		
Arbitres: Chevalier, Derouin.		

Jackson ne signe pas

Toronto, 5. — Harvey Jackson, l'ailler gauche des Leafs de Toronto, refuse de se reporter à son club après deux semaines de négociations avec son gérant Conny Smythe.

Ce dernier déclare que s'il ne peut s'entendre avec Jackson, il remettra ce différend au jugement du président Calder. Jackson refuse d'accepter le salaire offert.

Les quilles à la Légion Canadienne

La Ligue de quilles sur tapis de la Légion Canadienne a commencé ses activités, hier après-midi, à son local de la rue St-Augustin. Trois intéressantes parties furent disputées. Un bon nombre de spectateurs assistèrent, dont le capit. R.-L. Boulanger, le nouveau président, qui lança la première boule.

Le nouveau bureau de direction se composera comme suit :

Président honoraire: Lt.-col. J. D. Brousseau.

Vice-présidents honoraires: Lt.-col. F.-G. Kemp, D.S.O., M.C., Lt. Col. P. Ouellet, V.D.

Directeur-honoraire: Lieut. R. Neil Pennington.

Président: Capitaine R.-L. Boulanger.

Vice-président: G.-M. Stanley.

Aide-président: Major C.-P. De Guise.

Trésorier: T.-D. Beattie.

Secrétaire: Sylvio Lepage.

Assistant-secrétaire: Lt. M.-A. Carrier.

Les Red Wings de Détroit remporteraient la coupe Stanley

Selon une prédiction du patron Adams. — Ses opinions sur les différents clubs. — Les Bruins donneront du fil à retordre. — Trois lignes épatantes.

UN BON CERBERE

Le patron des Red Wings de Détroit est très confiant en son équipe et avance que son club remporterait le championnat de la Ligue Nationale et serait le détenteur de la coupe Stanley. Il base sa prédiction sur le fait que son équipe est de beaucoup améliorée comparée à l'an dernier, et le seul club à son idée qui s'est renforcé cette année est l'Américain de New-York. Mais, il considère que cette équipe n'est pas une menace pour le titre à cause du Détroit.

Voici les impressions d'Adams sur les différents clubs de la ligue: "Le Toronto a vendu Willie et Cotton. Ils seront remplacés par des jeunes et les vétérans de cette équipe ont vieilli d'un an. "Je ne puis voir où Conie Smythe trouvera une chance de s'assurer le titre avec son équipe" ajouta Adams.

"Les Maroons ne sont pas affaiblis à l'attaque mais le département défense n'est pas aussi formidable que l'an dernier à la suite de l'absence de Connell dans les buts."

"Les Canadiens n'ont aucune chance de se classer L'Américain de New-York a amélioré grandement son département offensif, qui dans le passé fut toujours négligé."

"Dans notre division l'équipe des Bruins de Boston sera celle qui nous donnera le plus de fil à retordre, et avec le départ de Barry et de Stewart elle est affaiblie à l'attaque. Il est vrai que sur la défense de bonnes acquisitions ont été faites en Graham, Portland et Jenkins."

"Ce n'est qu'à la suite de nombreuses chances que les Rangers ont réussi à se classer l'an dernier. Ils ne peuvent pas compter encore sur ce hasard cette année. Leurs vétérans vont vers la déchéance continuellement et ils ne peuvent pas fonder leurs espérances sur Dillon pour compter un nombre de points suffisants qui les tiendraient dans la première division du classement."

"Les Black Hawks ont acheté plusieurs joueurs des mineurs. Seulement une couple d'eux ont fait sensation. Je ne puis voir comment l'équipe de Detroit pourrait nous empêcher d'atteindre notre but."

En ce qui concerne mon équipe, déclare Adams, je pense que pour la première fois depuis de nombreuses années nous avons trois lignes excellentes. L'acquisition de Kilrea renforcera beaucoup l'attaque. Je crois qu'il formera une excellente ligne avec Gordon Pettenger et Pep Kelly. Kilrea jouait sur la mauvaise aile l'an dernier. Kelly n'a pas eu la chance de montrer son savoir-faire avec les Aigles l'an dernier, s'étant joint à cette équipe tard dans la saison. Dans la pratique, Pettenger m'a grandement surpris. Franchement, je crois qu'il sera parmi les meilleurs compteurs de la ligue.

"Sur la défense, Goodfellow et Smith sont les deux meilleurs compteurs de n'importe quel département défensif de la ligue. A moins d'accident, je ne puis voir comment, avec Smith dans les filets, nous ne gagnerions pas la coupe Stanley."

Il n'est pas question de boycottage, selon une rumeur. — Aucune plainte reçue au comité. — Les Wolverines d'Hallifax seraient de la partie.

Le Canada sera représenté aux Olympiades de Berlin

P. J. Mulqueen, de Toronto, président du Comité Olympique Canadien, a déclaré samedi soir que le Canada participerait aux Jeux Olympiques de 1936 à Berlin. L'Allemagne avait envoyé une invitation au Canada il y a plus d'un an, et celui-ci avait aussitôt accepté. A la suite des attaques nazies contre les Juifs, une rumeur a circulé voulant que plusieurs pays refusent leur participation aux Olympiades et que le Canada attendait la décision de l'Angleterre. Un total de 120 athlètes représenteront la Feuille d'Erable aux Jeux d'hiver.

UNE REUNION

P. J. Mulqueen, de Toronto, président du Comité Olympique Canadien, a déclaré samedi soir que le Canada participerait aux Jeux Olympiques de 1936 à Berlin. L'Allemagne avait envoyé une invitation au Canada il y a plus d'un an, et celui-ci avait aussitôt accepté. A la suite des attaques nazies contre les Juifs, une rumeur a circulé voulant que plusieurs pays refusent leur participation aux Olympiades et que le Canada attendait la décision de l'Angleterre. Un total de 120 athlètes représenteront la Feuille d'Erable aux Jeux d'hiver.

La seule équipe qui n'ait pas d'embaras financiers est l'équipe de hockey. Les Wolverines d'Hallifax, détenteurs de la Coupe Allen, représenteront le Canada et ont promis de payer leurs propres dépenses. On a repoussé quant à l'Olympiades de 1932, il y avait un surplus de \$7,000 dans la contribution du hockey et que cette somme avait servi à aider d'autres équipes moins fortunées.

Les Wolverines quitteront probablement Halifax le 17 janvier et amèneront, en plus de 15 joueurs, un entraîneur et un instructeur. S'il manque des joueurs, Leo Burns, de Montréal, président de la section de Québec de l'U. A. A. du C., Claude Robinson, de Winnipeg, et Billy Hewitt, de Toronto, feront le choix.

Voici la liste de ceux qui assisteront à la réunion: J.-H. Crocker, le Dr A. S. Lamb, de Montréal, trésorier du comité et instructeur de culture physique; William Roughton, de Montréal, président de la Canadian Amateur Skaters Association, a dit au comité qu'il serait probablement impossible d'envoyer une équipe de patineurs de fantasia aux Olympiades, à cause du manque de fonds. Il a aussi suggéré de présenter une séance de patinage au Nouveau-Brunswick en janvier, afin de réaliser les sommes nécessaires.

Le rapport sur l'équipe de ski a été donné par William Thompson, de Montréal, président de la Canadian Amateur Skiing Association.



WILSON, le rapide joueur du Springfield, dont le lancer fait trembler les cerbères ennemis. S'est illustré au cours de la joute d'exhibition contre les Boston Cubs hier soir.

ment l'équipe de Clom Loughlin pourrait nous empêcher d'atteindre notre but."

En ce qui concerne mon équipe, déclare Adams, je pense que pour la première fois depuis de nombreuses années nous avons trois lignes excellentes. L'acquisition de Kilrea renforcera beaucoup l'attaque. Je crois qu'il formera une excellente ligne avec Gordon Pettenger et Pep Kelly. Kilrea jouait sur la mauvaise aile l'an dernier. Kelly n'a pas eu la chance de montrer son savoir-faire avec les Aigles l'an dernier, s'étant joint à cette équipe tard dans la saison. Dans la pratique, Pettenger m'a grandement surpris. Franchement, je crois qu'il sera parmi les meilleurs compteurs de la ligue.

"Sur la défense, Goodfellow et Smith sont les deux meilleurs compteurs de n'importe quel département défensif de la ligue. A moins d'accident, je ne puis voir comment, avec Smith dans les filets, nous ne gagnerions pas la coupe Stanley."

Il n'est pas question de boycottage, selon une rumeur. — Aucune plainte reçue au comité. — Les Wolverines d'Hallifax seraient de la partie.

Le Canada sera représenté aux Olympiades de Berlin

P. J. Mulqueen, de Toronto, président du Comité Olympique Canadien, a déclaré samedi soir que le Canada participerait aux Jeux Olympiques de 1936 à Berlin. L'Allemagne avait envoyé une invitation au Canada il y a plus d'un an, et celui-ci avait aussitôt accepté. A la suite des attaques nazies contre les Juifs, une rumeur a circulé voulant que plusieurs pays refusent leur participation aux Olympiades et que le Canada attendait la décision de l'Angleterre. Un total de 120 athlètes représenteront la Feuille d'Erable aux Jeux d'hiver.

UNE REUNION

P. J. Mulqueen, de Toronto, président du Comité Olympique Canadien, a déclaré samedi soir que le Canada participerait aux Jeux Olympiques de 1936 à Berlin. L'Allemagne avait envoyé une invitation au Canada il y a plus d'un an, et celui-ci avait aussitôt accepté. A la suite des attaques nazies contre les Juifs, une rumeur a circulé voulant que plusieurs pays refusent leur participation aux Olympiades et que le Canada attendait la décision de l'Angleterre. Un total de 120 athlètes représenteront la Feuille d'Erable aux Jeux d'hiver.

La seule équipe qui n'ait pas d'embaras financiers est l'équipe de hockey. Les Wolverines d'Hallifax, détenteurs de la Coupe Allen, représenteront le Canada et ont promis de payer leurs propres dépenses. On a repoussé quant à l'Olympiades de 1932, il y avait un surplus de \$7,000 dans la contribution du hockey et que cette somme avait servi à aider d'autres équipes moins fortunées.

Les Wolverines quitteront probablement Halifax le 17 janvier et amèneront, en plus de 15 joueurs, un entraîneur et un instructeur. S'il manque des joueurs, Leo Burns, de Montréal, président de la section de Québec de l'U. A. A. du C., Claude Robinson, de Winnipeg, et Billy Hewitt, de Toronto, feront le choix.

Voici la liste de ceux qui assisteront à la réunion: J.-H. Crocker, le Dr A. S. Lamb, de Montréal, trésorier du comité et instructeur de culture physique; William Roughton, de Montréal, président de la Canadian Amateur Skaters Association, a dit au comité qu'il serait probablement impossible d'envoyer une équipe de patineurs de fantasia aux Olympiades, à cause du manque de fonds. Il a aussi suggéré de présenter une séance de patinage au Nouveau-Brunswick en janvier, afin de réaliser les sommes nécessaires.

Le rapport sur l'équipe de ski a été donné par William Thompson, de Montréal, président de la Canadian Amateur Skiing Association.

Le Royal s'attaquera à l'Ace et le Québec-Amateur fera face au Laval dans un programme double. — L'alignement des équipes. — Les deux nouvelles équipes de la Ligue tenteront de prouver leur réelle valeur.

IL Y AURA DES SURPRISES.

La Ligue de la Cité offrira deux bonnes parties ce soir à l'Arena. La première joute aura lieu entre le Royal et l'Ace et la seconde entre le Laval et le Québec-Amateur. C'est ce soir que l'on pourra juger de la force des équipes. Le Laval et l'Ace semblent supérieurs. On verra ce soir si les deux nouvelles équipes sont de taille à affronter les sœurs anciennes équipes du circuit dominical de l'an dernier.

Se prononcer sur l'issue des parties de ce soir serait téméraire. Il est possible qu'il y ait des surprises. Le Royal aligne de forts bons joueurs qui pourraient causer des surprises aux équipiers de l'Ace. Il en est de même des joueurs du Québec-Amateur qui ne cherchent qu'une occasion de se faire valoir.

Les amateurs de la vieille capitale ont prouvé dimanche leur intérêt au nouveau circuit. Les directeurs espèrent qu'ils leur continueront ce support magnifique.

Les quatre clubs s'aligneront comme suit :

Aces: Bolduc, Taucher, Nadeau, Hamel, Munro, O'Connell, Croghan, Martin, Quinn, Turnbull, Amy.

Royal 22ème Régiment: McKinnon, Raymond, Croghan, Loftus, Littlefield, McCormick, Hudon, Michaud, Charland, Bergeron, Perreault, Dubé, Haché, Plourde.

Laval: Dion, A. Gauthier, Pettigrew, Tondreau, P. Gauthier, Fortin, Archambault, Cléche, Larochelle, Roy, Meloche, Guay.

Québec-Amateur: Duquet, Viger, Shields, Laviolette, Trifles, Robison, Graham, Parent, Cloutier, Dufresne.

Les prix d'admission pour le programme double de ce soir seront les suivants: sièges réservés, 35 c.; admission générale, 25 c.; dames 15 c.; enfants 10 c.

Tous les amateurs sont cordialement invités. A noter que la première partie débutera à 7 heures 30 précises.

LES SENIORS

Nov. 3—Ace vs Laval; Québec vs Royals.

Nov. 5—Royals vs Aces; Laval vs Québec.

Nov. 13—Royals vs Laval.

Nov. 17—Royals vs Québec; Laval vs Aces.

Nov. 20—Aces vs Québec.

Nov. 24—Québec vs Laval; Aces vs Royals.

Nov. 27—Laval vs Royals.

Déc. 1—Québec vs Royals; Aces vs Laval.

Déc. 3—Québec vs Aces.

Déc. 8—Royals vs Aces; Laval vs Québec.

Déc. 11—Aces vs Québec.

Déc. 15—Royals vs Québec; Laval vs Aces.

Déc. 18—Royals vs Laval.

Déc. 22—Québec vs Laval; Aces vs Royals.

Jan. 5—Québec vs Aces; Laval vs Royals.

Jan. 8—Aces vs Laval.

Jan. 12—Royals vs Aces; Laval vs Québec.

Jan. 15—Québec vs Royals.

Jan. 19—Royals vs Laval; Aces vs Québec.

Jan. 26—Laval vs Aces; Royals vs Québec.

Cédule officielle des équipes dans la nouvelle Ligue de la Cité

SENIORS ET JUNIORS

Voici la cédule des joutes dans la Ligue de la Cité pour les seniors et les juniors:

LES SENIORS

Nov. 3—Ace vs Laval; Québec vs Royals.

Nov. 5—Royals vs Aces; Laval vs Québec.

Nov. 13—Royals vs Laval.

Nov. 17—Royals vs Québec; Laval vs Aces.

Nov. 20—Aces vs Québec.

Nov. 24—Québec vs Laval; Aces vs Royals.

Nov. 27—Laval vs Royals.

Déc. 1—Québec vs Royals; Aces vs Laval.

Déc. 3—Québec vs Aces.

Déc. 8—Royals vs Aces; Laval vs Québec.

Déc. 11—Aces vs Québec.

Déc. 15—Royals vs Québec; Laval vs Aces.

Déc. 18—Royals vs Laval.

Déc. 22—Québec vs Laval; Aces vs Royals.

Jan. 5—Québec vs Aces; Laval vs Royals.

Jan. 8—Aces vs Laval.

Jan. 12—Royals vs Aces; Laval vs Québec.

Jan. 15—Québec vs Royals.

Jan. 19—Royals vs Laval; Aces vs Québec.

Jan. 26—Laval vs Aces; Royals vs Québec.

Quilles à Thetford Broughton-Est

Joyeux réveil. — Broughton-Est, Beauport. — Un groupe d'artistes de Mlle Noelle Perron se sont réunis à la résidence de ses parents, M. et Mme Giguère, pour offrir leurs souhaits de "Bonne Fête" à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Les organisateurs avaient habilement organisé un réveil, en l'honneur de Mlle Perron, qui eut lieu le soir. C'est alors que se pressèrent les préparatifs et qu'on se rendit chez Mlle Perron pour lui offrir ses souhaits de "Bonne Fête". On ne peut imaginer la surprise de Mlle Perron lorsqu'elle revint quelque temps après.

Elle reçut les félicitations et souhaits de ses nombreux amis, ainsi que de jolis cadeaux-souvenirs. La veillée fut des plus amusantes; il y eut chant, musique et parties de cartes. Un succulent réveil fut aussi servi et on ne peut imaginer les petites heures que l'on s'ouvrit réitérant à l'heure de la fête, des souhaits pour de longues années de bonheur.

Étaient présents: Mlle Yvonne Giguère, Augustine Dodier, Adrienne Jacques, Jeannette Turmel, Anne-Marie Robit, Antoinette Grégoire, Simone Perlin, Germaine Robert, Rolande Lévesque, Dorothée Grégoire, Madeleine Nadeau, Marie-Paule Dodier, Anicette Groleau, Rachelle Cormier, Lorette Groleau, Martha Perron, MM. Jos. MacKenzie, Jos. Giguère, Jean-Marie Groleau, Marc-André Dodier, Stanislas Dodier, Lauriat Nadeau, Léopold Jacques, Alphonse Couture, Gérard Perron.

Quelques amis empêchés de se rendre firent aussi parvenir des souhaits à Mlle Perron.

Wickham

ACTIVITES AGRICOLES. — Wickham Ouest, Drum. — Plusieurs cultivateurs ont résolu de semer de la luzerne le printemps prochain. A cette fin, en coopération avec le ministère de l'Agriculture de Québec, ils ont acheté, par l'entremise du Cercle Agricole, près de deux cents tonnes de foin. On s'attend à ce que ces cultivateurs progressifs!

A date, seize jeunes gens ou hommes mariés ont obtenu l'octroi de \$300, offert par le Gouvernement de Québec aux pères qui désirent établir leurs fils sur des terres. Ce sont: MM. Sylvio St-Onge, Emile Coutu, Fernand Millette, Aristide Georges et Alphonse Caya, Urbain Lupien, Omer Valois, Théophile Hébert, Omer Hébert, Théodore Poirier, Harry Timmons, Ernest Tessier, Ovide Paquette, Georges Ménard et Hermès Rajotte.

Plusieurs autres s'attendent de le recevoir sous peu.

Dernièrement les jeunes agriculteurs ont exposé leurs pommes de terre à la salle publique. MM. les agronomes Granger et Corriveau s'installent comme juges. Voici les noms des dix premiers exposants par ordre de mérite: Florian Parent, Jérôme Parent, Florian Mathieu, Roger Lemaire, Ernest Toutant, Jean-P. St-Onge, René Plante, Ger-El. Plante, Albert Roy et Emile Cloutier. Nos félicitations.

MARIAGE. — Le 22 octobre dernier a été béni le mariage de Mlle Rosina Nadeau, fille de M. Delphis Nadeau, de madame Nadeau, de cette paroisse, et de M. Hector St-Germain, fils de M. Euclide St-Germain, de madame St-Germain, de St-Césaire. Les deux pères agissaient comme témoins. M. et madame St-Germain demeureront à St-Césaire. Nos meilleurs vœux de bonheur.

TOUJOURS et PARTOUT DEMANDEZ La Chimie

PLK

Votre marchand la garde

MORENCY-MORIN & Cie Ltée

472, St-Vallier. Tél.: 3-3391

QUEBEC SPORTIF

ENR.

Équipement complet pour clubs de goud, Badminton, Skis, Chandails de laine.

SI C'EST POUR LE SPORT NOUS L'AVONS

108, rue St-Jean

QUEBEC

Comment s'y Prendre pour Mieux MAITRISER les RHUMES



Vous enrhumé-vous?...
Le Vicks Va-tro-nol
aide à éviter
nombre de rhumes



Vous êtes enrhumé?...
Le Vicks VapoRub
aide à enlever
un rhume

Au moindre reniflement, éternement, ou irritation du nez, employez du Vicks Va-tro-nol—quelques gouttes seulement dans chaque narine. Le Va-tro-nol a été conçu spécialement pour le nez et la partie supérieure de la gorge—où la plupart des rhumes débutent. Il stimule les fonctions de la Nature—dans le nez—pour aider à éviter les rhumes, et se débarrasser des rhumes de cerveau dans leurs phases de début.

Si le rhume s'est déclaré, frictionnez-vous la gorge et la poitrine avec du Vicks VapoRub. Le VapoRub agit directement—de deux façons à la fois: (1) par stimulation à travers la peau, comme un cataplasme ou un emplâtre; (2) par inhalation de ses vapeurs médicamenteuses directement dans les voies respiratoires enflammées. Durant la nuit, cette double action "vapeurs-cataplasme" détache les mucosités, et aide à dissiper la congestion.

Suivez le Système Vicks pour Mieux Maitriser les Rhumes

Un guide utile pour diminuer la fréquence et la durée des rhumes. Mis au point par les chimistes et les médecins de Vicks, soumis à des essais cliniques approfondis par des médecins praticiens—démontre également par l'emploi journalier par des millions de personnes. Chaque paquet de Vicks contient des explications détaillées sur ce système.

LE SYSTEME VICKS pour mieux MAITRISER les RHUMES

La Tombola remporte un beau succès

Tout fait prévoir que la Goutte de Lait recevra autant, sinon plus que par les années passées. — Des tirages.

LES GAGNANTS

La tombola de la Goutte de Lait s'est terminée mercredi. Les dames charitables qui se sont dévouées pour en faire un succès sont très satisfaites, car il apparaît que le résultat sera aussi élevé sinon plus que celui des années passées. Elles tiennent à remercier le public qui s'est montré généreux à l'égard de l'œuvre si méritoire de la Goutte de Lait.

De nombreux tirages ont été faits avant la clôture et voici les noms des heureux gagnants:

Automobile miniature: M. Wellie Brunet, 44, de la Tour.

Tapis, don de Mlle Marie Angers, de Montréal, gagné par Mme Jules Tessier.

Châle, don de Mlle Cramail, gagné par Mme Campbell, 247, avenue Laurier.

Châle rose, don de Mme Alfred Chabot, gagné par Mme Gaston Pratte.

Dinde déssossée, don de Mme L. A. Taschereau, gagnée par Mme Mark Drouin, Château St-Louis.

Panier de conserves, gagné par Mme Albert Gauvin.

Parfums, don de la pharmacie Brunet, gagné par M. le Dr Peron, Claridge.

Poupée, don de Mme F. Blouin, gagnée par Mme Thérien, 144, Aberdeen.

Fleurs papillon, gagnées par M. Henri Pouliot, de Beauport.

Jeu d'architecture, gagné par M. Claude Laguerre, 59, Bourla-maque.

Corbeille en argent, don de Mme Alexandre Allet, gagnée par Mlle Campbell, avenue d'Alfred.

Gilet tricoté, don de Mme Joseph Hudon, gagné par Mlle Thérèse Drouin, 172, St-François.

Gâteau, don de la Pâtisserie Frontenac, gagné par Mme Emilie Côté.

Boîte de cigares, don de M. Oscar Masson, gagnée par M. le Dr J. Vaillancourt, rue St-Louis.

Centre de table, don de Mme Daniel Bruneau, gagné par Mlle Genest.

Fruits confits, gagnés par Mlle Eugénie Pouliot.

Une plante de Spencer Wood, gagnée par Mlle Townsend, du Foyer.

Baromètre, don de M. J. Valant, gagné par M. Roger Gaudry, avenue des Braves.

Couverture, don de M. le Dr A. Larochelle, gagnée par Mlle Langlais, rue Fraser.

Un sac de sucre, don de M. Albert Pettigrew, gagné par Mme Antonio Landry, rue St-Louis.

Caisse de pommes, don de M. l'abbé O. Gosselin, gagnée par Mme Alfred Chabot.

Nos félicitations aux organisatrices dévouées ainsi qu'aux heureux gagnants.

Les échos d'une nuit triomphale

Les échos d'une nuit triomphale sont parvenus, jeudi, en Cour de Magistrat, lorsque Me Gérard Lemay inscrivit une action au nom de Napoléon Cantin contre Walter Lachance.

C'est une action en dommages pour un montant de \$85.

Le demandeur allègue que dans la nuit du 14 au 15 octobre, le défendeur, qui ne partageait pas les mêmes convictions politiques que lui, a peinturé les deux portes de sa boutique aux couleurs du parti.

Cette boutique, où M. Cantin exerce une industrie de tourneur, est située sur la rue Colomb.

Le demandeur réclame un montant de \$35 comme dommages à sa propriété et \$50 comme dommages exemplaires.

Une belle fête à M. et Madame Henri Robert

A l'occasion de leurs noces de cristal. — Présentation d'adresse, de cadeaux et de fleurs. — Nombreux invités.

A ST-FRANÇOIS D'ASSISE

Samedi dernier, le 26 octobre, un groupe nombreux de parents et d'amis se réunissaient à la salle St-Jean-Baptiste de St-François d'Assise, pour célébrer les noces de cristal de M. et Mme Henri Robert, de Limoulin. Il y eut présentation d'adresse, lue par leur fille, Mlle F. Robert, et de riches cadeaux, ainsi que de fleurs par Mlle Y. Robert.

Il y eut ensuite chant, musique et goûter, et l'on se sépara à une heure assez avancée, emportant un bon souvenir de cette soirée.

Outre les jubilaires, M. et Mme Henri Robert, on remarquait: MM. et Mmes R. Lefebvre, de Montréal, A. Parent, de Drummondville, Evariste Lefebvre, A. Harnois, P. Singarier, Mmes W. Robert, C.-E. Michellin, Mlle R. Lefebvre, L. Lefebvre, MM. R. Lefebvre, E. Collins, M. Girard, tous des Trois-Rivières, MM. et Mmes E. Robitaille, F. Robitaille, E. Bilodeau, W. Allison, E. Bouchard, R. Chamberland, Pelletier, Dion, Caron, Lepare, Mlle C. Robitaille, A. Rochette, Tremblay, R. Allison, F. Robert, M. Robitaille, A. Robitaille, F. Page, M. Poulin, G. Poulin, C. Bouchard, Y. Bouchard, Anctil, Lessard, Simard, Guay, Mmes F. Biron, Jolin, MM. Michaud, J.-E. Simard, J. Poulin, A. Cloutier, M. Bouchard, R. Bouchard, F. Maheux, A. Maheux, L. Allison, R. Poulin, N. Poulin, J. Colden, M. Gagnon, R. Robitaille, St-Laurent, E. Caniv, P. Marcoux, Lefebvre, F. Simard, J.-P. Robitaille, Signeur, M. Robert, R. Bouchard, P. Bilodeau, R. Bilodeau, L. Guimont, etc.

36 permis de construction

Au cours du mois d'octobre 1935, un total de 36 permis de construction ont été émis à Québec, représentant une valeur de \$530,000, tandis qu'en octobre 1934, 56 permis avaient été délivrés ne représentant qu'une valeur de \$54,390.

Durant la période de dix mois terminée avec octobre 1935, le département des travaux publics a accordé 298 permis de construction d'une valeur globale de \$2,054,270, à rapprocher de 475 permis d'une valeur de \$385,979, pour la période correspondante de l'année dernière.

Ces chiffres et ceux qui suivent, ont été compilés par M. Rosalie Belleau, comptable au département des Travaux Publics. Voici maintenant les statistiques détaillées de la construction dans chaque quartier durant le mois d'octobre 1935:

Permis	Valeur
Champlain	5
St-Jean-Bte	4
Montcalm	4
St-Sauveur	5
St-Roch	4
Limoulin	3
Total	\$530,070

Grange incendiée

Lundi, le 28 octobre, vers midi, une grange appartenant à M. Omer Gingras, du Bois-Clair, à St-Antoine de Tilly, a été la proie des flammes. Le feu a originaire dans un amas considérable de paille qu'il y avait près de la grange, mais on n'a pu expliquer comment il a été mis. Aussitôt, l'alarme donnée, les voisins se dirigèrent vers le lieu de l'incendie et purent sauver les instruments aratoires et quelques volailles qui se trouvaient dans l'étable. Les pertes sont considérables, car cette bâtisse mesurait 90 pieds de longueur. Elle contenait plus de 200 minots de grain et 70 voyages de foin. Un boggy a été aussi incendié. M. O. Gingras n'a pas d'assurances pour cette grange qui se trouvait située sur la propriété voisine de la sienne.



TOUT ce qu'on dit des nouveaux types d'hiver Marvelube est conforme à la plus stricte vérité. Alors que le froid donne aux huiles ordinaires la consistance du beurre, ils conservent toute leur fluidité. A plusieurs degrés sous zéro, la Marvelube 10W coule librement. Et pour les régions où le froid n'est pas aussi vif, il existe la Marvelube 20W. Grâce à cette huile, votre auto démarre de 40% à 50% plus facilement, avec moins d'usure pour votre batterie... Mais ce n'est pas

seulement la fluidité de cette huile aux plus grands froids qui la rend si avantageuse. Au contraire des huiles ordinaires, elle garde la consistance voulue à température élevée. La Marvelube protège les surfaces portantes de votre auto comme n'a jamais su le faire une huile d'hiver... C'est une huile pure, propre, claire et d'une belle couleur dorée, à laquelle un procédé spécial a enlevé les éléments susceptibles de former des gommes et du carbone. Essayez la prochaine fois la Marvelube.



IMPERIAL OIL LIMITED

POSTES ET VENDEURS DANS TOUT LE CANADA

La J. A. C.

Chicoutimi, (D.N.C.) — Un cercle de J.A.C. vient d'être fondé à Jonquière. C'est le quatrième dans notre région. On étudie présentement un projet de fédération diocésaine de la Jeunesse Agricole Catholique, affiliée à l'A.C.J.C.

Au profit des colons

Chicoutimi, (D.N.C.) — Une quête organisée au profit des colons de ce diocèse a rapporté à Chicoutimi une somme de \$460 et une valeur de plus de \$125 à Arvida.

A Chicoutimi

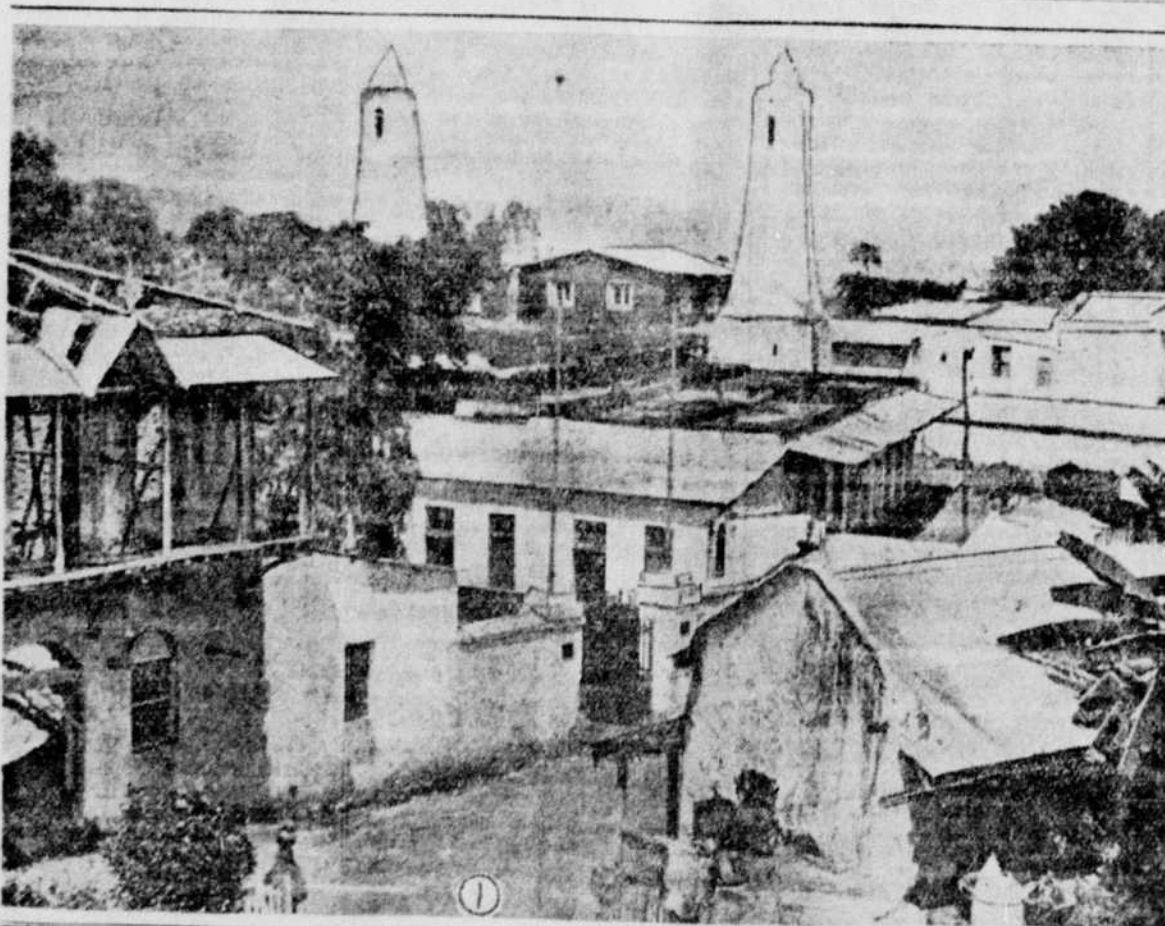
Chicoutimi, (D.N.C.) — Pour la première fois depuis une dizaine d'années, un navire vient de décharger du soufre (900 tonnes) dans le port de Chicoutimi. Ce soufre est destiné aux moulins à papier de Dolbeau.

A Hébertville

Chicoutimi, (D.N.C.) — Un incendie a détruit entièrement les granges et écuries de M. Isaie Tremblay, cultivateur d'Hébertville.

Conseiller

Chicoutimi, (D.N.C.) — M. Alfred Bouchard a été nommé conseiller de la Rivière du Moulin, en remplacement de M. Albert Bouchard, démissionnaire.



Photographies de la ville éthiopienne de Harar, capitale de la province d'Ogaden, un des principaux objectifs des troupes italiennes sur le front sud. A gauche, vue prise en dedans des portes, et, à droite, un coin du marché de la seconde ville de l'Ethiopie.

UN LEGIONNAIRE.

Originale invention

tomobile. Le même moteur sert Chicoutimi, (D.N.C.) — M. Antoine Coulombe, de Bagotville, a réussi à organiser une scie-voiture avec un vieux moteur d'auto à actionner la scie et à faire avancer la voiture. Cette scierie ambulante sert à débiter le bois des citoyens. M. Coulombe a résolu à sa manière le problème du chômage.

CIGARES

WHITE OWL

5c

STREAMLINE

Réclame de la Division de Québec Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Les 4 saisons de la vie à travers le monde

Inauguration d'une série de causeries missionnaires à la radio.—Le R. P. Lavoie, S.J., Procureur des Missions de Chine, organisera ces causeries hebdomadaires, présentées par divers religieux.

JEUDI PROCHAIN, LE 7 NOVEMBRE

On dit parfois: comme le monde est petit! La télégraphie, la radio, les gros océaniques, l'aviation ont supprimé toutes les distances. Heure par heure, nous pouvons savoir de quels bobos l'on souffre aux antipodes, en ces terres lointaines que nous nous permettons d'appeler les confins du monde, comme si le cœur du monde n'était nous; faites-vous l'ami de Lindbergh, et en une quinzaine de jours vous pourrez faire connaissance avec toutes les peuplades du monde. En effet, il est bien petit notre grand monde.

Pourtant, que savons-nous de précis, de réel, sur le compte de ces frères lointains que nous trouvons si proches? Nous ne savons rien. Nos lectures? Des voyageurs pressés ou superficiels, qui se copient l'un après l'autre, ont laissé dans leurs livres et nos esprits des images et des impressions fantaisistes, la plupart du temps montées en couleur pour le plaisir d'être extraordinaires ou croquantes. Et nous répétons cela avec des airs d'hommes entendus.

Le missionnaire qui a laissé son pays pour aller donner à l'Eglise les nations lointaines, n'est pas homme à farder les réalités. Après avoir mêlé sa vie, durant de longues années, à la vie des peuples, il est capable de nous présenter sous leur vrai jour nos frères lointains, et de nous montrer qu'ils ont eux aussi, une âme humaine comme la nôtre, même si la haine de leurs traits physiques, fort relative du reste, arrive parfois à en marquer la naïveté.

Le poète KECV a donc cru faire œuvre éducative de première valeur en confiant au R. P. J.-L. Lavoie, S.J., procureur des Missions de Chine, le soin d'organiser une série de causeries hebdomadaires présentées par divers religieux.

Des voleurs chez M. Ths Lapointe

Disraeli, 4. — (D.N.C.) — M. Thomas Lapointe, de Disraeli, député libéral sortant de Wolfe à la Législature de Québec, a été victime d'un audacieux cambriolage à son bureau privé. Des bandits se sont introduits durant la nuit de vendredi à samedi dans son bureau et ont fait main basse sur plusieurs documents importants et se sont emparés d'une forte somme d'argent qui se trouvait dans le coffre-fort. La capitaine détective Alfred Roussin, de la police provinciale fut dépêché sur les lieux, hier, pour commencer une enquête. M. Roussin a relevé plusieurs empreintes digitales, et a retracé certaines pièces à conviction. L'enquête ne sera pas, toutefois, terminée avant demain.

Capsules "GOLD MEDAL" à l'huile de Haarlem

Excellentes contre Faiblesse des Reins. METTENT FIN AUX NUITS SANS REPOS. Une boîte de 40 cents de ces célèbres capsules introduira une saine activité dans vos reins et votre vessie, chassera les rebuts toxiques, nettoiera et vous prouvera qu'enfin vous avez un grand diurétique et stimulant qui fera promptement cesser ces troubles. Mais assurez-vous que l'on vous donne les Capsules "GOLD MEDAL" (Médaille d'Or) à l'huile de Haarlem, sûres et inoffensives, le produit original et authentique, venant directement de Haarlem, Hollande. Des millions de personnes souffrant de troubles des reins et de la vessie et ne s'en doutant pas, qui souffrent des symptômes, à part les nuits sans repos, sont le mal de dos, la moiteur des mains, les yeux bouffés.

Conférence du col. G.-R. Pearkes

Le col. G.-R. Pearkes, V.C., D.S.O., D.M.T., S.D., directeur de l'entraînement militaire au ministère de la Défense Nationale à Ottawa, a prononcé une intéressante conférence, mardi, au Club de la Garnison, devant les membres de l'Institut Militaire. Il a parlé des changements les plus récents dans l'organisation et la tactique militaires. Le conférencier fut présenté par le président de l'Institut Militaire, le lt-col. J.-V. Boswell, et remercié par le lt-col. G.-E. Dupuis, officier commandant du 22e Régiment Royal. Le col. Pearkes est un vétéran de la Grande Guerre. Sa bravoure lui a valu la Croix Victoria. Ses paroles furent très vivement goûtées des auditeurs. On remarquait autour des tables, outre ceux déjà nommés, le brigadier J.-M. Proulx, commandant du district militaire no 5; le Rév. F.-G. Scott, le Rév. A.-M. Gordon, les colonels J.-E. Piquet, le lt-colonel J.-A. O'Dowd, les lt-colonels E. Légaré, C.-A. Young, J.-S. O'Meara, T.-L. Lambert, R.-D. Campbell, C.-E. Mainguy, les majors G.-H. Shink, secrétaire de l'Institut Militaire, F.-C. Hanington, A. Audet, Ths Macaulay, Jean Chalouit, J.-A. Sullivan, L.-A. Devine, C.-P. Raymond, Jos. Marchildon, H.-J. Keating, etc., etc.

Incendie à Normandin

Chicoutimi, (D.N.C.) — Un incendie a détruit entièrement l'atelier de charpenterie et de menuiserie de M. Armand Bussières, de Normandin, 45,000 pieds de bois ont été brûlés. Le feu s'est communiqué à deux constructions voisines et on a craint une conflagration.

Dernière réunion à St-Isidore

Le groupe de l'Action Libérale Nationale a terminé une grande tournée en Abitibi et au Témiscamingue.

24 ASSEMBLÉES

Les orateurs de l'Action Libérale Nationale en tournée électorale dans le Témiscamingue ont, tenu mercredi leur 23e assemblée. Elle a eu lieu à Fabre, où elle fut présidée par M. le maire Paul Goulet.

Jeudi soir, les mêmes orateurs feront une dernière assemblée à St-Isidore. Ces jours derniers, des assemblées furent tenues aux endroits suivants: à Nédélec, sous la présidence de M. le maire Arthur Matte, à Lorrainville, sous la présidence de M. le maire Victor Boutin, à Guigues, sous la présidence de M. le maire Joseph Gressier, à Fabre et à St-Isidore.

Bourse et octrois

Le Social Science Research Council de New-York offre pour 1936-37 des bourses et des octrois moyennant certaines conditions, aux étudiants qui désirent se livrer à des études de science sociale. Les candidats ne devront pas être âgés de plus de 25 ans le 1er juillet 1936. Le choix sera basé sur les activités académiques et personnelles de l'étudiant, sur des lettres de recommandation autorisées, et sur ses examens écrits tenus en juin 1936, et des "tests" de nature spéciale. La bourse est de \$1,000 plus les frais d'inscription et un octroi pour frais de voyage.

Les applications doivent être reçues au plus tard le 15 mars 1936. D'autres bourses d'objet plus élevées sont aussi offertes par la même organisation.

Pour détails supplémentaires, on n'a qu'à s'adresser au Secrétaire de l'Université.

Aidez vos reins

Evitez les drogues drastiques. Vos reins contiennent 9 millions de petits tubes qui peuvent être mis en danger par la négligence ou l'emploi de médicaments violents ou irritants. Si vous éprouvez des maux de reins ou de vessie qui vous obligent à vous lever la nuit, sont une cause de nervosité, perte d'énergie, douleurs aux jambes, rhumatisme, étourdissements, acidité, brûlements, élanements, démangeaisons, vous n'avez pas à courir de risques. Tous les pharmaciens peuvent maintenant vous fournir le traitement le plus moderne qui soit pour ces maux: une prescription d'un médicament Cystex (Sul-Tex). Son action est prompte, sûre et sans danger. En 48 heures, elle doit vous donner une sensation de vitalité nouvelle et en une semaine elle vous donne la sensation d'être des années plus jeune. Autrement, on vous remet votre argent en retour du paiement. Cystex ne coûte que 3c la dose dans les pharmacies. L'entente de remboursement vous protège.

Incendie à Normandin

Chicoutimi, (D.N.C.) — Un incendie a détruit entièrement l'atelier de charpenterie et de menuiserie de M. Armand Bussières, de Normandin, 45,000 pieds de bois ont été brûlés. Le feu s'est communiqué à deux constructions voisines et on a craint une conflagration.



Le nouveau gouverneur général du Canada, Lord TWEEDSMUIR, et sa famille. — 1—Mme BUCHAN, sa mère; 2—Lord TWEEDSMUIR; 3—Lady TWEEDSMUIR; 4—Mlle BUCHAN; 5—John BUCHAN, son fils; 6—Le capitaine B. F. R. FAIRFAX-LUCY, son gendre; 7—Mme FAIRFAX-LUCY, sa fille; 8—William BUCHAN, un autre fils.

Belle soirée à Authier, Abitibi

Tout récemment, j'avais le plaisir d'assister à une soirée paroissiale sous la digne présidence de M. le curé Louis Caron. Les jeunes filles du village se sont exécutées dans un joli programme, comprenant deux pièces tragiques et comiques, intitulées "Zélie ou la martyre de l'obéissance filiale" et "Félicie ou la misère", ainsi que trois jolis chants, tel que la Berceuse de Jocelyn et Le cher anneau d'argent, chanté par Mlle J.-A. Baillargeon. La tendresse, par Mlle Y. Barbin et G. Labrecque.

Cette soirée récréative fut un vrai succès, sous la direction de Mlle J. Roy et de ses charmantes compagnes dont voici les noms: Mlle J.-A. Baillargeon, G. Lambert, A. Coulombe, Y. Barbin, E. Cinq-Mars, E. et Y. Barrette, O. Rhault, M. Proulx, Mme Barrette, deux jolies marches et dans l'accompagnement des chants.

M. le curé N. Levesque rehausait de sa présence cette soirée. Les paroissiens étaient aussi très nombreux. A noter aussi plusieurs personnes des environs.

JY ETAIS.

Guerre aux taudis

Un certain nombre de taudis, situés sur la rue Colomière, seront démolis sous peu, de même que quelques autres situés sur d'autres rues. M. P.-N. Verge, trésorier de la Cité, s'occupe de trouver des logis pour les familles nécessiteuses qui habitent actuellement les maisons que l'on doit démolir, maisons qui appartiennent à la ville.

Cours d'architecture

Chicoutimi, (D.N.C.) — Un cours d'architecture religieux vient d'être institué au Séminaire de Chicoutimi. M. l'architecte Léon Desjardins en sera le titulaire.

M. Deschênes secrétaire de l'hon. Power

Nous apprenons avec plaisir que le capitaine Renault Miville-Dechêne vient d'être choisi par le nouveau ministre de la Santé et des Pensions, l'hon. M. C.-G. Power, comme son secrétaire particulier. Il est déjà en fonctions, puisqu'il est actuellement à Ottawa avec le ministre.

En septembre dernier, le capitaine Dechêne fut élu président de la Fédération de la Jeunesse Libérale de la province. Il était déjà président de l'Association de la Jeunesse Libérale de Québec. C'est donc une figure bien en vue parmi les jeunes de notre ville et nous nous réjouissons sincèrement de cette nomination.

Un accident

Un accident qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit à St-Antoine de Tilly, dans le rang du Bois-Clair, mercredi matin, le 30 octobre. M. Léon Lapointe, âgé de 23 ans, fils de M. Apollinaire Lapointe, perdit pied en voulant sauter dans un camion en marche. Il tomba à côté du camion et eut juste le temps de se retirer les jambes pour qu'elles ne fussent pas broyées. Cependant, la roue d'arrière lui frotta les muscles de la cuisse, lui infligeant des blessures assez sérieuses. C'est le Dr Joseph Lamontagne, de St-Apollinaire, qui a prodigué ses soins au blessé.

Contrat collectif

La convention collective relative à l'industrie du meuble, dans toute la Province est désormais en vigueur. Une proclamation à cet effet est contenue dans le dernier numéro de la Gazette officielle.

Docteur **Paul ROCHETTE** MEDECIN-CHIRURGIEN 375, St-Jean, Tél.: 6652

Feu M. Nap. Cyr

Ces jours derniers ont eu lieu à Thetford-les-Mines, les funérailles de M. Napoléon Cyr, époux de défunte Adèle Morin, décédé à l'âge de 80 ans et 2 mois. M. l'abbé G. Sauvageau a fait la levée du corps et a chanté le service assisté de MM. les abbés L.-P. Nadeau et Alf. Thibodeau. M. l'abbé A. Proulx et le Rév. P. Chartrand, ont dit des messes aux autels latéraux. Les porteurs de la dépouille mortelle étaient MM. Eugène, Johnny, Adélard, Odele, Norbert Cyr et Joseph Groulx. Le défunt laisse 3 filles: Mme Jos. Richard et Mme S. Goggin, 1 fils: Joseph, ses frères: Jean, de Nordherry, N.H., Xavier, de Haverhill, Mass., Théodore, de Montréal, et un grand nombre d'autres parents. La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies. M. Cyr était un ex-maire de la Cité de Thetford. Nos sympathies.

Cours d'histoires

Chicoutimi, (D.N.C.) — La Société St-Jean-Baptiste de Chicoutimi vient d'inaugurer des cours publics d'histoire du Canada qui porteront sur l'organisation sociale. Le premier conférencier a été M. l'abbé Louis Aubin, professeur de Rhétorique au Séminaire de Chicoutimi. 450 personnes assistaient à ces cours.

Condamnations

Chicoutimi, (D.N.C.) — Le magistrat de district a condamné à 22 mois de prison deux jeunes gens qui avaient pris part à un vol avec effraction au magasin Gagnon et Frère, à Chicoutimi. Ces jeunes gens ont été envoyés à Grand-Mère. Un citoyen de Bagotville a été condamné à trois mois de prison pour vente illégale de liquors alcooliques.

Cas pénible

Les officiers de la Sûreté Provinciale ont arrêté ces jours derniers une femme de la région du bas du fleuve sous l'accusation d'avoir tué son enfant, âgé de trois jours. L'arrestation s'est faite à la demande du coroner du district où demeure l'accusée.

St-Joseph d'Alma

Caisse Populaire. — On parle de fonder à Alma une Caisse Populaire. La Société St-Jean-Baptiste en a jeté les bases dimanche dernier, et à la fin du mois de novembre, un expert en la matière viendra parachever le travail commencé. Donnons nos noms immédiatement au président de la Société St-Jean-Baptiste ou au secrétaire; unissons-nous, grossissons les rangs de ceux qui ont déjà donné leur nom, et le mois prochain, nous aurons à Alma notre Caisse Populaire.

Remerciements. — Le Dr Duguay remercie sincèrement tous ses organisateurs et ses électeurs qui l'ont aidé dans sa lutte électorale. Aussi tous ceux qui ont pris une part active durant la campagne.

Feu M. T. Charest

Ces jours derniers ont eu lieu en l'église de St-Maurice, les funérailles de M. Thomas Charest, époux de dame Georgiana Poiroux, décédé à l'âge de 74 ans et 9 mois. M. l'abbé J. Falardeau a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de MM. les abbés J. Matte et A. Leblond. Le défunt laisse outre son époux, 1 fille: Blanche, 3 fils: Thomas, Wilfrid et William, 2 sœurs: Mme Elz. Therrien (Eugénie), Mme J.-B. Ansley (Malvina), 3 frères: Philéas, Théophile, Wenceslas, et beaucoup d'autres parents. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Un boni

New-York, 4. — Deux maisons de courtage de Wall Street annoncent qu'elles verseront un boni à leurs employés; c'était une coutume en vogue avant 1933. Redmond and Company distribuera une semaine de salaires à la fin de l'année fiscale, et Hirsch, Lichtenhal and Company donnera une semaine de salaire comme boni pour les derniers six mois.

Radio Corporation of America a gagné \$511,987, de profits nets durant le troisième trimestre de 1935 à rapprocher de \$106,189, l'an dernier.

Conférence de M. Percy Auger

M. Percy Auger a donné une très intéressante conférence, au Cours de Commerce, de l'Académie Commerciale.

M. W. AMYOT, C.R., PRESIDE

M. Auger montre d'abord l'évolution du sens du mot surplus, en comptabilité, depuis son origine dans ce domaine, jusqu'au sens précis qu'on lui donne aujourd'hui. Il en fait connaître les acceptions successives.

Il remarque, au passage, l'illogisme de certaines lois statutaires qui permettent d'inscrire au compte de surplus l'excédent des versements des actionnaires au compte de capital-actions, alors qu'il s'agit de compagnies à capital-actions sans valeur nominale.

On devrait d'ordinaire, dit-il, ne partager entre les actionnaires que le seul surplus de revenu ou d'opérations régulières. Ce partage ne se fait qu'au moyen d'un vote spécial des directeurs autorisant le paiement de dividendes. Le jeune conférencier a démontré que le compte de surplus d'une compagnie de quelque envergure doit être un compte collectif ou de contrôle pouvant englober de nombreux comptes particuliers ayant trait au surplus. Cela représente une analyse minutieuse des opérations financières.

Cette dernière partie du travail de M. Auger a été la plus remarquable et elle faisait un nouvel exemple de la merveilleuse évolution de la science comptable moderne.

Ont pris part à la discussion MM. Guy Paquet, Chs Poirier, Marcel Bouré, Chs Robitaille, Ray Normand, Lucien Montreuil, Hensely Bourgoin, P.-E. Berton, Geo Lachance, St-Georges White, C.G.A., Pierre Lemieux, C.A., René Côté, C.G.A.

Candidatures

Chicoutimi, (D.N.C.) — M. Elol Côté, marchand de Chicoutimi, a déclaré qu'il briguera sûrement les suffrages des électeurs du comté de Chicoutimi, comme candidat libéral, à la prochaine élection provinciale. On sait déjà que M. Arthur Larouche, échevin de la Rivière du Moulin, est candidat de l'Action Libérale Nationale. Chez les conservateurs, on semble mettre de l'avant M. Jean de M. Antonio Talbot, avocat, de Chicoutimi. Chez les libéraux, en plus de M. Elol Côté, on mentionne les noms de M. le Dr Eugène Tremblay de Chicoutimi, du Dr Savary, de Jonquière, de M. G. Henri Lavoie, maire de Bagotville. Mais ce ne sont que des rumeurs.

PILULES Dodd POUR LES REINS

pour MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS

Radio Corporation of America a gagné \$511,987, de profits nets durant le troisième trimestre de 1935 à rapprocher de \$106,189, l'an dernier.

Jacques Vernet. Matricule 48 Par Norman Marsh

Les titres d'utilités publiques ont gagné une fraction à un point, à la Bourse locale

Les expéditions canadiennes de blé en Ecosse ont décliné

Au cours du troisième trimestre de 1935, 843.000 qtx contre 943.000 qtx en 1934. — La France, outre le Canada et l'Australie, a été le principal expéditeur avec 120.000 qtx.

EXPEDITIONS RUSSES

Droit sur les gants

Le droit sur les gants en caoutchouc entrant en Italie a été majoré de l'équivalent de \$1.38 la livre sur ceux plus de 1 3/4 once la paire, et de \$1.76 la livre sur ceux plus légers, les droits en chaque cas étant assujettis à une surtaxe de 15 pour cent ad valorem.

La production de Siscoe Gold Mines a été de \$194,551, en octobre 1935 contre \$190,042, en septembre 1935 et \$180,004 en octobre 1934.

Le prix de l'or en barres sur le marché de Londres a baissé de 1-2 penny à 141 shillings 3 pence, l'équivalent de \$31.13 en fonds canadiens.

American Iron & Steel Institute estime la production sidérurgique, cette semaine, à 50 9-10 p.c. de la normale au lieu de 51 9-10 p.c. la semaine dernière.

Les exportations mondiales de blé

Ottawa, 4. — Les exportations mondiales de blé pour la semaine terminée le 28 octobre s'établissent à 9,295,000 boisseaux contre 10,705,000 la semaine précédente et 9,416,000 la semaine correspondante de 1934. Les exportations nord-américaines et argentine n'accusent que de légers accroissements sur la semaine précédente. Pour l'Australie, on constate un fléchissement de 463,000 boisseaux.

Le grand total des 13 premières semaines de la campagne en cours a atteint 115 millions de boisseaux vis-à-vis de 138 millions pour la période correspondante de la campagne précédente. Les chargements australiens ont diminué légèrement. Les exportations nord-américaines et argentine se sont élevées respectivement à 38 millions et 29 millions, contre 52 millions et 49 millions en 1934.

Curb de New-York

Cours fournis par L. G. Beaubien & Cie 70, rue St-Pierre

	Ouv.	Ferm.
Alum. Am.	39 1/2	39 1/2
Am. Gas and Elec.	24 1/2	24 1/2
Am. Superpower	24 1/2	24 1/2
Can. Marconi	24 1/2	24 1/2
Cities Service	24 1/2	24 1/2
Cord	24 1/2	24 1/2
Exec. Bonds and Share	24 1/2	24 1/2
Ford Motors	24 1/2	24 1/2
Hiram Walker	24 1/2	24 1/2
Imperial Oil	24 1/2	24 1/2
Crane Limited	24 1/2	24 1/2
Crescent Petroleum	24 1/2	24 1/2
Niagara and Hudson	24 1/2	24 1/2
Cons. Gas of Baltimore	24 1/2	24 1/2
St. Regis Paper	24 1/2	24 1/2
Carrier Corp.	24 1/2	24 1/2
United Light and Power	24 1/2	24 1/2
Technicolor	24 1/2	24 1/2

Cram's Reports Inc. estime la production des automobiles et des camions aux Etats-Unis la semaine dernière à 78,570 voitures au lieu de 82,015 voitures la semaine précédente et de 77,116 voitures l'an dernier.



Nouvel emprunt du
DOMINION
— DU —
CANADA

3% 1 juin 1955
Prix 98.75

La négociabilité d'un titre du Dominion est comparable à celle d'un billet de banque.

Consultez-nous

71 RUE ST-PIERRE

BOULET
LIMITÉE

TEL: 2-5618

L'ACTUALITÉ

Le dollar canadien a fermé à New-York à \$0.99 1-8 et la livre sterling à \$4.92 3-8.

Les emprunts de conversion de l'Etat étaient recherchés des placeurs, hier.

Les recettes brutes du Canada National ont augmenté de \$177,523, durant la dernière semaine d'octobre par rapport à la même période de 1934.

Le nouvel emprunt du Dominion a été souscrit plusieurs fois au cours de la journée d'hier.

International Nickel Company of Canada Ltd annonce la mise en paiement d'un dividende trimestriel de 25 cents par action ordinaire au lieu de 20 cents.

Chesapeake Corporation a gagné, durant le troisième trimestre de 1935, des recettes netes de \$1,614,491, au lieu de \$1,591,725, l'an dernier.

Les aciéries de la région de Youngstown marcheront cette semaine à une capacité légèrement supérieure à celle de 63 pour cent de la normale pour la semaine dernière.

American Iron & Steel Institute estime la production sidérurgique, cette semaine, à 50 9-10 pour cent de la capacité à rapprocher de 51 9-10 pour cent la semaine dernière.

Congé à New-York
Les marchés financiers des Etats-Unis ont fermé leurs portes, aujourd'hui, pour le congrès sous le nom de Election Day.

Marché particulièrement actif, au cours duquel 30.000 parts changèrent de mains. — **Montreal Power** gagna 1-4 de point à 35 et **Shawinigan** monta d'une fraction analogue à 20. — **Gain** de 1 3-4 de point pour **Steel of Canada**.

BRAZILIAN

MONTREAL, 5. — **BUP** — Les cours des valeurs mobilières étaient stationnaires au plus haut d'une fraction de point, ce matin, à la Bourse de Montréal. Les titres d'utilités publiques marquaient beaucoup de vigueur et le marché s'annonçait particulièrement actif au cours de la première heure. Le volume des transactions, à onze heures, s'élevait à 30,000 parts.

Shawinigan et Montreal Power enregistrèrent des gains d'une fraction de point. Le second ouvrit en mieux de 1-8 de point, puis compta de nouveau 1-8 de point à 35. Le premier ouvrit inchangé et gagna 1-4 de point au cours de 20. Power Corporation monta de 1-8 de point à 10, tandis que Quebec Power était stationnaire à son cours de clôture.

Les autres valeurs qui complétaient des gains, en matinée, furent Steel of Canada, 1 3-4 point; Brazilian, 1-8 de point; Dominion Coal privilégié, 1-8 de point et Dominion Bridge, 1-5 de point.

Le dollar américain

Le dollar américain a oscillé de \$1.00 29-32 à \$1.01, ce matin sur le marché des changes, à Montréal. La livre sterling a oscillé de \$4.96 3-4 à \$4.97 1-4 à Montréal. Le franc français a oscillé de \$0.0684 1-2 à \$0.0685 1-2 à Montréal. Le marché des changes étrangers, à New-York, était fermé aujourd'hui en raison de l'Election Day.

U. Steel Corp.

New-York, 30. — Le déficit de U. S. Steel Corporation a été, durant le troisième trimestre de 1935, de \$1,305,205, après toutes les charges, au lieu d'un déficit de \$762,493, durant le deuxième trimestre de 1935 et d'un déficit de \$9,826,767, durant le troisième trimestre de 1934. Les expéditions d'acier ouvré durant la période sous revue furent de 1,787,224 tonnes à rapprocher de 1,765,751 tonnes le trimestre précédent et de 1,118,267 tonnes durant le troisième trimestre de l'année dernière.

BOURSE

Nous extrayons de l'Economiste le Canadien, publié par L.-G. Beaubien et Cie, les quelques idées suivantes sur la tendance en Bourse.

La Bourse a bien passé la tourmente des élections. Les valeurs qui, comme les titres de banque, avaient abandonné quelquefois leurs pertes et au delà, d'autres, jusqu'ici négligées, commencent à faire preuve de ressort tandis que les vedettes cotent en nouvelle hausse pour l'année. Rapprochés de ceux de l'an dernier, à pareille date, les cours accusent dans bon nombre de cas une plus-value substantielle. Ainsi en est-il de Bell Telephone qui fait 131.3 contre 120.4; de Canadian Dredge qui se traite à 34.4 contre 22.4; de Smelter, passé de 138 à 182.6; de Nickel remonte de 24.9 à 31.5; de National Breweries parti de 28.9 pour toucher 35.9; de Steel of Canada inscrit à 49.1 en regard de 39.5 il y a un an.

Le glissement survenu au début du mois sur toutes les places financières à la suite des menaces de guerre a été vite enrayé. New-York, Londres, Paris ont rétabli leurs positions et Montréal, enfin libéré de l'incertitude inhérente à toute élection, n'a pas été lent à renforcer les sien-

nes. Aujourd'hui que la situation internationale s'éclaircit, que, sans être encore résolu, le problème italo-éthiopien s'allège des complications inquiétantes qui s'y étaient greffées, la Bourse à la voie libre. De l'avis de Wall Street, elle s'engagera résolument à la hausse.

Tout comme les mois précédents, la clientèle, en cela bien guidée, se porte principalement vers les métaux vifs (nos exportations se continuent à une très vive allure et à des prix supérieurs), les services publics (la production d'énergie ne cessant de s'accroître depuis la fin de l'été), les minières (les perspectives étaient meilleures qu'elles ne l'étaient il y a quelques mois), les distilleries (le trafic du dernier trimestre semblait devoir être d'un fort volume), les brasseries (dont le rendement dépassera les 36 millions et un tiers de 1934). Les pétroles commencent aussi à être recherchés et il n'est pas

Marché du bétail

Montréal, 5. — Arrivages de bêtes à cornes sur les deux marchés locaux hier matin: 856. On a enregistré des gains de 25c par 100 lbs en certains cas sur ce marché ce matin. Cotaions: bœuvillons pesant 1,050 lbs et moins, choix et belle qualité, \$5 à \$6; qualité moyenne, \$4 à \$4.50; commune, \$3 à \$4. Bœuvillons pesants plus de 1,050 lbs: choix et belle qualité, \$5 à \$6 qualité moyenne, \$4 à \$4.50; commune, \$3 à \$4. Taureaux, choix et belle qualité, \$4; moyenne, \$3.25 à \$3.75; commune, \$2.50 à \$3.50; qualité moyenne, \$2.75 à \$3; commune \$2 à \$2.50. Pour la coupe et la saison \$1.50 à \$2. Taureaux de belle qualité \$3.25; qualité commune \$2.25 à \$2.75.

Arrivages de veaux: 2,109. De nouvelles réductions de \$25c et plus par 100 lbs ont été enregistrées sur ce marché ce matin. Cotaions: choix et belle qualité \$8 à \$8.50; qualité moyenne et commune \$4.25 à \$8. Veaux d'herbe \$3 à \$4.

Arrivages de moutons: 1,014. Cotaions: brebis \$2 à \$3.4. Agneaux de belle qualité \$7; qualité commune \$5 à \$6.

Arrivages de porcs: 1,736. On payait généralement ce matin \$8 pour le bacon (nourris et abreuves), quelques lots obtenant cependant \$8.25. Les plus beaux obtinrent \$1 de plus par tête. Pour la boucherie et les pesants on payait \$50c de moins par 100 lbs pour les extra pesants \$1 de moins et pour les truies de \$6 à \$6.75, soit un peu moins que la semaine dernière.

Impossible que les papeteries le soient à leur tour advenant une majoration suffisante du prix du papier-journal. Les valeurs d'or ont retrouvé, ces jours derniers, un peu de leur vigueur mais il n'en reste pas moins qu'elles sont, à cette heure, revenues à leur minimum de 1934. Etant donné la tendance du marché monétaire, il ne semble pas qu'elles fassent merveille de sitôt.

Bourse de Montréal

	Ouv.	Ferm.
Alum. Am.	39 1/2	39 1/2
Am. Gas and Elec.	24 1/2	24 1/2
Am. Superpower	24 1/2	24 1/2
Can. Marconi	24 1/2	24 1/2
Cities Service	24 1/2	24 1/2
Cord	24 1/2	24 1/2
Exec. Bonds and Share	24 1/2	24 1/2
Ford Motors	24 1/2	24 1/2
Hiram Walker	24 1/2	24 1/2
Imperial Oil	24 1/2	24 1/2
Crane Limited	24 1/2	24 1/2
Crescent Petroleum	24 1/2	24 1/2
Niagara and Hudson	24 1/2	24 1/2
Cons. Gas of Baltimore	24 1/2	24 1/2
St. Regis Paper	24 1/2	24 1/2
Carrier Corp.	24 1/2	24 1/2
United Light and Power	24 1/2	24 1/2
Technicolor	24 1/2	24 1/2

Bourse de Toronto

	Ouv.	Ferm.
Alum. Am.	39 1/2	39 1/2
Am. Gas and Elec.	24 1/2	24 1/2
Am. Superpower	24 1/2	24 1/2
Can. Marconi	24 1/2	24 1/2
Cities Service	24 1/2	24 1/2
Cord	24 1/2	24 1/2
Exec. Bonds and Share	24 1/2	24 1/2
Ford Motors	24 1/2	24 1/2
Hiram Walker	24 1/2	24 1/2
Imperial Oil	24 1/2	24 1/2
Crane Limited	24 1/2	24 1/2
Crescent Petroleum	24 1/2	24 1/2
Niagara and Hudson	24 1/2	24 1/2
Cons. Gas of Baltimore	24 1/2	24 1/2
St. Regis Paper	24 1/2	24 1/2
Carrier Corp.	24 1/2	24 1/2
United Light and Power	24 1/2	24 1/2
Technicolor	24 1/2	24 1/2

Stocks de maïs

Voici comment les stocks de maïs importé en entrepôt canadien le 25 octobre se répartissent entre les diverses provenances (chiffres d'il y a un an entre parenthèses): Etats-Unis, 1,189 (6,378,280); boisseaux; Argentine, 691,866 (43,167); Sud-Africain, 1,865,296 (619,118).

Prix de gros

A MONTREAL

Oufs:	
A-1 gros	0.53
A-1 médium	0.51
A-Gros	0.47
A-Médium	0.45
A-1 Poulettes	0.43
A-Poulettes	0.40
B-Gros	0.33
B-Médium	0.31
C	0.27

Fromage:

Ontario 1	10 1/2-11 1/2
Quebec 1	10-10 1/2

Beurre:

No 1	24 1/2-24 3/4
------	---------------

Farmes de terre:

I.P.E. Montagnes	0.93-0.95
Nouveau-Brunswick	0.82-0.85
en sacs de 80 lbs	0.75-0.80
Québec, No 2	0.60-0.65

Blé Nord No 1

Blé Nord No 1	0.95
Blé Nord No 2	0.91
Avoine d'engrais No 1	0.34
Orge Ouest No 3	0.39
Orge No 5	0.37
Avoine Ouest No 3	0.43

Graines moulées et engrais:

Gru rouge	\$20.25
Gru blanc extra	\$21.25
(par tonne, comprenant les sacs, ex-voies ferrées moins 25 cents par tonne pour grain séché de brasserie	\$22.00
par tonne: au détail	\$24.00

Avoine roulée (grau) par sacs de 90 lbs au détail

Avoine roulée (grau) par sacs de 90 lbs au détail	\$3.03
---	--------

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix, au wagon, par baril ex-magasin \$4.20-\$4.30	
Qualité de choix irrégulière, par baril ex-magasin \$4.50-\$4.70	
Farine de blé blanc par baril en sacs de chanvre livrée	\$5.09

Farine de blé de printemps:

Première patente	\$5.60
Deuxième patente	\$5.20
Patente à boulanger	\$5.10

(Par tonne en sacs de chanvre ex-voies ferrées)

Extra No 2	\$10.00-\$11.00
No 2 Timothy	\$9.00-\$10.00
No 3 Timothy	\$7.00-\$8.00

Volailles:

Volailles pour bouillir	22-26
Dindons pour rôtir	25-26
Oies	11-15
Canetons domestiques	17-20
Poulets de choix	21-24
Poulets nourris au lait	24-27
Volailles	15-19

Emprunt de Remboursement.

\$230,000.00
L'HOTEL-DIEU de GASPE
4% - 1 à 14 ans

Emission datée du 1er janvier 1936, remboursable en séries de juillet 1936 à juillet 1949. L'intérêt semi-annuel et le capital sont payables aux succursales de Montréal, Québec et Gaspé d'une Banque à charte canadienne.

Fiduciaire: La Société d'Administration et de Fiducie.
Légalité: Louis Dugal, avocat.

L'HOTEL-DIEU de Gaspé a été fondé en 1926 par Son Excellence Monseigneur François-Xavier Ross, et il est dirigé par les Religieuses Augustines, venues de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec, qui en sont les propriétaires.

Le présent emprunt constitue la seule dette de la corporation. Il est contracté pour rembourser la balance des titres en cours d'une émission faite en 1930, à un taux d'intérêt plus élevé, et pour consolider la dette flottante de l'institution.

Les obligations sont garanties par le transport de vingt-cinq versements semi-annuels de \$6,276.00 chacun payables du 1er janvier 1936 au 1er janvier 1948 d'un octroi accordé par le Gouvernement de la province de Québec, aux termes d'un arrêté ministériel en date du 4 avril 1928. De plus, une première hypothèque sur tous les biens de l'hôpital a été consentie au fiduciaire pour le bénéfice des porteurs d'obligations.

L'emprunt a reçu les approbations ecclésiastiques nécessaires.

DES titres de \$100., \$500., et \$1,000. chacun sont en disponibilité. Ils peuvent être enregistrés quand au capital. Nous acceptons en paiement des présentes obligations les anciens titres 5 1/2 p.c. de l'Hôtel-Dieu de Gaspé au prix de 101 et l'intérêt couru jusqu'au 1er janvier 1936.

PRIX: le pair (100) et les intérêts courus.
(Plus taxe fédérale de transfert)

Laguëux & Darveau

105, Côte de la Montagne

Québec

VOICI UN DE NOS 24 CERTIFICATS

DOUBLE PROTECTION

Avez-vous 35 ans? ...

RENTE VIAGÈRE — Alors confiez-nous donc \$135 par année, vous toucherez, à 65 ans, une rente annuelle garantie de \$498.50; c'est seulement un minimum que pourra augmenter éventuellement la participation aux bénéfices.

Après 5 ans, vous pourrez convertir cette rente différée en rente immédiate proportionnelle.

La distribution s'en fera pendant 10 ans AU MOINS, soit à vous, soit à vos héritiers; si vous survivez, vous continuerez de la recevoir le reste de vos jours.

ANNUITÉ AU DÉCÈS — Si vous meurs avant de devenir rentier, nous paierons, de plus, \$4,780 à vos héritiers, sous forme d'annuités.

Nos rentes sont incassables et insaisissables.

Si vous voulez avoir une LETTRE EXPLICATIVE appropriée à votre cas, sans aucune obligation de votre part, prière de remplir, découper et envoyer le coupon qui voici:

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE
J.-THEO POITRAS
89, rue Berthelot — Tél. 2-7638 — Québec

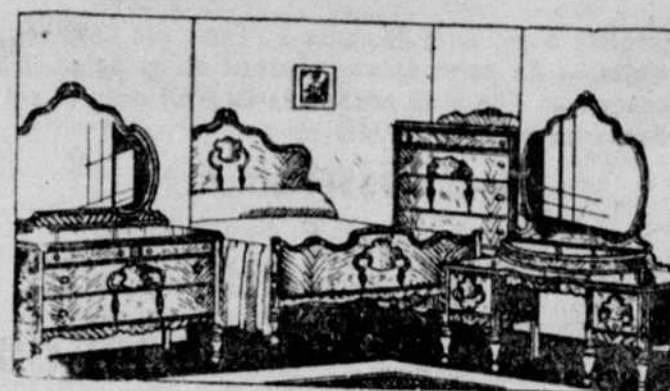
NOM _____

ADRESSE _____

AGE _____ Marié ☐ Veuf ☐ Célibataire ☐

Quantième-Mois-Année _____

VOTRE VISITE SERA TRES APPECIEE A NOTRE MAGASIN DE LA BASSE-VILLE



Echantillons Neufs

Mobilier de chambre à coucher, comprenant bureau, coiffeuse et lit, fini noyer.
Spécial
Sommier à ressorts en spirale. Toutes les largeurs au prix de
Matelas "Perfection" en laine échiffée. Un matelas durable et pratique
Bureau fini noyer, miroir anglais, trois tiroirs à la grandeur
Lit extensible, sommier et matelas, recouvert en cretonne. Très pratique
Chaise bergeante avec bras, fini doré, dossier travaillé, très confortable
Chaise de cuisine, très forte, en bois dur fini noyer
Chaise bergeante, beau fini doré, siège sellette. Dossier 18 1/2 pouces

\$31.75

\$4.25

\$4.25

\$9.90

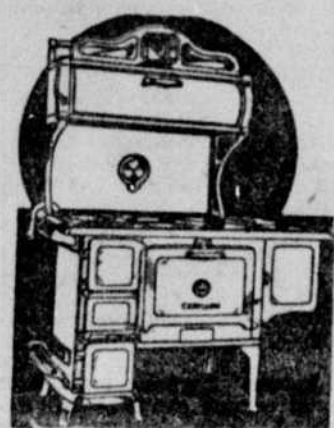
\$8.75

\$2.55

\$0.64

\$1.10

POELES NEUFS



POELE-FOURNAISE, fini régulier, avec tablette élevée, fourneau de 18
pouces
POELE-FOURNAISE tout émaillé, avec réservoir, réchaud et miroir, dessus
poli
POELE-FOURNAISE, fini régulier avec réservoir, réchaud et miroir
FOURNAISE - TORTUE "New Quebec", 9 1/2 pouces de diamètre, corps d'acier
poli
FOURNAISE - TORTUE "New Quebec", 11 1/2 pouces de diamètre, avec grilles, corps d'acier poli

\$51.60

\$79.50

\$68.25

\$7.60

\$13.25

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITÉE
EN FAILLITE

273 --- RUE ST-PAUL --- 273

M. J.-G. Thibault succombe à une longue maladie

Montmagny, (D.N.C.) — Nous apprenons avec regret la décès de M. Joseph-Gregoire Thibault, survenu le 2 novembre courant, à sa résidence, après une très longue maladie endurée avec beaucoup de courage et une force morale extraordinaire. Il était âgé de 47 ans et 11 mois.

La suite d'un accident terrible survenu à l'automne de 1932, le défunt avait été obligé de passer plusieurs mois à l'hôpital où son père, M. Alphonse Thibault, était décédé à ses côtés, à la suite de cet accident. Depuis cette date, le défunt était resté impotent, mais endura son mal avec un grand courage, tout en voyant ses forces physiques s'abandonner.

Le défunt jouissait d'une profonde estime parmi tous ceux qui le connaissent. C'était un homme d'affaires avantageusement connu de toute la région et il était mêlé à plusieurs entreprises très importantes. Il était directeur de la Fonderie de l'Islet, membre de l'Ordre des Chevaliers de Colomb et faisait partie de plusieurs associations. Il était très charitable et avait un jugement très droit. Avant sa maladie, il s'occupait de commerce de bois où il connut, dans cette entreprise, de grands et nombreux succès.

Pour pleurer sa perte, le défunt laisse dans le deuil son frère, M. Roméo Thibault; sa belle-mère, Mme Vve Alphonse Thibault, née Marie-Louise Côté; des oncles et tantes, MM. et Mmes Antoine Thibault, Georges DeLadurantaye, de Montmagny, Jean-Baptiste Thibault, de Welles-Pond, Mlle Aurélie Thibault, de Montmagny, plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces.

Le service et les funérailles ont eu lieu à Montmagny, le 5 novembre, à 9 heures 30.

Nous prions la famille de bien vouloir accepter l'expression de nos plus sincères sympathies.

L'aide au chômage

OTTAWA, 5 — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé hier soir que l'aide au chômage sera l'item le plus important au programme de la conférence fédérale-provinciale convoquée pour le 27 novembre à Ottawa.

M. King expliqua que la date du 27 novembre avait été choisie pour rencontrer les convenances de tous les gouvernements provinciaux.

A l'Amicale N.-D. de l'Espérance

Dimanche dernier, trois novembre, l'Amicale N.-D. de l'Espérance de la Congrégation N.-D. réunissait au couvent du Sacré-Coeur, les membres de sa jeune famille.

La fête tout intime, fut présidée par Mgr J.-L. Boulanger, P.D., curé de la paroisse.

La salle du couvent était des plus accueillantes, dans son exquise parure automnale.

Le programme exécuté fut intéressant et captiva l'attention de toutes les amicalistes. Orchestre, chant, comédies, déclamations charmèrent tour à tour l'auditoire et lui firent trouver de nouvelles heures passées à l'Alma Mater.

Avec beaucoup de spiritualité, d'amabilité et de justesse, Monseigneur le Curé répondit aux faits et gestes de chacun et lui suggéra d'une façon charmante la leçon pratique qui stimule les courages et donne de la braise aux énergies.

Après la bénédiction du T. S. Sacrement, une course dans les diverses classes fit revivre aux amicalistes les heures de jadis.

Réunies ensuite à la salle de réception, les groupes se formèrent. La vente des souvenirs d'enfant fut remuée et il en jaillit des étincelles qui réchauffèrent tous les coeurs.

Chèque imposant

Le Pacifique Canadien a fait parvenir à la Cité de Québec, durant l'après-midi du dernier jour d'octobre, un chèque de \$280,000, en paiement sur les taxes dues pour la période de douze mois écoulée à date. Les autres gros payeurs de taxes ont aussi fait parvenir à la Cité, en même temps que le C.P.R., leur chèque pour un montant variant de \$100,000 à \$200,000. Ce sont le Canadian National, l'Anglo-Pulp, la Shawinigan Water & Power Co., etc.

M. P.-N. Verge, trésorier de la Cité, communiquera aux journalistes ce soir ou demain la somme totale recueillie par la Cité à la suite du paiement des taxes municipales.

Feu A.-E. Pfeiffer

M. Adolphe-E. Pfeiffer, est décédé hier matin, à l'âge de 67 ans. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, quatre fils et une fille.

Le service funèbre a eu lieu.

Série de causeries...

(Suite de la 3e page)

publique. Le mariage n'entraînait pas pour eux le communisme de vie, ils n'y voyaient qu'un moyen de perpétuer la race. C'était une génératrice soumise à la tutelle perpétuelle de son mari. Parfois même le père lui imposait son mari.

A côté de cette femme honnête, il y avait la courtisane grecque; elle se mêlait à la vie publique, et pouvait s'adonner à de fortes études interdites aux femmes mariées. Platon a célébré la femme fidèle dans l'hymne de l'amour, mais dans sa législation, il n'a rien écrit pour améliorer sa situation.

3-La Romaine: A Rome nous trouvons deux sortes de mariages: celui où la femme est donnée entièrement à son époux, ou reste sous la domination de son père. Dans le premier cas, elle devenait comme la fille de son mari qui avait sur elle droit de vie et de mort, et pouvait la répudier quand il lui plaisait; elle était considérée vis-à-vis de ses enfants comme leur sœur.

Dans le second cas, quand la femme restait sous la domination de son père, c'est ce dernier qui conservait sur elle droit de vie et de mort, pouvait rompre son mariage, mais elle et malgré son mari, on remarque seulement un dot dont il pouvait jouir durant le mariage, mais qu'il devait restituer en cas de divorce.

En pratique, la romaine pouvait vivre de la vie publique; elle jouissait d'une grande influence à son foyer. Mais sous Auguste, la tutelle des femmes tombe en décadence, et le divorce apparaît avec une fréquence déconcertante. Séneque nous apprend que les femmes comptaient les années, non plus par les consuls, mais par le nombre de leurs maris. Les cas étaient nombreux de femmes qui avaient eu de dix à vingt maris.

Ce débordement des mœurs antiques semblait avoir été basé sur ce principe: La femme n'a pas de destinée personnelle; elle est ordonnée essentiellement à l'homme. L'homme existe, la femme existe; elle tire toute son importance de l'homme pour lequel elle est faite.

Telle était la situation de la femme lorsque Jésus-Christ apparut et que naquit l'Eglise. Mais la vénération accordée à la mère du Sauveur rejaillira sur elle; sa destinée personnelle sera reconnue.

Cet après-midi à l'église Saint-André et l'inhumation a été faite au cimetière Mount-Hermon. Nous offrons nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Mort de M. L. Frenette à Cap Santé

Le défunt était le père de notre estimé concitoyen M. P.-L. Frenette, de même que d'un artiste local, M. U. Frenette.

VIFS REGRETS

Le plus vieux résident de Cap-Santé, M. Léandre Frenette, âgé de 89 ans, vient de succomber à une maladie de quelques semaines.

C'est un deuil pour toute la paroisse car M. Frenette était estimé de tous. Il a conservé jusqu'à la fin la plus parfaite lucidité. Toute sa vie s'était écoulée dans sa paroisse où il avait été successivement cultivateur et hôtelier. Aussi sa mémoire était-elle riche de souvenirs de toutes sortes.

M. Frenette était de plus animé du plus bel esprit chrétien. Il était un modèle pour tous ses concitoyens.

Trois fils et quatre filles survivent à M. Léandre Frenette. Ce sont: M. L.-P. Frenette, homme d'affaires bien connu de Québec, M. Arthur Frenette, avec qui il demeurait, secrétaire de la municipalité du Cap-Santé, et M. Ubaldo Frenette, chef d'orchestre de Québec; la Révérende Mère Saint-Léandre (Graziella), de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, madame Noël Simard (Fabiola), de Québec, madame (Dr) Lavallée (Albina), de Bersimis, et madame (Dr) Paul Paradis Louisset, de Loretteville. Il laisse aussi deux gendres, MM. Morasse et Guillemette, et de nombreux petits-enfants. Son épouse, née Joséphine Laroche, l'avait précédée dans la tombe il y a treize ans.

Les funérailles de ce regretté concitoyen auront lieu ce matin, à 9 heures 30, en l'église du Cap-Santé.

Nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

Le McLean s'est rendu jusqu'à l'île Nottingham

(Suite de la page 3)

Le but de l'expédition annuelle dans le nord est de voir à l'installation de lumières dans les phares pour faciliter la navigation dans ce coin reculé du Canada, de voir aussi à l'organisation des trois postes télégraphiques de l'île Révolution, de Cap Hopes Advance, et de l'île Nottingham, de conclure quelques échanges commerciaux avec les habitants de cette région, de faire avec les concours des arpenteurs des relevés géographiques et enfin d'aider la navigation en général.

Cette année, huit navires ont remonté le Détroit d'Hudson et traversé la Baie du même nom pour se rendre à Churchill, le poste le plus important de la baie d'Hudson.

L'expédition prit le chemin du retour, le 23 octobre, et arrivait à Québec, vendredi soir dernier.

La température au cours du voyage fut plutôt belle jusqu'au mois d'octobre. Le temps était clair et froid. Le thermomètre variait entre 35 et 45 degrés. Mais avec le mois d'octobre apparut la neige. Lorsque le navire quitta Révolution, il y avait déjà quatre pieds de neige à cet endroit; c'est dire que l'été n'est pas long.

Les officiers et les membres de l'équipage se sont déclarés enchantés de leur voyage, mais heureux aussi d'être de retour. Ils ont rapporté de ces régions plusieurs souvenirs, notamment une trentaine de chiens de race, dont ils pourront faire cadeau à leurs amis.

"N.-B. McLean", l'un des brise-glaces du gouvernement, qui a servi à cette tournée, mesure 280 pieds de long, 60 pieds de large avec un tirant d'eau de 31 pieds. Sa capacité est de 3,253 tonnes. Il a dépensé pour ce voyage 1,596 gallons d'huile. Les engins développent un maximum de 6,500 chevaux-vapeurs. C'est le navire qui possède les meilleurs appareils télégraphiques de tous les vaisseaux canadiens.

Tous les jours du voyage, les télégraphistes se sont mis en communication avec le Département de la Marine, à Ottawa.

Le "N.-B. McLean" est accosté au quai du Roi. Il subira quelques légères réparations avant de commencer sa saison d'automne pour aider la navigation des derniers vaisseaux qui quittent notre fleuve.

Club Philatélique

Le Club Philatélique de Québec invite cordialement tous les collectionneurs de timbres et de monnaies à assister à sa réunion qui aura lieu ce soir, le 5 novembre, à 8 h 30 p.m., à la salle 2 rue Cook, Edifice de l'Académie Commerciale.

Il y aura échanges, tirage de prix et vente à l'enchère.

Le club Philatélique de Québec a toujours pour but de grouper dans des réunions amicales tous les collectionneurs.

Causerie sur l'art décoratif

Elle est donnée samedi soir par M. André Fréchet, sous les auspices de l'Institut Canadien. — Au Palais Montcalm.

LA NORMANDIE

L'Institut Canadien a inauguré, samedi soir, au Palais Montcalm, une nouvelle saison de conférences. Il avait le privilège de présenter comme premier conférencier le directeur honoraire de la célèbre Ecole Bouille, de Paris, M. André Fréchet. L'éminent décorateur analysa des œuvres de trois architectes qui ont le plus fait pour développer le goût et le sens de l'art décoratif moderne: MM. Maurice Dufresne, Jean-Jacques Rueland et René Proulx. M. Fréchet illustra sa causerie de documents très intéressants.

M. R.-A. Benoit, président de l'Institut, présenta la conférence. "En ces dernières années," dit-il, "il nous a été donné de compter parmi nos conférenciers plusieurs distingués professeurs de la Sorbonne, du Musée du Louvre et du Collège de France. Ce soir, c'est la célèbre Ecole Bouille qui nous envoie son directeur honoraire, M. André Fréchet."

M. Fréchet est intimement lié à l'Ecole Bouille. Après avoir occupé la charge de professeur de l'art il en a été pendant seize ans le directeur des études et des travaux. Sa compétence et ses œuvres l'ont placé au premier rang parmi les maîtres de l'art décoratif moderne, non seulement en France, mais aussi à l'étranger. Successivement médaillé à Anvers, Athènes et Barcelone, M. Fréchet fut classé Grand Prix hors concours à l'Exposition internationale de 1925. Après avoir été honoré d'une commande officielle pour la présidence de la République, il a le privilège de compter à bord du grand paquebot "Normandie" trente-quatre cabines meublées et réalisées d'après ses dessins.

Ajoutons que M. Fréchet vient d'être choisi pour faire partie de la Commission du Jury de la classe de l'ameublement à l'Exposition internationale de l'art décoratif qui se tiendra à Paris en 1937.

Fait remarquable, il fut le premier à utiliser à Paris du bois canadien dans la fabrication d'un ensemble mobilier. M. Fréchet a déjà exposé au Pavillon de Marsan une chambre en bois de planqué du Canada, et au Salon des artistes décorateurs une table à manger en orme canadien.

"Je suis chargé," dit le conférencier, "de vous apporter l'expression de certains artistes parisiens qui se sont efforcés de décorer l'habitation."

En quelques traits il trace l'histoire de l'art mobilier en France, puis en vient à celui qu'il considère comme le maître de cette école moderne, M. Maurice Dufresne. Cet artiste a particulièrement à son crédit la décoration du nouvel Hôtel des Gens de Lettres à Paris. M. Dufresne est un travailleur au goût sûr et subtil qui se renouvelle sans cesse.

Les œuvres de Jean-Jacques Rueland révèlent un décorateur ingénieux et méthodique. Surtout il conçoit une œuvre, il en trace le plan sous toutes ses perspectives; il ne fait rien sans le faire parfaitement.

M. Rueland est décédé il y a quelques mois seulement.

M. Fréchet nous fait voir ensuite des décorations de René Proulx. Chez lui, la recherche du confort l'emporte sur l'élégance et ses ensembles sont plus vivés.

Il termine par l'art décoratif sur la "Normandie". On a fait appel pour cette construction à tous les artistes ensembliers mobiliers.

"Je suis donc heureux," conclut M. Fréchet, "à vous avoir pu saisir la volonté et l'esprit de recherche que nos artistes mettent au service de l'art décoratif moderne."

Assemblées du Dr M. Trudel

Le Dr Marc Trudel, candidat libéral national dans le comté de Saint-Maurice, a ouvert sa campagne le 3 par trois assemblées où la foule était très nombreuse. Il a parlé successivement à Saint-Barnabé, à la Baie Shawinigan et à Shawinigan.

Le Dr Trudel était accompagné du notaire Ladouceur, candidat conservateur aux élections provinciales de 1931, de M. Wheeler Dupont, avocat, et de M. Alexandre Gélinas, avocat.

Le major Max Vivier sera l'hôte d'honneur du Cercle des Femmes Canadiennes, le 15 novembre prochain. Comme sujet de causerie, il a choisi: "Une Enigme Humaine".

Les orateurs ont reçu un bel accueil à chacun des endroits précités.

HOLT, RENFREW

VENTE DE FOURRURES DU MOIS DE NOVEMBRE

Achetez le Style et la
Qualité Holt-Renfrew
Maintenant, et Epargnez
sur les Prix de Décembre

**LE STOCK ENTIER REDUIT
POUR UNE SEMAINE**

Voici Quelques-unes des
Valeurs Exceptionnelles
que vous procure cette
vente.

\$59.50

Un petit groupe de manteaux comprenant :

Caracul Brun
Seal Electrique
Broadtail Américain

Des valeurs jusqu'à \$98.50.

\$159.50

Un groupe de jolis manteaux en

Rat-Musqué
Chat Sauvage

Des valeurs jusqu'à \$235.

\$189.50

Un groupe de jolis manteaux en

Rat-Musqué
Chat Sauvage

Des valeurs jusqu'à \$235.

\$239.50

Capots de Fourrures pour Hommes

grandement réduits.

Capots de WOMBAT

Imitation de CASTOR

Un Leger ACOMPTÉ

est suffisant pour vous procurer le manteau de votre choix.

PRIX SPECIAUX POUR MANTEAUX FAITS SUR MESURES.

\$69.50

Kid Caracul

Faits sur ordre dans les grandeurs allant jusqu'à 18.

Petite charge additionnelle pour grandeurs au-dessus de 18.

... UN de perdu ... DEUX de retrouvés !

Echangez votre vieux poêle pour le nouveau

GURNEY

"DOUBLE SERVICE"

Un SEUL poêle dans votre cuisine vous donnant le rendement de DEUX.

- Chauffage et cuisson en hiver.
- Cuisson sans chauffage en été.
- Deux problèmes résolus en un seul.

BEAUTE ECONOMIE RENDEMENT à prix modique

ENEZ ET CONSTATEZ
QUEBEC POWER COMPANY

AUJOURD'HUI

LES SAINTES RELIQUES

CHARENT-REURS

Hopital St-Antoine

CALENDRIER

Mardi, le 5 novembre, 1935

Lever du soleil — 6.39

Coucher du soleil — 4.37

Lever de la lune — 1.47

Coucher de la lune — 0.19

Premier Quartier, le 3, à 6 h. 12 du

soir.

Pleine Lune, le 10, à 9 h. 42 du matin.

Dernier Quartier, le 17, à 7 h. 36 du

soir.

Nouvelle Lune, le 25, à 9 h. 36 du soir.

Nuageux, avec averse locale,

aujourd'hui et demain.

Nouvelles de Lévis.

Douze cents délégués
de Lévis au Parlement

Le premier ministre a dû les recevoir dans la grande salle du Conseil Législatif. — Ils ont demandé au premier ministre la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans Lévis.

REPONSE MERCREDI MATIN

Les personnes qui étaient aux abords du Parlement vers trois heures hier après-midi, ont été quelque peu surprises d'apercevoir une foule de douze cents personnes envahir les édifices parlementaires. On se demandait ce que cela pouvait signifier. Le premier ministre ne fut pas le moins surpris. Cette députation venait de Lévis dans le but de réclamer une convention pour le choix d'un candidat.

Des délégués de douze cents personnes, on ne loge pas cela dans la première salle du bord. Il fallut en effet s'y rendre à trois fois pour loger les gens du comté de Lévis. On les installa d'abord dans la salle du Conseil législatif. De là on se rendit dans la salle du café. Cet appartement était encore trop restreint on envoya les délégués dans la salle du comté des bas privés. Il ne restait qu'une petite place libre et c'est le premier ministre qui l'occupait.

M. Amédée Gagnon, administrateur du journal "Le Quotidien", présenta la députation et expliqua le but qu'elle poursuivait : la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans le comté de Lévis.

M. Arthur Bélanger, avocat, est le député sortant de Lévis. Il a annoncé sa décision d'être de nouveau candidat. Effectivement, il a inauguré sa campagne dimanche.

D'autre part, comme on l'a dit hier au premier ministre, plusieurs "bureaux du comté" veulent un autre candidat. M. Taschereau a promis de considérer la demande de la députation avec ses organisateurs électoraux, promettant de donner sa réponse demain matin.

On l'a applaudi vivement. On s'attend, chez les délégués, que le premier ministre donnera une réponse favorable.

D'autre part, M. Arthur Bélanger, le député sortant, a déclaré au représentant de "L'Action Catholique" qui l'interrogeait ce matin : "Il n'y aura pas de convention et il est entendu que je me présente. C'est tout, cela".

M. Amédée Gagnon, administrateur du journal "Le Quotidien", présenta la députation et expliqua le but qu'elle poursuivait : la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans le comté de Lévis.

M. Arthur Bélanger, avocat, est le député sortant de Lévis. Il a annoncé sa décision d'être de nouveau candidat. Effectivement, il a inauguré sa campagne dimanche.

D'autre part, comme on l'a dit hier au premier ministre, plusieurs "bureaux du comté" veulent un autre candidat. M. Taschereau a promis de considérer la demande de la députation avec ses organisateurs électoraux, promettant de donner sa réponse demain matin.

On l'a applaudi vivement. On s'attend, chez les délégués, que le premier ministre donnera une réponse favorable.

D'autre part, M. Arthur Bélanger, le député sortant, a déclaré au représentant de "L'Action Catholique" qui l'interrogeait ce matin : "Il n'y aura pas de convention et il est entendu que je me présente. C'est tout, cela".

M. Amédée Gagnon, administrateur du journal "Le Quotidien", présenta la députation et expliqua le but qu'elle poursuivait : la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans le comté de Lévis.

M. Arthur Bélanger, avocat, est le député sortant de Lévis. Il a annoncé sa décision d'être de nouveau candidat. Effectivement, il a inauguré sa campagne dimanche.

D'autre part, comme on l'a dit hier au premier ministre, plusieurs "bureaux du comté" veulent un autre candidat. M. Taschereau a promis de considérer la demande de la députation avec ses organisateurs électoraux, promettant de donner sa réponse demain matin.

On l'a applaudi vivement. On s'attend, chez les délégués, que le premier ministre donnera une réponse favorable.

D'autre part, M. Arthur Bélanger, le député sortant, a déclaré au représentant de "L'Action Catholique" qui l'interrogeait ce matin : "Il n'y aura pas de convention et il est entendu que je me présente. C'est tout, cela".

M. Amédée Gagnon, administrateur du journal "Le Quotidien", présenta la députation et expliqua le but qu'elle poursuivait : la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans le comté de Lévis.

M. Arthur Bélanger, avocat, est le député sortant de Lévis. Il a annoncé sa décision d'être de nouveau candidat. Effectivement, il a inauguré sa campagne dimanche.

D'autre part, comme on l'a dit hier au premier ministre, plusieurs "bureaux du comté" veulent un autre candidat. M. Taschereau a promis de considérer la demande de la députation avec ses organisateurs électoraux, promettant de donner sa réponse demain matin.

On l'a applaudi vivement. On s'attend, chez les délégués, que le premier ministre donnera une réponse favorable.

D'autre part, M. Arthur Bélanger, le député sortant, a déclaré au représentant de "L'Action Catholique" qui l'interrogeait ce matin : "Il n'y aura pas de convention et il est entendu que je me présente. C'est tout, cela".

M. Amédée Gagnon, administrateur du journal "Le Quotidien", présenta la députation et expliqua le but qu'elle poursuivait : la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans le comté de Lévis.

M. Arthur Bélanger, avocat, est le député sortant de Lévis. Il a annoncé sa décision d'être de nouveau candidat. Effectivement, il a inauguré sa campagne dimanche.

D'autre part, comme on l'a dit hier au premier ministre, plusieurs "bureaux du comté" veulent un autre candidat. M. Taschereau a promis de considérer la demande de la députation avec ses organisateurs électoraux, promettant de donner sa réponse demain matin.

On l'a applaudi vivement. On s'attend, chez les délégués, que le premier ministre donnera une réponse favorable.

D'autre part, M. Arthur Bélanger, le député sortant, a déclaré au représentant de "L'Action Catholique" qui l'interrogeait ce matin : "Il n'y aura pas de convention et il est entendu que je me présente. C'est tout, cela".

M. Amédée Gagnon, administrateur du journal "Le Quotidien", présenta la députation et expliqua le but qu'elle poursuivait : la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans le comté de Lévis.

M. Arthur Bélanger, avocat, est le député sortant de Lévis. Il a annoncé sa décision d'être de nouveau candidat. Effectivement, il a inauguré sa campagne dimanche.

D'autre part, comme on l'a dit hier au premier ministre, plusieurs "bureaux du comté" veulent un autre candidat. M. Taschereau a promis de considérer la demande de la députation avec ses organisateurs électoraux, promettant de donner sa réponse demain matin.

On l'a applaudi vivement. On s'attend, chez les délégués, que le premier ministre donnera une réponse favorable.

D'autre part, M. Arthur Bélanger, le député sortant, a déclaré au représentant de "L'Action Catholique" qui l'interrogeait ce matin : "Il n'y aura pas de convention et il est entendu que je me présente. C'est tout, cela".

M. Amédée Gagnon, administrateur du journal "Le Quotidien", présenta la députation et expliqua le but qu'elle poursuivait : la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans le comté de Lévis.

M. Arthur Bélanger, avocat, est le député sortant de Lévis. Il a annoncé sa décision d'être de nouveau candidat. Effectivement, il a inauguré sa campagne dimanche.

D'autre part, comme on l'a dit hier au premier ministre, plusieurs "bureaux du comté" veulent un autre candidat. M. Taschereau a promis de considérer la demande de la députation avec ses organisateurs électoraux, promettant de donner sa réponse demain matin.

On l'a applaudi vivement. On s'attend, chez les délégués, que le premier ministre donnera une réponse favorable.

D'autre part, M. Arthur Bélanger, le député sortant, a déclaré au représentant de "L'Action Catholique" qui l'interrogeait ce matin : "Il n'y aura pas de convention et il est entendu que je me présente. C'est tout, cela".

M. Amédée Gagnon, administrateur du journal "Le Quotidien", présenta la députation et expliqua le but qu'elle poursuivait : la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans le comté de Lévis.

M. Arthur Bélanger, avocat, est le député sortant de Lévis. Il a annoncé sa décision d'être de nouveau candidat. Effectivement, il a inauguré sa campagne dimanche.

D'autre part, comme on l'a dit hier au premier ministre, plusieurs "bureaux du comté" veulent un autre candidat. M. Taschereau a promis de considérer la demande de la députation avec ses organisateurs électoraux, promettant de donner sa réponse demain matin.

On l'a applaudi vivement. On s'attend, chez les délégués, que le premier ministre donnera une réponse favorable.

D'autre part, M. Arthur Bélanger, le député sortant, a déclaré au représentant de "L'Action Catholique" qui l'interrogeait ce matin : "Il n'y aura pas de convention et il est entendu que je me présente. C'est tout, cela".

M. Amédée Gagnon, administrateur du journal "Le Quotidien", présenta la députation et expliqua le but qu'elle poursuivait : la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans le comté de Lévis.

M. Arthur Bélanger, avocat, est le député sortant de Lévis. Il a annoncé sa décision d'être de nouveau candidat. Effectivement, il a inauguré sa campagne dimanche.

D'autre part, comme on l'a dit hier au premier ministre, plusieurs "bureaux du comté" veulent un autre candidat. M. Taschereau a promis de considérer la demande de la députation avec ses organisateurs électoraux, promettant de donner sa réponse demain matin.

On l'a applaudi vivement. On s'attend, chez les délégués, que le premier ministre donnera une réponse favorable.

D'autre part, M. Arthur Bélanger, le député sortant, a déclaré au représentant de "L'Action Catholique" qui l'interrogeait ce matin : "Il n'y aura pas de convention et il est entendu que je me présente. C'est tout, cela".

M. Amédée Gagnon, administrateur du journal "Le Quotidien", présenta la députation et expliqua le but qu'elle poursuivait : la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans le comté de Lévis.

M. Arthur Bélanger, avocat, est le député sortant de Lévis. Il a annoncé sa décision d'être de nouveau candidat. Effectivement, il a inauguré sa campagne dimanche.

D'autre part, comme on l'a dit hier au premier ministre, plusieurs "bureaux du comté" veulent un autre candidat. M. Taschereau a promis de considérer la demande de la députation avec ses organisateurs électoraux, promettant de donner sa réponse demain matin.

On l'a applaudi vivement. On s'attend, chez les délégués, que le premier ministre donnera une réponse favorable.

D'autre part, M. Arthur Bélanger, le député sortant, a déclaré au représentant de "L'Action Catholique" qui l'interrogeait ce matin : "Il n'y aura pas de convention et il est entendu que je me présente. C'est tout, cela".

M. Amédée Gagnon, administrateur du journal "Le Quotidien", présenta la députation et expliqua le but qu'elle poursuivait : la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans le comté de Lévis.

M. Arthur Bélanger, avocat, est le député sortant de Lévis. Il a annoncé sa décision d'être de nouveau candidat. Effectivement, il a inauguré sa campagne dimanche.

D'autre part, comme on l'a dit hier au premier ministre, plusieurs "bureaux du comté" veulent un autre candidat. M. Taschereau a promis de considérer la demande de la députation avec ses organisateurs électoraux, promettant de donner sa réponse demain matin.

On l'a applaudi vivement. On s'attend, chez les délégués, que le premier ministre donnera une réponse favorable.

D'autre part, M. Arthur Bélanger, le député sortant, a déclaré au représentant de "L'Action Catholique" qui l'interrogeait ce matin : "Il n'y aura pas de convention et il est entendu que je me présente. C'est tout, cela".

M. Amédée Gagnon, administrateur du journal "Le Quotidien", présenta la députation et expliqua le but qu'elle poursuivait : la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans le comté de Lévis.

M. Arthur Bélanger, avocat, est le député sortant de Lévis. Il a annoncé sa décision d'être de nouveau candidat. Effectivement, il a inauguré sa campagne dimanche.

D'autre part, comme on l'a dit hier au premier ministre, plusieurs "bureaux du comté" veulent un autre candidat. M. Taschereau a promis de considérer la demande de la députation avec ses organisateurs électoraux, promettant de donner sa réponse demain matin.

On l'a applaudi vivement. On s'attend, chez les délégués, que le premier ministre donnera une réponse favorable.

D'autre part, M. Arthur Bélanger, le député sortant, a déclaré au représentant de "L'Action Catholique" qui l'interrogeait ce matin : "Il n'y aura pas de convention et il est entendu que je me présente. C'est tout, cela".

M. Amédée Gagnon, administrateur du journal "Le Quotidien", présenta la députation et expliqua le but qu'elle poursuivait : la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans le comté de Lévis.

M. Arthur Bélanger, avocat, est le député sortant de Lévis. Il a annoncé sa décision d'être de nouveau candidat. Effectivement, il a inauguré sa campagne dimanche.

D'autre part, comme on l'a dit hier au premier ministre, plusieurs "bureaux du comté" veulent un autre candidat. M. Taschereau a promis de considérer la demande de la députation avec ses organisateurs électoraux, promettant de donner sa réponse demain matin.

On l'a applaudi vivement. On s'attend, chez les délégués, que le premier ministre donnera une réponse favorable.

D'autre part, M. Arthur Bélanger, le député sortant, a déclaré au représentant de "L'Action Catholique" qui l'interrogeait ce matin : "Il n'y aura pas de convention et il est entendu que je me présente. C'est tout, cela".

M. Amédée Gagnon, administrateur du journal "Le Quotidien", présenta la députation et expliqua le but qu'elle poursuivait : la tenue d'une convention pour le choix d'un candidat ministériel dans le comté de Lévis.

M. Arthur Bélanger, avocat, est le député sortant de Lévis. Il a annoncé sa décision d'être de nouveau candidat. Effectivement, il a inauguré sa campagne dimanche.

D'autre part, comme on l'a dit hier au premier ministre, plusieurs "bureaux du comté" veulent un autre candidat. M. Taschereau a promis de considérer la demande de la députation avec ses organisateurs électoraux, promettant de donner sa réponse demain matin.

On l'a applaudi vivement. On s'attend, chez les délégués, que le premier ministre donnera une réponse favorable.

Les prochaines conventions
libérales dans le district

M. J.-A. Lesage, organisateur libéral ministériel du district de Québec, nous a communiqué ce matin, la liste des conventions dans le district.

Avant de donner ces dates mentionnons qu'il est décidé maintenant que M. Eugène Marquis, avocat, substitut du procureur général se présentera dans Québec-Est et M. Arthur Drolet, ancien échevin dans Saint-Sauveur.

M. Gustave Deslisle, député sortant de Chicoutimi, n'est plus sur les rangs. On sait que M. Deslisle est gravement malade depuis un couple d'années.

Il semble bien que l'on veut changer de candidats dans les deux comtés de Gaspé puisque l'on y tiendra des conventions. Dans le Trois-Rivières, M. Maurice Duplessis, C.R., aura comme adversaire M. Leon Lajoie, C.R., candidat ministériel. Dans Wolfe, où il était fortement rumeur de changement, il est maintenant décidé que M. Thomas Lapointe sera de nouveau candidat. On se souvient que M. Lapointe était à l'assemblée qui a marqué l'ouverture de la campagne de l'Action Libérale Nationale, à Saint-Georges de Beauce l'an dernier.

Pour les grandes assemblées régionales du district il n'y a rien de décidé, nous a dit M. Lesage.

Voici pour les conventions.

COMTE DE QUEBEC, à Loretteville, mercredi soir, à 8 heures. QUEBEC-OUEST, à la Halle Berthelot, jeudi soir, à 8 heures. CHAMPLAIN, à Saint-Genevieve de arctian, le 11.

CHICOUTIMI, à Chicoutimi, le 10 à 3 heures de l'après-midi. GASPÉ-NORD, à Sainte-Anne-des-Monts, le 12 à 2 heures, sous la présidence de l'honorable John Hall Kelly.

GASPÉ-SUD, à Percé le 15, à 2 heures, sous la présidence de l'hon. J.-H. Kelly.

LAVALLETTE, à Grand'Mère, le 12, à 2 heures. Dans Roberval et Temiscouata les dates ne sont pas encore fixées. Le district électoral de Québec au provincial, chez les libéraux, compte trente-cinq comités.

L'hon. Cannon répond
au discours du maire

Le député de Portneuf déclare tout d'abord qu'il veut maintenir le ton adopté dans la dernière campagne. — Il qualifie d'extravagantes les déclarations de M. Grégoire. — La candidature de M. Plamondon dans Portneuf.

QUELQUES RAISONS D'ETRE LIBERAL

L'honorable Lucien Cannon, ancien solliciteur général et député de Portneuf à Ottawa, a donné, à la T.S.F., hier soir, la réponse à M. le maire Ernest Grégoire qui avait parlé dimanche soir.

M. Cannon dit d'abord qu'il voulait maintenir dans cette élection le ton adopté durant la campagne fédérale. Il se conforme ainsi, dit-il, aux recommandations des autorités religieuses.

D'ailleurs, estime M. Cannon, l'auditoire appréciera d'autant plus l'homme public qu'il est sérieux.

L'hon. Cannon annonce qu'il participerait activement à la présente campagne.

Je dirai un mot, poursuit-il, de certains de nos adversaires et, particulièrement du maire de notre ville, S. H. M. Grégoire, qui a fait, à son avis, des déclarations extravagantes. Il estime que le premier magistrat de Québec s'est fait connaître sous ses véritables couleurs.

M. Cannon fit ensuite l'examen de ce qu'il appela la conduite de M. Grégoire durant la campagne fédérale. M. le maire est allé, dit-il, à l'assemblée de M. Stendresse, depuis 10 heures du matin à 11 h. 30, et dans l'après-midi, de 2 h. à 4 h. 30.

M. le docteur L. B. P. Boivin, spécialiste en tuberculose, fera l'examen (gratuitement) des poumons de tous ceux qui se présenteront à cette clinique.

Nous y invitons particulièrement tous ceux qui savent déjà qu'ils sont atteints de tuberculose. Ceux qui maigrissent sans raison apparente, ceux qui toussent à propos de tout ou de rien, ceux qui ont déjà souffert de pleurésie ou d'inflammation de poumons; ceux qui ont déjà craché du sang. Enfin, ceux qui ont déjà été ou qui sont actuellement en contact avec un tuberculeux.

La tuberculose est une maladie qui se guérit pourvu qu'elle soit prise au début ou au moins avant que les dégâts ne soient trop considérables. Pour la traiter, il faut d'abord savoir que l'on en est atteint. C'est donc le temps de profiter de l'occasion pour se renseigner.

Le rôle d'évaluation de Lévis. — M. Adélard-E. Guay, estimateur de la Cité de Lévis, donne avis que le rôle d'évaluation de la dite Cité, pour l'année fiscale 1935-36, a été déposé à son bureau, à l'Hôtel-de-Ville, le 2 novembre 1935.

On pourra porter plainte, s'il y a lieu, dans les quinze jours de Lévis demande présentement des soumissions pour l'entretien des chemins dans certaines parties de la cité, durant l'hiver de 1935-36.

Les rues à entretenir sont divisées en trois sections et chaque soumission devra être faite séparément pour chacune des sections, mais le Conseil se réserve le droit de n'accepter qu'une seule soumission de la même personne.

Ces soumissions devront être déposées au bureau du greffier jusqu'à jeudi, le 7 novembre, à 4 heures.

Affaires municipales à St-David. — Hier soir, en la salle de l'Ecole Modèle, à St-David, a été tenue, sous la présidence de M. le maire L.-E. Proulx, une séance régulière du conseil de cette municipalité.

Le Conseil a adopté une résolution demandant au Premier Ministre d'éliminer les passages à niveau aux traverses Gibson et Bennett et cela, avec les concours des maires de Lévis et St-Romuald.

Le Conseil a aussi adopté le règlement concernant la taxe foncière qui sera de \$1.00 par \$100, pour St-David, et de \$0.90 par \$100, pour le "Petit St-Henri". Ce règlement prendra effet dans 15 jours.

Trois soumissions furent déposées sur la table du Conseil, concernant le serpage de la route au Petit St-Henri. Le contrat fut adjugé à M. Damour Demers, pour la somme de \$23.00.

LE CARLO DE JEUDI SOIR. — C'est bien tout, dit-il, à la salle St-François-Xavier, qu'aura lieu la grande partie de Carlo au profit de l'Ouvroir Ste-Anne, qui pourvoit au vêtement des pauvres durant l'hiver.

C'est donc une oeuvre de première importance, à laquelle toute la paroisse devrait s'intéresser. Les dames charitables qui se devaient à la confection des vêtements ne laissent pas à l'après-pensée, car elles ont, avec beaucoup de patience, avec une grande générosité, beaucoup d'adresse et de bon goût, le vieux linge qu'on recueille, de porte en porte. Il y a certaines choses, cependant, qu'il faut acheter absolument : sous-vêtements, chaussettes, caoutchoucs, etc., et l'Ouvroir Ste-Anne, est à bout de tout.

Le Carlo de jeudi soir, en outre de procurer quelques centaines de piastres pour parer aux dépenses nécessaires, sera une soirée fort intéressante, où les plus "chanceux" pourront gagner de beaux et utiles prix; il y en a au-delà de 300.

Naturellement que quelques sous à donner, rendez-vous, jeux de société, etc., sont prévus. Les employés de banque à la Villa Manoir. Les exercices commenceront à 8 h. 30 du soir pour se terminer le samedi soir à 4 h.